Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

Bulletin des variétés végétales

Avril 2009 / Numéro 71

BUREAU DE LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Toute correspondance avec le BPOV doit être expédiée à l'adresse suivante:

Bureau de la protection des obtentions végétales
Agence canadienne d'inspection des aliments
59, rue Camelot
Ottawa (Ontario)
K1A 0Y9

Pour les demandes de renseignements généraux concernant la protection des obtentions végétales, veuillez communiquer avec un des membres du BPOV par télécopieur au (613) 228-4552 ou directement utilisant les numéros de téléphone ou les courriels indiqués dans le tableau ci-dessous.

Visitez notre site web à:
http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/pbrpov/pbrpovf.shtml

Employés du Bureau de la protection des obtentions végétales		N°. de téléphone
Commissaire intérimaire	Michel Cormier (michel.cormier@inspection.gc.ca)	(613)221-7527
Agents	Elizabeth Prentice-Hudson (elizabeth.prentice-hudson@inspection .gc.ca) Christine Irving (christine.irving@inspection.gc.ca) Sandy Marshall (sandy.marshall@inspection.gc.ca) Michael Burvill (mike.burvill@inspection.gc.ca) Ashley Balchin (ashley.balchin@inspection.gc.ca) Julie Laplante (julie.c.laplante@inspection.gc.ca)	(613)221-7529 (613)221-7530 (613)221-7525 (613)221-7526 (613)221-7523 (613)221-7579
Coordinatrice de projets	Tamala Henri (tamala.henri@inspection.gc.ca)	(613)221-7524
Adjointe administrative	Gabrielle Becker (gabrielle.becker@inspection.gc.ca)	(613)221-7522

Canada

Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE JUILLET 2009 EST LE 8 MAI 2009

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE OCTOBRE 2009 EST LE 7 AOÛT 2009

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
(Agence canadienne d'inspection des aliments) 2009

Nº de catalogue A27-13/71
ISSN: 1911-1460
P0645-09

Canada

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

BLÉ (*Triticum aestivum*)

► **Titulaire:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon (Ontario)
Numéro du certificat: 3445
Date de délivrance: 2009/02/13
Numéro de la demande: 07-5905
Date de la demande: 2007/05/01
Dénomination approuvée: **'25R56'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2011/02/13

► **Titulaire:** Syngenta Seeds Canada, Inc., Morden (Manitoba)
Numéro du certificat: 3437
Date de délivrance: 2009/01/20
Numéro de la demande: 05-5170
Date de la demande: 2005/11/17
Dénomination approuvée: **'5400IP'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sainte-Foy (Québec)
Mandataire au Canada: University of Guelph, Guelph (Ontario)
Numéro du certificat: 3438
Date de délivrance: 2009/01/15
Numéro de la demande: 05-4573
Date de la demande: 2005/02/15
Dénomination approuvée: **'Norwell'**

ÉPINE-VINETTE DU JAPON (*Berberis thunbergii*)

► **Titulaire:** Leo E. Gentry Wholesale Nursery Inc., Gresham, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: Oyen Wiggs Green & Mutala, Vancouver (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3446
Date de délivrance: 2009/02/17
Numéro de la demande: 99-1929
Date de la demande: 1999/12/13
Dénomination approuvée: **'Gentry'**
Nom commercial: Royal Burgundy

HÉMÉROCALLE (*Hemerocallis*)

► **Titulaire:** Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3454
Date de délivrance: 2009/02/23
Numéro de la demande: 06-5574
Date de la demande: 2006/09/13
Dénomination approuvée: **'Going Bananas'**

HYDRANGÉE / HORTENSIA (*Hydrangea*)

► **Titulaire:** Hydrangea Breeders Association b.v., De Kwakel (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3462
Date de délivrance: 2009/03/13
Numéro de la demande: 04-4227
Date de la demande: 2004/06/16
Dénomination approuvée: **'HBA801'**

► **Titulaire:** Hydrangea Breeders Association b.v., De Kwakel (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3463
Date de délivrance: 2009/03/13
Numéro de la demande: 04-4342
Date de la demande: 2004/08/27
Dénomination approuvée: **'HBA901'**

LAITUE
(*Lactuca sativa)*

► **Titulaire:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Ancaster (Ontario)
Numéro du certificat: 3455
Date de délivrance: 2009/02/27
Numéro de la demande: 04-4315
Date de la demande: 2004/08/11
Dénomination approuvée: **'PS 6545691'**

LIN
(*Linum usitatissimum)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Morden (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3461
Date de délivrance: 2009/03/11
Numéro de la demande: 07-5916
Date de la demande: 2007/05/17
Dénomination approuvée: **'Prairie Grande'**

MÉLITTE
(*Melittis melissophyllum)*

► **Titulaire:** Eleonore de Koning, Oudelande (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3452
Date de délivrance: 2009/02/17
Numéro de la demande: 02-2960
Date de la demande: 2002/01/11
Dénomination approuvée: **'Royal Velvet Distinction'**

MELON D'EAU
(*Citrullus lanatus)*

► **Titulaire:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Ancaster (Ontario)
Numéro du certificat: 3456
Date de délivrance: 2009/02/27
Numéro de la demande: 04-4190
Date de la demande: 2004/05/05
Dénomination approuvée: **'TML 1104700'**

► **Titulaire:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Ancaster (Ontario)
Numéro du certificat: 3457
Date de délivrance: 2009/02/27
Numéro de la demande: 04-4191
Date de la demande: 2004/05/05
Dénomination approuvée: **'WSB1102142'**

ORPIN
(*Sedum)*

► **Titulaire:** Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3450
Date de délivrance: 2009/02/17
Numéro de la demande: 05-4803
Date de la demande: 2005/04/26
Dénomination approuvée: **'Novem'**

► **Titulaire:** Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3451
Date de délivrance: 2009/02/17
Numéro de la demande: 05-4806
Date de la demande: 2005/04/26
Dénomination approuvée: **'Xenox'**

PAVOT D'ORIENT (*Papaver orientale)*

► **Titulaire:** Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3458
Date de délivrance: 2009/03/04
Numéro de la demande: 02-3225
Date de la demande: 2002/08/29
Dénomination approuvée: **'Baby Kiss'**

► **Titulaire:** Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3449
Date de délivrance: 2009/02/17
Numéro de la demande: 02-3224
Date de la demande: 2002/08/29
Dénomination approuvée: **'Papillon'**

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima)*

► **Titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3439
Date de délivrance: 2009/02/10
Numéro de la demande: 06-5510
Date de la demande: 2006/06/19
Dénomination approuvée: **'Eckanezka'**
Nom commercial: Prestige Early Red

► **Titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3440
Date de délivrance: 2009/02/10
Numéro de la demande: 06-5520
Date de la demande: 2006/06/30
Dénomination approuvée: **'Ice Punch'**

► **Titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3441
Date de délivrance: 2009/02/10
Numéro de la demande: 06-5507
Date de la demande: 2006/06/19
Dénomination approuvée: **'PER1090'**
Nom commercial: 1090 Red

► **Titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3442
Date de délivrance: 2009/02/10
Numéro de la demande: 06-5511
Date de la demande: 2006/06/19
Dénomination approuvée: **'PER1120'**
Nom commercial: Polly's Pink

► **Titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3443
Date de délivrance: 2009/02/10
Numéro de la demande: 06-5521
Date de la demande: 2006/06/30
Dénomination approuvée: **'PER2804'**
Nom commercial: Advent Red

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum)*

► **Titulaire:** Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3464
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 07-5791
Date de la demande: 2007/03/20
Dénomination approuvée: **'Adirondack Blue'**

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

► **Titulaire:** Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3465
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 07-5792
Date de la demande: 2007/03/20
Dénomination approuvée: **'Adirondack Red'**

► **Titulaire:** Norika Nordring Kartoffelzucht- und Vermehrungs- GmbH, Parkweg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3466
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 07-5796
Date de la demande: 2007/03/20
Dénomination approuvée: **'Alegria'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2011/03/18

► **Titulaire:** Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3472
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 04-4023
Date de la demande: 2004/02/09
Dénomination approuvée: **'Allians'**

► **Titulaire:** Böhm Nordkartoffel Agrarproduktion OHG, Luneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3460
Date de délivrance: 2009/03/09
Numéro de la demande: 04-4011
Date de la demande: 2004/01/22
Dénomination approuvée: **'Ampera'**

► **Titulaire:** Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3473
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 05-4521
Date de la demande: 2005/02/01
Dénomination approuvée: **'Belana'**

► **Titulaire:** University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3476
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 07-5743
Date de la demande: 2006/05/05 (bénéfice de priorité)
Dénomination approuvée: **'Blazer Russet'**

► **Titulaire:** Fobek B.V., Annaparochie (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Tuberosum Technologies Inc., Outlook (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3447
Date de délivrance: 2009/02/17
Numéro de la demande: 05-5121
Date de la demande: 2005/10/21
Dénomination approuvée: **'Blue Lady'**

► **Titulaire:** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3471
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 06-5212
Date de la demande: 2006/01/18
Dénomination approuvée: **'Cecile'**

► **Titulaire:** Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3474
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 04-4025
Date de la demande: 2004/02/09
Dénomination approuvée: **'Elfe'**

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

► **Titulaire:** Fobek B.V., Annaparochie (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Tuberosum Technologies Inc., Outlook (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3448
Date de délivrance: 2009/02/17
Numéro de la demande: 05-5122
Date de la demande: 2005/10/21
Dénomination approuvée: **'Elgar'**

► **Titulaire:** S. Brunia, Kraggenburg (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Numéro du certificat: 3453
Date de délivrance: 2009/02/20
Numéro de la demande: 04-3942
Date de la demande: 2004/01/13
Dénomination approuvée: **'Focus'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2011/02/20

► **Titulaire:** Norika Nordring Kartoffelzucht- und Vermehrungs- GmbH, Parkweg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3467
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 07-5795
Date de la demande: 2007/03/20
Dénomination approuvée: **'Lambada'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2011/03/18

► **Titulaire:** Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Numéro du certificat: 3459
Date de délivrance: 2009/03/05
Numéro de la demande: 05-4717
Date de la demande: 2005/04/13
Dénomination approuvée: **'Marcy'**

► **Titulaire:** State of Oregon, by and through the State Board of Higher Education on behalf of Oregon University, Corvallis, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3469
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 07-5733
Date de la demande: 2006/04/11 (bénéfice de priorité)
Dénomination approuvée: **'Modoc'**

► **Titulaire:** Norika Nordring Kartoffelzucht- und Vermehrungs- GmbH, Parkweg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3468
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 07-5794
Date de la demande: 2007/03/20
Dénomination approuvée: **'Romanze'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2011/03/18

► **Titulaire:** Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3475
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 05-4520
Date de la demande: 2005/02/01
Dénomination approuvée: **'Tizia'**

► **Titulaire:** State of Oregon, by and through the State Board of Higher Education on behalf of Oregon University, Corvallis, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3470
Date de délivrance: 2009/03/18
Numéro de la demande: 07-5734
Date de la demande: 2007/02/14
Dénomination approuvée: **'Winema'**

POMMIER (*Malus)*

► **Titulaire:** Will Bilozir and Ross King, Dewinton (Alberta)
Numéro du certificat: 3477
Date de délivrance: 2009/03/27
Numéro de la demande: 96-855
Date de la demande: 1996/05/28
Dénomination approuvée: **'Golden Alberta'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2011/03/27

ROSIER (*Rosa)*

► **Titulaire:** CP Delaware, Inc., Wilmington, Delaware (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3444
Date de délivrance: 2009/02/10
Numéro de la demande: 06-5699
Date de la demande: 2006/12/21
Dénomination approuvée: **'Radcor'**
Nom commercial: Rainbow Knock Out

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

ARGYRANTHÈME (*Argyranthemum)*

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6525
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Bonmadcivy'**
Nom commercial: Madeira Crested Ivory

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6526
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Bonmadre'**
Nom commercial: Madeira Red

BRACHYSCOME (*Brachyscome)*

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6569
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'Bonbrapi'**
Nom commercial: Surdaisy Pink

BRACHYSCOME (*Brachyscome multifida)*

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6513
Date de la demande: 2009/03/05
Dénomination proposée: **'Bonbraho'**
Nom commercial: Surdaisy White

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6528
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balcabimred'**
Nom commercial: Cabaret Red Improved

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6529
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balcanapt'**
Nom commercial: Can-Can Apricot

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6530
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balcanerry'**
Nom commercial: Can-Can Strawberry

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6532
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balcanoa'**
Nom commercial: Can-Can Mocha

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6531
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balcanoran'**
Nom commercial: Can-Can Orange

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Boulder, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6521
Date de la demande: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Cal Wiite'**
Nom commercial: Callie White

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6578
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'KLECA09172'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6579
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'KLECA09204'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6580
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'KLECA09207'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6581
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'KLECA09208'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6570
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'Sunbelsima'**
Nom commercial: Million Bells Terra Red

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6571
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'Suncalcos'**
Nom commercial: Million Bells Cosmos Pink Improved

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6572
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'Suncalho'**
Nom commercial: Million Bells White

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6586
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'USCAL48804'**
Nom commercial: Superbells Pink Gem

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6587
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'USCALI53002'**
Nom commercial: Superbells Yellow

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6588
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'USCALI56501'**
Nom commercial: Superbells Lavender

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Boulder, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6564
Date de la demande: 2009/03/24
Dénomination proposée: **'Bold Yonew York'**
Nom commercial: Bold New York

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Boulder, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6565
Date de la demande: 2009/03/24
Dénomination proposée: **'Yoapple Valley'**
Nom commercial: Apple Valley

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Boulder, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6566
Date de la demande: 2009/03/24
Dénomination proposée: **'Yogrand Rapids'**
Nom commercial: Grand Rapids

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Boulder, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6567
Date de la demande: 2009/03/24
Dénomination proposée: **'Yosanta Cruz'**
Nom commercial: Santa Cruz

CHRYSOCEPHALUM (*Chrysocephalum apiculatum)*

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6483
Date de la demande: 2009/01/26
Dénomination proposée: **'Bonchryki'**
Nom commercial: Bonza Helichrysum

CLÉMATITE (*Clematis viticella)*

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 09-6601
Date de la demande: 2009/03/30
Dénomination proposée: **'Evipo016'**

COLÉUS (*Solenostemon scutellarioides)*

► **Requérant:** Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6561
Date de la demande: 2009/03/19
Dénomination proposée: **'UF06419'**
Nom commercial: Trusty Rusty

► **Requérant:** Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6562
Date de la demande: 2009/03/19
Dénomination proposée: **'UF0646'**
Nom commercial: Redhead

DAHLIA (*Dahlia)*

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6484
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Golia Dbbro'**
Nom commercial: Goldalia Orange '10

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6486
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Golia Dbyel'**
Nom commercial: Goldalia Yellow

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6485
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Golia Rosbi'**
Nom commercial: Goldalia Rose Bicolor

DAHLIA (*Dahlia pinnata)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6534
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Baldabela'**
Nom commercial: Isabella

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6533
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Baldahmy'**
Nom commercial: Dahlietta Amy

DIASCIA (*Diascia barberae)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6479
Date de la demande: 2009/01/06
Dénomination proposée: **'F0031-1'**

EUPHORBE (*Euphorbia)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6539
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balbreblus'**
Nom commercial: Breathless Blush

EUPHORBE (*Euphorbia hypericifolia)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6540
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balbrewite'**
Nom commercial: Breathless White

FÉVEROLE (*Vicia faba)*

► **Requérant:** Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Cyre Seed Farms, Barrhead (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6511
Date de la demande: 2009/02/26
Dénomination proposée: **'Imposa'**

FRAISIER
(*Fragaria ×ananassa)*

► **Requérant:** C.I.V. Consorzio Italiano Vivaisti, Ferrara (Italie)
Mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6512
Date de la demande: 2009/02/26
Dénomination proposée: **'Antea'**

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6501
Date de la demande: 2009/02/02
Dénomination proposée: **'Drisstraweight'**

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6504
Date de la demande: 2009/02/02
Dénomination proposée: **'Drisstraweleven'**

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6502
Date de la demande: 2009/02/02
Dénomination proposée: **'Drisstrawnine'**

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6524
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Drisstrawseven'**

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6510
Date de la demande: 2009/02/12
Dénomination proposée: **'Drisstrawsix'**

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6503
Date de la demande: 2009/02/02
Dénomination proposée: **'Drisstrawten'**

HÉLIOTROPE DU PÉROU
(*Heliotropium)*

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6589
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'USHTRP0303'**
Nom commercial: Simply Scentsational

IMPATIENTE
(*Impatiens)*

► **Requérant:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6505
Date de la demande: 2009/02/03
Dénomination proposée: **'SAKIMP008'**

IMPATIENTE
(*Impatiens hawkeri)*

► **Requérant:** Danziger - "Dan" Flower Farm, Beit Dagan (Israël)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6555
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Dance1844'**
Nom commercial: Celebrette Lavender Improved

► **Requérant:** Danziger - "Dan" Flower Farm, Beit Dagan (Israël)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6556
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Dance1846'**
Nom commercial: Celebrette Cherry Stripe

► **Requérant:** Danziger - "Dan" Flower Farm, Beit Dagan (Israël)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6557
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Dance1877'**
Nom commercial: Celebrette Apple Blossom Improved

IMPATIENTE
(*Impatiens walleriana)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6535
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Bal1219'**

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6536
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Bal1223'**

LANTANA
(*Lantana camara)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6537
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balandrosim'**
Nom commercial: Landmark Sunrise Rose Improved

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6538
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balucpure'**
Nom commercial: Lucky Pure Gold

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Salinas/Prunedale, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6491
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Ban Whit'**
Nom commercial: Bandana White

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Salinas/Prunedale, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6492
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Ban Yelbic'**
Nom commercial: Bandana Yellow Bicolor

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Salinas/Prunedale, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6493
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Bani Redda'**
Nom commercial: Bandito Red

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Salinas/Prunedale, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6494
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Bani Rossa'**
Nom commercial: Bandito Rose

LOBÉLIE (*Lobelia)*

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6591
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'USLOB0901'**
Nom commercial: Lucia Dark Blue

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6590
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'USLOB13'**
Nom commercial: Lavender Blush

LOBÉLIE (*Lobelia erinus)*

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6490
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Tec Hewhitt'**
Nom commercial: Techno Heat White '10

MANDEVILLA (*Mandevilla)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6514
Date de la demande: 2009/03/05
Dénomination proposée: **'Sunparadai'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6482
Date de la demande: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Sunparasuji'**
Nom commercial: Sun Parasol

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6515
Date de la demande: 2009/03/05
Dénomination proposée: **'Sunparavel'**

NIEREMBERGIE (*Nierembergia)*

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6592
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'USNRB1201'**
Nom commercial: Augusta Blue Skies

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6602
Date de la demande: 2009/03/31
Dénomination proposée: **'CDC Austenson'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6563
Date de la demande: 2009/03/20
Dénomination proposée: **'CDC Carter'**

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6551
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balsergold'**
Nom commercial: Serenity Honey Gold

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6552
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balserlem'**
Nom commercial: Serenity Lemonade

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6553
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balserset'**
Nom commercial: Serenity Sunset

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6554
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balvoyelo'**
Nom commercial: Voltage Yellow

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6488
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Tra Terra'**
Nom commercial: Tradewinds Terracotta '10

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6487
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Tra Whit'**
Nom commercial: Tradewinds Pearl '10'

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6489
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Tra Yel'**
Nom commercial: Tradewinds Yellow

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6541
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Baldesarplze'**
Nom commercial: Designer Dark Pink Sizzle

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6584
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'KLEPZ09251'**

PÉLARGONIUM (*Pelargonium peltatum)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 09-6518
Date de la demande: 2009/03/09
Dénomination proposée: **'Fisblirange'**
Nom commercial: Red Blizzard '11

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 09-6519
Date de la demande: 2009/03/09
Dénomination proposée: **'Fisrubito'**
Nom commercial: Temprano Red '11

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 09-6507
Date de la demande: 2009/02/11
Dénomination proposée: **'Fix 137'**
Nom commercial: Cascade White

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6582
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'KLEPP08209'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6583
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'KLEPP08218'**

PÉTUNIA
(*Petunia ×hybrida)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6542
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balperblues'**
Nom commercial: Rhythm and Blues

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6543
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balspunburg'**
Nom commercial: Sun Spun Burgundy

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6544
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balspunred'**
Nom commercial: Sun Spun Red

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6545
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balspunsil'**
Nom commercial: Sun Spun Silver

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6546
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balspunyel'**
Nom commercial: Sun Spun Yellow

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6547
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balsunbur'**
Nom commercial: Suncatcher Burgundy

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6548
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balsuncared'**
Nom commercial: Suncatcher Red

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6549
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balsunprose'**
Nom commercial: Suncatcher Purple Rose

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6550
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Balsunyelo'**
Nom commercial: Suncatcher Yellow

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6593
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'BHTUN31501'**

► **Requérant:** Mary Maxine Johnson, Pugwash (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6585
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'Lavender Skies'**

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Salinas/Prunedale, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6495
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Pic Amthe'**
Nom commercial: Picnic Amethyst

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Salinas/Prunedale, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6496
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Pic Redda'**
Nom commercial: Picnic Red

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Salinas/Prunedale, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6497
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Pic Rossa'**
Nom commercial: Picnic Rose

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Salinas/Prunedale, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6498
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Pic Whit'**
Nom commercial: Picnic White

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6594
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'USTUN19603'**
Nom commercial: Supertunia Pink Charm

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Salinas/Prunedale, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6499
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Whip Amth'**
Nom commercial: Whispers Amethyst

PHLOX (*Phlox)*

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6595
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'USPLX50302'**
Nom commercial: Intensia White Imp.

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6596
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'USPLX50304'**
Nom commercial: Intensia Orchid Blast

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6597
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'USPLX60306'**
Nom commercial: Intensia Blueberry

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 09-6508
Date de la demande: 2009/02/11
Dénomination proposée: **'Fisearltez'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 09-6509
Date de la demande: 2009/02/11
Dénomination proposée: **'Fispoin 22432'**

POIRIER (*Pyrus communis)*

► **Requérant:** Wolfgang Müller, Baum-und Rosenschule, Oschatz (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6481
Date de la demande: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Thimo'**

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 09-6560
Date de la demande: 2009/03/18
Dénomination proposée: **'Alpine Russet'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/03/18

► **Requérant:** University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 09-6559
Date de la demande: 2009/03/18
Dénomination proposée: **'Classic Russet'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/03/18

► **Requérant:** University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 09-6558
Date de la demande: 2009/03/18
Dénomination proposée: **'Clearwater Russet'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2009/03/18

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 09-6520
Date de la demande: 2009/03/11
Dénomination proposée: **'Fuego'**

► **Requérant:** C. Meijer B.V., Kruiningen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Solanum International, Stony Plain (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6480
Date de la demande: 2009/01/21
Dénomination proposée: **'Soprano'**

ROSIER (*Rosa)*

► **Requérant:** CP Delaware, Inc., Wilmington, Delaware (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6506
Date de la demande: 2009/02/06
Dénomination proposée: **'Meiboulka'**
Nom commercial: OSO Easy Cherry Pie

SCÉVOLE (*Scaevola aemula)*

► **Requérant:** Syngenta Flowers, Inc., Salinas/Prunedale, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6500
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination proposée: **'Bomy Dabule'**
Nom commercial: Bombay Dark Blue

► **Requérant:** Botanic Gardens and Park Authority, West Perth, Australie-Occidentale (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6527
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination proposée: **'Kingscablin'**
Nom commercial: Blue Print

SOJA (*Glycine max)*

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6568
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'91Y80'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6523
Date de la demande: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'92Y31'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6522
Date de la demande: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'93Y20'**

TORÉNIA (*Torenia)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6576
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'Sunrenikonho'**
Nom commercial: Summer Wave White

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6577
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'Sunrenikonpe'**
Nom commercial: Summer Wave Pale Lilac

VERVEINE (*Verbena)*

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6600
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'AKIV344-01'**
Nom commercial: Superbena Pink Parfait

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6598
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'AKIV5-4'**
Nom commercial: Superbena Royale Red

► **Requérant:** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6599
Date de la demande: 2009/03/27
Dénomination proposée: **'AKIV98-01'**
Nom commercial: Superbena Coral Red (Imp)

VERVEINE (*Verbena ×hybrida)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6573
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'Sunmaricoaka'**
Nom commercial: Temari Cherry Red

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6574
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'Sunmaricomu'**
Nom commercial: Temari Magenta

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6575
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination proposée: **'Sunmarimuco'**
Nom commercial: Temari Violet

VIOLETTE (*Viola cornuta)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6516
Date de la demande: 2009/03/05
Dénomination proposée: **'Sunviocoba'**
Nom commercial: Violina Cobalt Blue

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6517
Date de la demande: 2009/03/05
Dénomination proposée: **'Sunviofuji'**
Nom commercial: Violina Pink

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

BLÉ (*Triticum aestivum*)

► **Requérant:** Syngenta Seeds Canada, Inc., Morden (Manitoba)
Numéro de la demande: 08-6392
Date de la demande: 2008/06/26
Dénomination antérieurement proposée **'BW388'**
Dénomination proposée: **'5603HR'**

► **Requérant:** Pflanzenzucht Oberlimpurg, Schwaebisch Hall (Allemagne)
Mandataire au Canada: C & M Seeds, Palmerston (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6452
Date de la demande: 2008/10/16
Dénomination antérieurement proposée **'ACS52062'**
Dénomination proposée: **'Stanford'**

► **Requérant:** Syngenta Seeds Canada, Inc., Morden (Manitoba)
Numéro de la demande: 08-6393
Date de la demande: 2008/06/26
Dénomination antérieurement proposée **'BW859'**
Dénomination proposée: **'WR859 CL'**

CHÊNE À GROS FRUITS (*Quercus macrocarpa*)

► **Requérant:** CarbonPatch.com, Roxboro (Québec)
Numéro de la demande: 08-6360
Date de la demande: 2008/06/03
Dénomination antérieurement proposée **'Superior'**
Dénomination proposée: **'SB98'**

HYDRANGÉE / HORTENSIA (*Hydrangea arborescens*)

► **Requérant:** North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6471
Date de la demande: 2008/11/28
Dénomination antérieurement proposée **'Spirit'**
Dénomination proposée: **'NCSUHA1'**

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6398
Date de la demande: 2008/07/04
Dénomination antérieurement proposée **'Fispoin 20675'**
Dénomination proposée: **'Fismired'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6396
Date de la demande: 2008/07/04
Dénomination antérieurement proposée **'Fispoin 16407'**
Dénomination proposée: **'Fismirwhi'**

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 07-5821
Date de la demande: 2007/03/30
Dénomination antérieurement proposée **'A9045-7'**
Dénomination proposée: **'Highland Russet'**

► **Requérant:** University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 07-5822
Date de la demande: 2007/03/30
Dénomination antérieurement proposée **'A93157-6LS'**
Dénomination proposée: **'Premier Russet'**

POMMIER (*Malus baccata)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 08-6325
Date de la demande: 2008/05/01
Dénomination antérieurement proposée **'SJC59A76-08'**
Dénomination proposée: **'Dante'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 08-6312
Date de la demande: 2008/04/24
Dénomination antérieurement proposée **'SJC59A79-01'**
Dénomination proposée: **'Jade'**

POMMIER (*Malus hupehensis)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 08-6307
Date de la demande: 2008/04/24
Dénomination antérieurement proposée **'SJC5791-01'**
Dénomination proposée: **'Javid'**

PRUNIER (*Prunus domestica)*

► **Requérant:** University of Guelph, Guelph (Ontario)
Numéro de la demande: 07-6071
Date de la demande: 2007/12/21
Dénomination antérieurement proposée **'V70032'**
Dénomination proposée: **'Vandor'**

SOJA (*Glycine max)*

► **Requérant:** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5849
Date de la demande: 2007/04/05
Dénomination antérieurement proposée **'26-55R'**
Dénomination proposée: **'4175567'**

► **Requérant:** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5851
Date de la demande: 2007/04/05
Dénomination antérieurement proposée **'31-53R'**
Dénomination proposée: **'4599695'**

► **Requérant:** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5852
Date de la demande: 2007/04/05
Dénomination antérieurement proposée **'32-05R'**
Dénomination proposée: **'D4201139'**

► **Requérant:** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5850
Date de la demande: 2007/04/05
Dénomination antérieurement proposée **'29-52R'**
Dénomination proposée: **'D4923560'**

► **Requérant:** University of Guelph, Guelph (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6365
Date de la demande: 2008/06/06
Dénomination antérieurement proposée **'RCAT0602'**
Dénomination proposée: **'OAC Merion'**

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat non délivré)

BLÉ (*Triticum aestivum)*

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Ancien mandataire au Canada: Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 06-5417
Date de la demande: 2006/04/05
Dénomination proposée: **'CDC Alsask'**

LIN (*Linum usitatissimum)*

► **Requérant:** Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 06-5513
Date de la demande: 2006/06/20
Dénomination proposée: **'Scorpion'**

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Requérant:** Hyland Seeds, Div. of W.G. Thompson & Sons Ltd., Blenheim (Ontario)
Ancien mandataire au Canada: Agricore United, Calgary (Alberta)
Nouveau mandataire au Canada: Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 07-5807
Date de la demande: 2007/03/28
Dénomination proposée: **'Alston'**

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat délivré)

ASARINA (*Asarina erubescens* × *A. lophospermum)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2476
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sun-Asaro'**
Nom commercial: Great Cascade Wine Red

AVOINE (*Avena sativa)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 1426
Date de délivrance: 2003/02/24
Dénomination approuvée: **'Pinnacle'**

BIDENT
(*Bidens ferulifolia)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2484
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunbidesupa'**
Nom commercial: Marietta Gold Spark

BLÉ
(*Triticum aestivum)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 0459
Date de délivrance: 1998/06/01
Dénomination approuvée: **'AC Cadillac'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 0460
Date de délivrance: 1998/06/01
Dénomination approuvée: **'AC Vista'**

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Ancien mandataire au Canada: Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2019
Date de délivrance: 2004/11/26
Dénomination approuvée: **'CDC Imagine'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 1864
Date de délivrance: 2004/08/20
Dénomination approuvée: **'Harvest'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 1725
Date de délivrance: 2004/02/04
Dénomination approuvée: **'Snowbird'**

BLÉ
(*Triticum turgidum subsp. durum)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 0648
Date de délivrance: 1999/06/29
Dénomination approuvée: **'AC Avonlea'**

BROME INERME (*Bromus inermis)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sainte-Foy (Québec)
Ancien mandataire au Canada: Agricore United, Morden (Manitoba)
Nouveau mandataire au Canada: Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2819
Date de délivrance: 2007/07/24
Dénomination approuvée: **'AC Rocket'**

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2482
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunbel-labu'**
Nom commercial: Million Bells Lavender

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1067
Date de délivrance: 2001/11/19
Dénomination approuvée: **'Sunbelchipi'**
Nom commercial: Million Bells Cherry Pink

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2475
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunbelho'**
Nom commercial: Million Bells Bush White

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1221
Date de délivrance: 2002/08/14
Dénomination approuvée: **'Sunbelki'**
Nom commercial: Million Bells Yellow
Synonyme: Sunbelkic

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2350
Date de délivrance: 2005/12/21
Dénomination approuvée: **'Sunbelkos'**
Nom commercial: Million Bells Cosmos Pink

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1068
Date de délivrance: 2001/11/19
Dénomination approuvée: **'Sunbelkubu'**
Nom commercial: Million Bells Trailing Blue

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1069
Date de délivrance: 2001/11/19
Dénomination approuvée: **'Sunbelkupi'**
Nom commercial: Million Bells Trailing Pink

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2203
Date de délivrance: 2005/09/16
Dénomination approuvée: **'Sunbelre'**
Nom commercial: Million Bells Red

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2348
Date de délivrance: 2005/12/21
Dénomination approuvée: **'Sunbelrikupi'**
Nom commercial: Million Bells Creeping Pink

CINÉRAIRE
(*Senecio cruentus* × *S. heritierii)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1592
Date de délivrance: 2003/09/26
Dénomination approuvée: **'Sunsenebu'**
Nom commercial: Blue

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1593
Date de délivrance: 2003/09/26
Dénomination approuvée: **'Sunsenedibu'**
Nom commercial: Deep Blue

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2727
Date de délivrance: 2007/04/13
Dénomination approuvée: **'Sunsenerabu'**
Nom commercial: Senetti Lavender Blue
Synonyme: Sunseneraibu

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2728
Date de délivrance: 2007/04/13
Dénomination approuvée: **'Sunsenerapi'**
Nom commercial: Senetti Salmon

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1594
Date de délivrance: 2003/09/26
Dénomination approuvée: **'Sunsenere'**
Nom commercial: Magenta

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1595
Date de délivrance: 2003/09/26
Dénomination approuvée: **'Sunsenereba'**
Nom commercial: Magenta Bicolor

FUCHSIA
(*Fuchsia)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Ltd. and Nishinomiya City, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1222
Date de délivrance: 2002/08/14
Dénomination approuvée: **'Sanicomf'**
Nom commercial: Angel Earrings Dainty

► **Titulaire:** Suntory Flowers Ltd. and Nishinomiya City, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1223
Date de délivrance: 2002/08/14
Dénomination approuvée: **'Sanihanf'**
Nom commercial: Angel Earrings Cascading

LIN
(*Linum usitatissimum)*

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 0805
Date de délivrance: 2000/08/28
Dénomination approuvée: **'Taurus'**

MANDEVILLA
(*Mandevilla ×amabilis × M. boliviensis)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2477
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunmandecos'**
Nom commercial: Sun Parasol Pink

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2478
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunmandecrim'**
Nom commercial: Sundaville Red/Crimson Fantasy

NIEREMBERGIE (*Nierembergia)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1688
Date de délivrance: 2003/12/09
Dénomination approuvée: **'Sunnicobu'**
Nom commercial: Fairy Bells Lilac

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2487
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunniparisobu'**
Nom commercial: Summer Splash Patio Light Blue

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 1692
Date de délivrance: 2003/12/15
Dénomination approuvée: **'Newdale'**

► **Titulaire:** Minnesota Agricultural Experiment Station, St. Paul, Minnesota (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: United Grain Growers Limited, Winnipeg (Manitoba)
Nouveau mandataire au Canada: Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 0290
Date de délivrance: 1997/01/06
Dénomination approuvée: **'Stander'**

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum)*

► **Titulaire:** Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0332
Date de délivrance: 1997/06/17
Dénomination approuvée: **'Evening Glow'**

► **Titulaire:** Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0328
Date de délivrance: 1997/06/17
Dénomination approuvée: **'Glacis'**
Nom commercial: Northstar

► **Titulaire:** Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0336
Date de délivrance: 1997/06/17
Dénomination approuvée: **'Melody'**

► **Titulaire:** Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0330
Date de délivrance: 1997/06/17
Dénomination approuvée: **'Sassy Dark Red'**

PÉTUNIA
(*Petunia ×hybrida)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1076
Date de délivrance: 2001/11/19
Dénomination approuvée: **'Revolution Brilliantpink'**
Nom commercial: Surfinia Brilliant Pink

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1077
Date de délivrance: 2001/11/19
Dénomination approuvée: **'Revolution Brilliantpink Mini'**
Nom commercial: Surfinia Mini Brilliant Pink

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1073
Date de délivrance: 2001/11/19
Dénomination approuvée: **'Revolution Violet No. 3'**
Nom commercial: Surfinia Violet

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1078
Date de délivrance: 2001/11/19
Dénomination approuvée: **'Revolution White'**
Nom commercial: Surfinia White
Synonyme: Kesupite

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2354
Date de délivrance: 2005/12/21
Dénomination approuvée: **'Sunbabuve'**
Nom commercial: Surfinia Baby Blue Veined

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2353
Date de délivrance: 2005/12/21
Dénomination approuvée: **'Sunbapive'**
Nom commercial: Surfinia Baby Pink Veined

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2540
Date de délivrance: 2006/10/16
Dénomination approuvée: **'Suncopablue'**
Nom commercial: Surfinia Baby Blue Compact

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2538
Date de délivrance: 2006/10/16
Dénomination approuvée: **'Suncopaho'**
Nom commercial: Surfinia Baby White Compact

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2539
Date de délivrance: 2006/10/16
Dénomination approuvée: **'Suncopapin'**
Nom commercial: Surfinia Baby Pink Compact

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1689
Date de délivrance: 2003/12/09
Dénomination approuvée: **'Sunlapur'**
Nom commercial: Surfinia Giant Purple

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2982
Date de délivrance: 2007/11/09
Dénomination approuvée: **'Sunmilk'**
Nom commercial: Surfinia Royal Milk Tea

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2537
Date de délivrance: 2006/10/16
Dénomination approuvée: **'Sunpatiki'**
Nom commercial: Surfinia Patio Yellow

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2981
Date de délivrance: 2007/11/09
Dénomination approuvée: **'Sunraspberry'**
Nom commercial: Surfinia Raspberry Dream

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2468
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunrove'**
Nom commercial: Surfina Pink Veined

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2480
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunrovein'**
Nom commercial: Surfinia Rose Veined

PHLOX
(*Phlox drummondii)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3382
Date de délivrance: 2008/10/27
Dénomination approuvée: **'Sunphlomine'**

POIS
(*Pisum sativum)*

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2275
Date de délivrance: 2005/11/22
Dénomination approuvée: **'Camry'**

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 1016
Date de délivrance: 2001/08/30
Dénomination approuvée: **'Eclipse'**

► **Titulaire:** Advanta Seeds U.K. Limited, Sleaford, Lincolnshire (Royaume-Uni)
Ancien mandataire au Canada: Advanta Canada Inc., Winnipeg (Manitoba)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 1326
Date de délivrance: 2002/12/02
Dénomination approuvée: **'Miami'**

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2878
Date de délivrance: 2007/08/21
Dénomination approuvée: **'Noble'**

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2506
Date de délivrance: 2006/08/23
Dénomination approuvée: **'Polstead'**

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 0733
Date de délivrance: 2000/03/06
Dénomination approuvée: **'Samson'**

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3350
Date de délivrance: 2008/09/17
Dénomination approuvée: **'Sorento'**

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2505
Date de délivrance: 2006/08/23
Dénomination approuvée: **'Tamora'**

► **Titulaire:** Limagrain Nederland B.V., Lelystad (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2274
Date de délivrance: 2005/11/22
Dénomination approuvée: **'Tudor'**

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum)*

► **Titulaire:** Colorado Certified Potato Growers' Assn., Inc., Center, Colorado (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: HZPC-Americas, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
Nouveau mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 2463
Date de délivrance: 2006/07/27
Dénomination approuvée: **'Keystone Russet'**

► **Titulaire:** Van Rijn - KWS B.V., Poeldijk (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Nouveau mandataire au Canada: Tuberosum Technologies Inc., Outlook (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2705
Date de délivrance: 2007/03/07
Dénomination approuvée: **'Piccolo'**
Synonyme: Piccolo Star

ROSIER (*Rosa)*

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Ancien mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 0602
Date de délivrance: 1999/04/07
Dénomination approuvée: **'POULhappy'**
Nom commercial: Charming Parade

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Ancien mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 0603
Date de délivrance: 1999/04/07
Dénomination approuvée: **'POULprima'**
Nom commercial: Purple Parade

TORÉNIA (*Torenia)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2470
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunrenilahopas'**
Nom commercial: Summerwave White Purple Throat

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2471
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunrenilamu'**
Nom commercial: Summerwave Large Violet

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2351
Date de délivrance: 2005/12/21
Dénomination approuvée: **'Sunrenilapa'**
Nom commercial: Summerwave Large Amethyst

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1066
Date de délivrance: 2001/11/19
Dénomination approuvée: **'Sunrenimu'**
Nom commercial: Summerwave Violet

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2362
Date de délivrance: 2006/01/12
Dénomination approuvée: **'Sunrenirirepa'**
Nom commercial: Summerwave Amethyst

TRITICALE (×*Triticosecale)*

► **Titulaire:** Alberta Agriculture and Rural Development, Lacombe (Alberta)
Ancien mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Nouveau mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3088
Date de délivrance: 2007/11/30
Dénomination approuvée: **'Bunker'**

VERVEINE (*Verbena ×hybrida)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1083
Date de délivrance: 2001/11/19
Dénomination approuvée: **'Sunmaref TP-P'**
Nom commercial: Tapien Pink
Synonyme: Sunvil, Suntory TP-P

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1690
Date de délivrance: 2003/12/09
Dénomination approuvée: **'Sunmaref TP-SAP'**
Nom commercial: Tapien Salmon

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1081
Date de délivrance: 2001/11/19
Dénomination approuvée: **'Sunmaref TP-V'**
Nom commercial: Tapien Violet Blue
Synonyme: Sunvop, Suntory TP-V

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2349
Date de délivrance: 2005/12/21
Dénomination approuvée: **'Sunmaref TPPW'**
Nom commercial: Tapien Pure White

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1085
Date de délivrance: 2001/11/19
Dénomination approuvée: **'Sunmariba'**
Nom commercial: Temari Violet

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2481
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunmaribagadi'**
Nom commercial: Temari Burgundy Improved

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1838
Date de délivrance: 2004/06/11
Dénomination approuvée: **'Sunmaririho'**
Nom commercial: Temari White

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2479
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunmarisakura'**
Nom commercial: Temari Sakura Pink

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2485
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Suntapilabu'**
Nom commercial: Tapien Lilac

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1225
Date de délivrance: 2002/08/14
Dénomination approuvée: **'Sunvivabupa'**
Nom commercial: Temari Patio Blue
Synonyme: Sunvivabupan

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1227
Date de délivrance: 2002/08/14
Dénomination approuvée: **'Sunvivapa'**
Nom commercial: Temari Patio Hot Pink

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2361
Date de délivrance: 2006/01/12
Dénomination approuvée: **'Sunvivare'**
Nom commercial: Temari Patio Red
Synonyme: Sunvivared

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1228
Date de délivrance: 2002/08/14
Dénomination approuvée: **'Sunvivaro'**
Nom commercial: Temari Patio Rose

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2483
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunvivasamo'**
Nom commercial: Temari Patio Salmon

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1086
Date de délivrance: 2001/11/19
Dénomination approuvée: **'Sunvp-su'**
Nom commercial: Temari Bright Red

VIOLETTE
(*Viola cornuta)*

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2473
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunvioho'**
Nom commercial: Violina White

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Ancien mandataire au Canada: Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2474
Date de délivrance: 2006/08/03
Dénomination approuvée: **'Sunvioki'**
Nom commercial: Violina Yellow

CHANGEMENT DE TITULAIRE

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0332
Date de délivrance: 1997/06/17
Dénomination approuvée: **'Evening Glow'**

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0328
Date de délivrance: 1997/06/17
Dénomination approuvée: **'Glacis'**
Nom commercial: Northstar

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0336
Date de délivrance: 1997/06/17
Dénomination approuvée: **'Melody'**

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0330
Date de délivrance: 1997/06/17
Dénomination approuvée: **'Sassy Dark Red'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Ancien titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Nouveau titulaire: Colorado State University Research Foundation, Fort Collins, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3389
Date de délivrance: 2008/11/17
Dénomination approuvée: **'Alta Crown'**

DEMANDES ABANDONNÉES

ABRICOTIER (*Prunus armeniaca)*

► **Requérant:** The Horticulture and Food Research Institute of New Zealand Limited, Auckland (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3127
Date de la demande: 2002/06/28
Date d'abandon: 2008/10/10
Dénomination proposée: **'Dunstan'**

AGASTACHE DU MEXIQUE (*Agastache mexicana)*

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4321
Date de la demande: 2004/08/13
Date d'abandon: 2008/11/06
Dénomination proposée: **'Kiegabi'**

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4322
Date de la demande: 2004/08/13
Date d'abandon: 2008/11/06
Dénomination proposée: **'Kiegador'**

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4323
Date de la demande: 2004/08/13
Date d'abandon: 2008/11/06
Dénomination proposée: **'Kiegapur'**

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3233
Date de la demande: 2002/09/04
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kiecadros'**
Nom commercial: Spring Fling Rose

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4050
Date de la demande: 2004/02/20
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kiecalem'**
Nom commercial: Spring Fling Lemon

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4049
Date de la demande: 2004/02/20
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kiecawit'**
Nom commercial: Spring Fling White

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3236
Date de la demande: 2002/09/04
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kiecayel'**
Nom commercial: Spring Fling Yellow

CHANVRE (*Cannabis sativa)*

► **Requérant:** GW Pharma Ltd., Wiltshire (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: Smart & Biggar, Vancouver (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 05-4644
Date de la demande: 2005/03/24
Date d'abandon: 2008/09/12
Dénomination proposée: **'Grace'**

DAHLIA (*Dahlia)*

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3238
Date de la demande: 2002/09/04
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kiedahbic'**
Nom commercial: Amazon Pink Tricolor

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4324
Date de la demande: 2004/08/13
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kiedahred'**

DAHLIA (*Dahlia ×hortensis)*

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4051
Date de la demande: 2004/02/20
Date d'abandon: 2008/11/06
Dénomination proposée: **'Kiedahsuy'**

DIASCIA (*Diascia barberae)*

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4052
Date de la demande: 2004/02/20
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kiedione'**

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4054
Date de la demande: 2004/02/20
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kiedithree'**

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4053
Date de la demande: 2004/02/20
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kieditwo'**

FUCHSIA (*Fuchsia)*

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3244
Date de la demande: 2002/09/04
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kiefudich'**
Nom commercial: Diva Cherry White

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3247
Date de la demande: 2002/09/04
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kiefukaf'**
Nom commercial: Windchime Neon White

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3248
Date de la demande: 2002/09/04
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kiefulap'**
Nom commercial: Diva Coral White

IMMORTELLE (*Bracteantha bracteata)*

► **Requérant:** Ernst Benary Samenzucht GmbH, Muenden (Allemagne)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5094
Date de la demande: 2005/10/06
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Bralem'**

► **Requérant:** Ernst Benary Samenzucht GmbH, Muenden (Allemagne)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5095
Date de la demande: 2005/10/06
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Golbra'**

IMPATIENTE (*Impatiens walleriana)*

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5075
Date de la demande: 2005/10/05
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Boddblorgbi'**

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5076
Date de la demande: 2005/10/05
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Boddblredbi'**

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5077
Date de la demande: 2005/10/05
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Boddblviobi'**

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3288
Date de la demande: 2002/09/30
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Bodlizchbut'**
Nom commercial: Little Lizzy Cherry Butterfly

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3289
Date de la demande: 2002/09/30
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Bodlizche'**
Nom commercial: Little Lizzy Cherry

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3287
Date de la demande: 2002/09/30
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Bodlizcorbut'**
Nom commercial: Little Lizzy Coral Butterfly

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3286
Date de la demande: 2002/09/30
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Bodlizorg'**
Nom commercial: Little Lizzy Orange

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5078
Date de la demande: 2005/10/05
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Bodlizorgnov'**

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3285
Date de la demande: 2002/09/30
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Bodlizpin'**
Nom commercial: Little Lizzy Pink

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3293
Date de la demande: 2002/09/30
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Bodlizvio'**
Nom commercial: Little Lizzy Violet

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5079
Date de la demande: 2005/10/05
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Bodlizviosta'**

LANTANA
(*Lantana camara)*

► **Requérant:** Robert J. Roberson, Grain Valley, Missouri (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 03-3575
Date de la demande: 2003/04/30
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Robmornvan'**
Nom commercial: Morning Glow Vanilla

LOBÉLIE
(*Lobelia)*

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3239
Date de la demande: 2002/09/04
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Kielowa'**
Nom commercial: Waterfall White

NÉMÉSIE
(*Nemesia)*

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5098
Date de la demande: 2005/10/07
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Kieneblu'**

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5097
Date de la demande: 2005/10/07
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Kienero'**

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5096
Date de la demande: 2005/10/07
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Kienewhi'**

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis)*

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4330
Date de la demande: 2004/08/17
Date d'abandon: 2008/11/06
Dénomination proposée: **'Kieospip'**
Nom commercial: Pinwheel Purple

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4332
Date de la demande: 2004/08/17
Date d'abandon: 2008/11/06
Dénomination proposée: **'Kieospro'**
Nom commercial: Pinwheel Rose

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4331
Date de la demande: 2004/08/17
Date d'abandon: 2008/11/06
Dénomination proposée: **'Kieospwe'**
Nom commercial: Pinwheel White Eye

PÊCHER (*Prunus persica)*

► **Requérant:** University of Guelph, Guelph (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3103
Date de la demande: 2002/05/22
Date d'abandon: 2008/10/17
Dénomination proposée: **'V 84023'**

► **Requérant:** University of Guelph, Guelph (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3102
Date de la demande: 2002/05/22
Date d'abandon: 2008/10/17
Dénomination proposée: **'V 84061'**

► **Requérant:** University of Guelph, Guelph (Ontario)
Numéro de la demande: 02-3104
Date de la demande: 2002/05/22
Date d'abandon: 2008/10/17
Dénomination proposée: **'V 84101'**

PÉTUNIA (*Petunia ×hybrida)*

► **Requérant:** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 00-2321
Date de la demande: 2000/06/21
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'MP4'**
Nom commercial: Tiny Tunia Burgundy

► **Requérant:** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4320
Date de la demande: 2004/08/13
Date d'abandon: 2008/11/06
Dénomination proposée: **'MPD5'**
Nom commercial: Double Tiny Tunia Cherry

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** L. & P. Riemersma, Gebr., Ternaard (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 04-4477
Date de la demande: 2004/11/15
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'El Paso'**

► **Requérant:** Mansholt's Veredelingsbedrijf B.V., Ulrum (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 04-4478
Date de la demande: 2004/11/15
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Matador'**

► **Requérant:** Agrico, Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 04-4446
Date de la demande: 2004/10/20
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Red Baron'**

POURPIER
(*Portulaca grandiflora)*

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4021
Date de la demande: 2004/02/04
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Bodhigcre'**
Nom commercial: High Noon Cream

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4020
Date de la demande: 2004/02/04
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Bodhigros'**
Nom commercial: High Noon Rose

► **Requérant:** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 04-4298
Date de la demande: 2004/07/09
Date d'abandon: 2008/10/01
Dénomination proposée: **'Bodhigyel'**
Nom commercial: High Noon Yellow

SARRASIN
(*Fagopyrum esculentum)*

► **Requérant:** Kade Research Ltd., Morden (Manitoba)
Numéro de la demande: 04-4220
Date de la demande: 2004/06/14
Date d'abandon: 2008/11/06
Dénomination proposée: **'Koma'**

SAUGE
(*Salvia greggii)*

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5086
Date de la demande: 2005/10/05
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Kiesagink'**

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5087
Date de la demande: 2005/10/05
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Kiesagup'**

SAUGE
(*Salvia sinaloensis)*

► **Requérant:** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5088
Date de la demande: 2005/10/05
Date d'abandon: 2008/09/03
Dénomination proposée: **'Kiesasisap'**

SOJA
(*Glycine max)*

► **Requérant:** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5922
Date de la demande: 2007/06/07
Date d'abandon: 2008/11/10
Dénomination proposée: **'28-04R'**

DEMANDES RETIRÉES

AVOINE (*Avena sativa)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Semican Inc., Plessisville (Québec)
Numéro de la demande: 03-3893
Date de la demande: 2003/11/13
Date du retrait: 2009/02/18
Dénomination proposée: **'Goslin'**

BIDENT (*Bidens ferulifolia)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6322
Date de la demande: 2008/05/01
Date du retrait: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Fisbicom'**

BLÉ (*Triticum aestivum)*

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Des Moines, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6345
Date de la demande: 2008/05/21
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'25R62'**

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5840
Date de la demande: 2007/04/05
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'KLECA07144'**

CHRYSANTHÈME À CARÈNE (*Glebionis carinata)*

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6141
Date de la demande: 2008/01/28
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'Ves Reda'**
Nom commercial: Vestidos Red

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6142
Date de la demande: 2008/01/28
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'Ves Whit'**
Nom commercial: Vestidos White

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6143
Date de la demande: 2008/01/28
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'Ves Yel'**
Nom commercial: Vestidos Yellow

FRAISIER
(*Fragaria ×ananassa)*

► **Requérant:** Plantas de Navarra, S.A., Navarre (Espagne)
Mandataire au Canada: Ogilvy Renault, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 04-4253
Date de la demande: 2004/06/22
Date du retrait: 2009/01/13
Dénomination proposée: **'Plarionfre'**
Synonyme: Chiflon

FUCHSIA
(*Fuchsia)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Ltd. and Nishinomiya City, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5769
Date de la demande: 2007/02/23
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'Sanihanf arl2'**

HYDRANGÉE / HORTENSIA
(*Hydrangea macrophylla)*

► **Requérant:** Ryoji Irie, Ukyoku, Kyoto (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 05-4936
Date de la demande: 2005/06/02
Date du retrait: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Youmefour'**

► **Requérant:** Ryoji Irie, Ukyoku, Kyoto (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 05-4935
Date de la demande: 2005/06/02
Date du retrait: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Youmethree'**

► **Requérant:** Ryoji Irie, Ukyoku, Kyoto (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 05-4934
Date de la demande: 2005/06/02
Date du retrait: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Youmetwo'**

IMPATIENTE
(*Impatiens walleriana)*

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 05-5112
Date de la demande: 2005/10/17
Date du retrait: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Silte Pinkcie'**
Nom commercial: Silhouette Pink Ice

LAITUE
(*Lactuca sativa)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 05-4939
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'QSJ-02'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium)*

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-6104
Date de la demande: 2007/12/24
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'Cope Burg'**
Nom commercial: Calliope Burgundy

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-6105
Date de la demande: 2007/12/24
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'Cope Cher'**
Nom commercial: Calliope Cherry

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-6106
Date de la demande: 2007/12/24
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'Cope Rossa'**
Nom commercial: Calliope Rose

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-6101
Date de la demande: 2007/12/24
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'Amri Melo'**
Nom commercial: Americana Melon

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6232
Date de la demande: 2008/03/27
Date du retrait: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Fisbratel'**
Nom commercial: Bravo Pastel

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6234
Date de la demande: 2008/03/27
Date du retrait: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Fisrocor'**
Nom commercial: Rocky Mountain Coral

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium peltatum)*

► **Requérant:** Angelika Utecht, Montabaur (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5999
Date de la demande: 2007/09/07
Date du retrait: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Fisardred'**
Nom commercial: Red Blizzard '09

PENTAS
(*Pentas lanceolata)*

► **Requérant:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5410
Date de la demande: 2006/03/31
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'Nakpen005'**

PÉTUNIA
(*Petunia ×hybrida)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5324
Date de la demande: 2006/03/09
Date du retrait: 2009/02/09
Dénomination proposée: **'Balsundarco'**
Nom commercial: Suncatcher Dark Coral

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 08-6397
Date de la demande: 2008/07/04
Date du retrait: 2009/02/13
Dénomination proposée: **'Fispoin 13248'**

PTILOTUS
(*Ptilotus nobilis)*

► **Requérant:** The University of Queensland, Brisbane, Queensland (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6311
Date de la demande: 2008/04/24
Date du retrait: 2009/03/02
Dénomination proposée: **'Passion'**

► **Requérant:** The University of Queensland, Brisbane, Queensland (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6310
Date de la demande: 2008/04/24
Date du retrait: 2009/03/02
Dénomination proposée: **'Purity'**

ROSIER
(*Rosa)*

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 05-4941
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Poulpah024'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 05-4943
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Poulpah026'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 05-4944
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Poulpah028'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 05-4945
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Poulpah030'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 05-4948
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Poulpar033'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 05-4949
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Poulpar036'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 05-4950
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Poulpar038'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 05-4951
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Poulpar039'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 05-4952
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Poulpar040'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 05-4953
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Poulpar042'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 05-4954
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Poulpar043'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 05-4955
Date de la demande: 2005/06/03
Date du retrait: 2009/01/22
Dénomination proposée: **'Poulty007'**

SAUGE (*Salvia)*

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-6114
Date de la demande: 2007/12/24
Date du retrait: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Mes Azur'**
Nom commercial: Mesa Azure

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-6115
Date de la demande: 2007/12/24
Date du retrait: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Mes Pur'**
Nom commercial: Mesa Purple

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-6116
Date de la demande: 2007/12/24
Date du retrait: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Mes Ros'**
Nom commercial: Mesa Rose

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-6117
Date de la demande: 2007/12/24
Date du retrait: 2009/03/13
Dénomination proposée: **'Mes Scarl'**
Nom commercial: Mesa Scarlet

SOJA (*Glycine max)*

► **Requérant:** University of Guelph, Guelph (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5217
Date de la demande: 2006/02/03
Date du retrait: 2009/03/05
Dénomination proposée: **'OAC Huron'**

VERVEINE (*Verbena)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5847
Date de la demande: 2007/04/05
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'KLEVP07363'**
Nom commercial: Lascar Purple Eye

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5848
Date de la demande: 2007/04/05
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'KLEVP07368'**
Nom commercial: Fuego Red

VERVEINE (*Verbena ×hybrida)*

► **Requérant:** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-6121
Date de la demande: 2007/12/24
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'Lan Bulle09'**
Nom commercial: Lanai Blue 09

VIOLETTE (*Viola cornuta)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6260
Date de la demande: 2008/03/31
Date du retrait: 2009/01/28
Dénomination proposée: **'Sunviolaho'**

RENONCIATION AU CERTIFICAT D'OBTENTION

AVOINE (*Avena sativa)*

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3195
Date de délivrance: 2008/03/19
Date de la renonciation: 2009/02/17
Dénomination approuvée: **'CDC Sol-Fi'**

BLÉ (*Triticum aestivum)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 1726
Date de délivrance: 2004/02/04
Date de la renonciation: 2009/01/22
Dénomination approuvée: **'Kanata'**

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Titulaire:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 2677
Date de délivrance: 2007/01/24
Date de la renonciation: 2009/03/06
Dénomination approuvée: **'Kakegawa S63'**
Nom commercial: Colorburst Pro Rose

► **Titulaire:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 2678
Date de délivrance: 2007/01/24
Date de la renonciation: 2009/03/06
Dénomination approuvée: **'Kakegawa S64'**
Nom commercial: Colorburst Pro Blue

► **Titulaire:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 2679
Date de délivrance: 2007/01/24
Date de la renonciation: 2009/03/06
Dénomination approuvée: **'Kakegawa S65'**
Nom commercial: Colorburst Pro White

► **Titulaire:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 2681
Date de délivrance: 2007/01/24
Date de la renonciation: 2009/03/06
Dénomination approuvée: **'Kakegawa S82'**
Nom commercial: Colorburst Trailing Electric Red

CANOLA (*Brassica napus)*

► **Titulaire:** Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada: SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2721
Date de délivrance: 2007/03/26
Date de la renonciation: 2009/02/03
Dénomination approuvée: **'1839V'**

► **Titulaire:** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro du certificat: 1727
Date de délivrance: 2004/02/06
Date de la renonciation: 2009/01/06
Dénomination approuvée: **'1862'**

► **Titulaire:** Pioneer Hi-Bred Production Limited, Caledon (Ontario)
Numéro du certificat: 1136
Date de délivrance: 2002/03/01
Date de la renonciation: 2009/02/19
Dénomination approuvée: **'44A04'**

► **Titulaire:** Pioneer Hi-Bred Production Limited, Caledon (Ontario)
Numéro du certificat: 0729
Date de délivrance: 2000/02/21
Date de la renonciation: 2009/02/19
Dénomination approuvée: **'46A76'**

► **Titulaire:** Svalöf Weibull AB & Norddeutsche Pflanzenzucht, Hohenlieth (Allemagne)
Mandataire au Canada: SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3190
Date de délivrance: 2008/03/17
Date de la renonciation: 2009/03/17
Dénomination approuvée: **'MSL SW 740C'**

► **Titulaire:** Svalöf Weibull AB & Norddeutsche Pflanzenzucht, Hohenlieth (Allemagne)
Mandataire au Canada: SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3193
Date de délivrance: 2008/03/17
Date de la renonciation: 2009/03/17
Dénomination approuvée: **'MSL SW 879C RR'**

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum)*

► **Titulaire:** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat: 0920
Date de délivrance: 2001/03/22
Date de la renonciation: 2009/03/04
Dénomination approuvée: **'Yoduluth'**
Nom commercial: Duluth

CLÉMATITE (*Clematis)*

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 3127
Date de délivrance: 2008/02/01
Date de la renonciation: 2009/01/07
Dénomination approuvée: **'Evipo012'**
Nom commercial: Medley

KALANCHOÉ (*Kalanchoë blossfeldiana)*

► **Titulaire:** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2707
Date de délivrance: 2007/03/12
Date de la renonciation: 2009/03/13
Dénomination approuvée: **'Cher'**

► **Titulaire:** Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3174
Date de délivrance: 2008/03/07
Date de la renonciation: 2009/03/13
Dénomination approuvée: **'Don Domingo'**

► **Titulaire:** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2710
Date de délivrance: 2007/03/12
Date de la renonciation: 2009/03/13
Dénomination approuvée: **'Kerr'**

► **Titulaire:** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2712
Date de délivrance: 2007/03/12
Date de la renonciation: 2009/03/13
Dénomination approuvée: **'Ross'**

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Titulaire:** University of Saskatchewan Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agricore United, Winnipeg (Manitoba)
Numéro du certificat: 1629
Date de délivrance: 2003/10/20
Date de la renonciation: 2008/12/19
Dénomination approuvée: **'CDC Springside'**

PÉLARGONIUM (*Pelargonium peltatum)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 3167
Date de délivrance: 2008/03/06
Date de la renonciation: 2009/02/13
Dénomination approuvée: **'Fisnow'**

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima)*

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3178
Date de délivrance: 2008/03/07
Date de la renonciation: 2009/03/13
Dénomination approuvée: **'NPCW04097'**

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum)*

► **Titulaire:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 2389
Date de délivrance: 2006/03/01
Date de la renonciation: 2009/02/19
Dénomination approuvée: **'Pamela'**

► **Titulaire:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 2390
Date de délivrance: 2006/03/01
Date de la renonciation: 2009/02/19
Dénomination approuvée: **'Rosanna'**

ROSIER (*Rosa)*

► **Titulaire:** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3188
Date de délivrance: 2008/03/14
Date de la renonciation: 2009/03/13
Dénomination approuvée: **'Evera134'**

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 2076
Date de délivrance: 2005/02/02
Date de la renonciation: 2009/01/07
Dénomination approuvée: **'Poulac015'**
Nom commercial: Regina

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 1454
Date de délivrance: 2003/03/10
Date de la renonciation: 2009/03/10
Dénomination approuvée: **'POULra001'**
Nom commercial: Monica Parade

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 1455
Date de délivrance: 2003/03/10
Date de la renonciation: 2009/03/10
Dénomination approuvée: **'POULra002'**
Nom commercial: Heidi Parade

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 1457
Date de délivrance: 2003/03/10
Date de la renonciation: 2009/03/10
Dénomination approuvée: **'POULra005'**
Nom commercial: Nicoline Parade

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 1739
Date de délivrance: 2004/02/13
Date de la renonciation: 2009/01/20
Dénomination approuvée: **'POULra007'**
Nom commercial: Fiona Parade

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 2080
Date de délivrance: 2005/02/02
Date de la renonciation: 2009/01/07
Dénomination approuvée: **'Poulra024'**
Nom commercial: Linda

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 2695
Date de délivrance: 2007/02/12
Date de la renonciation: 2009/01/20
Dénomination approuvée: **'Poultw001'**
Nom commercial: Memphis

RETRAIT DU CERTIFICAT TEMPORAIRE

AVOINE
(*Avena sativa)*

► **Requérant:** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: Seed Depot Corporation, Pilot Mound (Manitoba)
Numéro de la demande: 07-5997
Date de la demande: 2007/09/04
Dénomination proposée: **'Souris'**
Date du retrait: 2009/02/13

RÉVOCATION DU CERTIFICAT D'OBTENTION

CANOLA
(*Brassica napus)*

► **Titulaire:** Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)
Mandataire au Canada: Agriprogress Inc., Morden (Manitoba)
Numéro du certificat: 1049
Date de délivrance: 2001/10/05
Date de la révocation: 2009/02/17
Dénomination: **'Hudson'**

► **Titulaire:** Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2018
Date de délivrance: 2004/11/18
Date de la révocation: 2009/03/30
Dénomination: **'SP Craven'**

FUCHSIA
(*Fuchsia triphylla)*

► **Titulaire:** Fuchsiavale Nurseries, Torton (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 1635
Date de délivrance: 2003/10/30
Date de la révocation: 2009/03/13
Dénomination: **'John Ridding'**
Nom commercial: Firecracker

GÉRANIUM
(*Geranium)*

► **Titulaire:** Naturally Native New Zealand Plants Ltd., Tauranga (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 1050
Date de délivrance: 2001/10/12
Date de la révocation: 2009/02/18
Dénomination: **'Pink Spice'**

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 2510
Date de délivrance: 2006/08/29
Date de la révocation: 2009/01/19
Dénomination: **'PER10101'**
Nom commercial: Jester Marble

AVOINE
(Avena sativa)

Dénomination proposée: **'CDC Minstrel'**
Numéro de la demande: 08-6290
Date de la demande: 2008/04/11
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Brian Rossnagel, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'AC Assiniboia' et 'CDC Dancer'

Sommaire: *La gaine et le limbe des feuilles inférieures ont une pubescence plus clairsemée chez 'CDC Minstrel' que chez 'AC Assiniboia'. La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée ou retombante est moindre chez 'CDC Minstrel' que chez 'AC Assiniboia'. La dernière feuille de 'CDC Minstrel' est plus étroite que celle de 'CDC Dancer' et plus courte que celle de 'AC Assiniboia'. La pubescence de la tige juste au-dessus et au-dessous du nœud supérieur est plus clairsemée chez 'CDC Minstrel' que chez 'AC Assiniboia'. La variété candidate donne une plante plus courte que les variétés de référence. La panicule est plus courte chez 'CDC Minstrel' que chez 'CDC Dancer'. Le nœud inférieur de la panicule porte moins de poils ou épines chez 'CDC Minstrel' que chez 'AC Assiniboia'. Les sillons de la rachéole sont plus courts chez 'CDC Minstrel' que chez 'CDC Dancer'. La pubescence de la rachéole est plus clairsemée chez 'CDC Minstrel' que chez 'AC Assiniboia'. La glume inférieure est plus longue chez 'CDC Minstrel' que chez 'CDC Dancer'. Le grain de 'CDC Minstrel' présente une pilosité basale, alors que celui de 'CDC Dancer' en est dépourvu.*

Description:
PLANTE : avoine de printemps à grains vêtus.

JEUNE PLANTE : demi-dressée à intermédiaire; gaine et limbe des feuilles inférieures moyennement à densément pubescents.

FEUILLES : vert foncé, moyennement glauques; bord à pubescence moyenne à dense; fréquence faible à moyenne de sujets à dernière feuille recourbée; pubescence moyenne à dense juste au-dessus et au-dessous du nœud supérieur.

PANICULE : équilatérale, dense; ramifications semi-dressées; angle de 30 à 45 degrés entre le rachis et la ramification latérale dominante; poils ou épines du nœud inférieur de longueur moyenne, peu nombreux à moyennement nombreux.
ÉPILLET : retombant, produisant deux grains; séparation par fracture.
RACHÉOLE : à pubescence très clairsemée à clairsemée; article compris entre les deux premières fleurs moyen à long; sillons courts à moyens.
GLUMES : moyennement glauques.
GLUMELLE INFÉRIEURE : blanche à jaune à maturité, moyennement glauque au stade vert; faces latérale et dorsale à pubescence clairsemée; chevauchement sur la glumelle supérieure moyen; arête toujours absente ou très rarement présente.
GRAIN : crème à jaune; pilosité basale courte; scutellum pointu à arrondi au sommet, de taille moyenne; amande à pubescence moyenne à dense.

RÉACTION AUX MALADIES : plante résistante aux races A13, 30 et 617 du charbon nu (*Ustilago avenae*), modérément résistante aux races NA8, 16, 25, 27, 28, 55 et 67 de la rouille noire (*Puccinia graminis* f.sp. *avenae*), sensible au virus de la jaunisse nanisante de l'orge (BYDV) et sensible aux races CR13, 200, 223, 225, 241, 244 et 245 de la rouille couronnée (*Puccinia coronata*).

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse; plante sensible à la photopériode.

Origine génétique: 'CDC Minstrel' (code expérimental OT3018) a été mise au point par sélection généalogique au Crop Development Centre (CDC) de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. Elle est issue d'un croisement OT293 × 'CDC Dancer' réalisé en 1999. OT293 est une lignée généalogique du Centre de recherches sur les céréales d'AAC, à Winnipeg, au Manitoba, issue d'un croisement 91RAT20 × Dmt68, tandis que 'CDC Dancer' est un cultivar mis au point

par le CDC à partir d'un croisement OT344 × OT269. Les générations F1 à F4 ont été cultivées en vrac, dans une pépinière d'hiver de Nouvelle-Zélande en ce qui concerne les F1 et F3. 'CDC Minstrel' est issue d'une seule panicule F4 sélectionnée au champ en 2001 à Saskatoon. L'année suivante, les graines ont été semées à Saskatoon, et un seul poquet F5 a été sélectionné. La lignée SO03191 provient de la mise en mélange des graines de ce poquet. Elle a été inscrite aux essais de rendement du CDC de 2003 et 2004, puis, sous le code OT3018, aux essais coopératifs d'avoine de l'Ouest canadien de 2005 et 2006. Les critères de sélection étaient le rendement grainier, le rendement à la mouture, la résistance de la paille, la résistance aux maladies et la qualité du grain, qui devait être ventru et donner un gruau à faible teneur en huile.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'CDC Minstrel' ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 2 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,7 mètres, espacés de 20 cm.

Tableau de comparaison pour 'CDC Minstrel'

	'CDC Minstrel'	**'AC Assiniboia'***	**'CDC Dancer'***
Largeur de la dernière feuille (mm)			
moyenne 2007	12,55	13,40	14,25
écart-type	0,83	0,68	1,02
moyenne 2008	15,05	14,70	16,25
écart-type	1,05	1,26	1,65
Longueur de la dernière feuille (cm)			
moyenne 2007	16,33	19,72	16,84
écart-type	2,07	2,75	2,21
moyenne 2008	19,95	23,22	21,79
écart-type	2,24	3,36	2,99
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne 2007	102,80	109,50	111,70
écart-type	3,55	3,12	3,69
moyenne 2008	93,00	100,40	101,65
écart-type	2,68	2,48	2,78
Longueur de la panicule (cm)			
moyenne 2007	17,64	19,34	19,10
écart-type	1,20	1,44	1,26
moyenne 2008	14,81	16,35	17,89
écart-type	1,25	1,45	1,61
Longueur de la glume inférieure (mm)			
moyenne 2007	20,15	20,75	17,25
écart-type	1,76	1,45	1,33
moyenne 2008	18,15	18,70	16,45
écart-type	1,35	1,34	1,15

*variétés de référence

Avoine: 'CDC Minstrel' (au centre) avec les variétés de référence 'AC Assiniboia' (à gauche) et 'CDC Dancer' (à droite)

Avoine: 'CDC Minstrel' (au centre) avec les variétés de référence 'CDC Dancer' (à gauche) et 'AC Assiniboia' (à droite)

BLÉ
(Triticum aestivum)

Dénomination proposée: **'CDC Abound'**
Numéro de la demande: 07-5718
Date de la demande: 2007/01/15
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Pierre Hucl, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'AC Barrie', 'Superb' et 'CDC Imagine'

Sommaire: *Les oreillettes de la dernière feuille sont plus anthocyanées chez 'CDC Abound' que chez 'AC Barrie' et 'CDC Imagine'. L'épi est effilé chez 'CDC Abound', alors qu'il est cylindrique chez 'AC Barrie' et 'CDC Imagine'. L'épi est entièrement aristé chez 'CDC Abound', alors qu'il ne porte au sommet que des arêtes rudimentaires chez 'AC Barrie' et 'CDC Imagine'. Les poils de la brosse du grain sont plus courts chez 'CDC Abound' que chez 'CDC Imagine'. Le germe est rond chez la variété candidate, alors qu'il est ovale chez les variétés de référence. 'CDC Abound' donne une plante plus courte que 'AC Barrie' et un peu plus courte que 'Superb' et 'CDC Imagine'. 'CDC Abound' et 'CDC Imagine' sont résistantes aux herbicides à base d'imazamox (imidazolinone), tandis que 'AC Barrie' et 'Superb' y sont susceptibles.*

Description:
PLANTE : blé de printemps à port dressé à demi-dressé; entre-nœud supérieur glabre.
JEUNE PLANTE : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres ou très faiblement pubescents.

DERNIÈRE FEUILLE : horizontale à dressée, vert moyen, à gaine et limbe glabres; gaine faiblement glauque; oreillettes fortement anthocyanées, à marge faiblement pubescente; fréquence moyenne de sujets à dernière feuille recourbée ou retombante.

COL DE L'ÉPI : faiblement glauque, à courbure très faible à faible.
PAILLE : non anthocyanée à maturité; moelle creuse en section transversale.

ÉPI : effilé, de densité moyenne, dressé et blanc à maturité, très faiblement à faiblement glauque, sans épillets supplémentaires; arêtes blanches, de longueur égale à l'épi, fortement à très fortement étalées; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence clairsemée.
GLUME INFÉRIEURE : de largeur et longueur moyennes, glabre ou très faiblement pubescente; troncature droite à légèrement inclinée, de largeur moyenne; bec droit à légèrement courbé, court à moyen; pilosité interne clairsemée; empreinte interne nulle à petite.
GLUMELLE INFÉRIEURE : à bec droit.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen, largement elliptique, de grosseur moyenne, de longueur et largeur moyennes; joue faiblement angulaire à angulaire; brosse de grandeur moyenne, à poils courts; germe rond, de grandeur moyenne; sillon peu profond à moyennement profond, de largeur moyenne; coloration au phénol brune.

RÉACTION AUX MALADIES : plante très sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum, Fusarium* sp.) et à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), modérément résistante à modérément sensible au charbon nu (*Ustilago tritici*) et résistante à la rouille noire (*Puccinia graminis* f.sp. *tritici*).

QUALITÉ DU GRAIN : bonne qualité boulangère.

RÉACTION AUX HERBICIDES : plante résistante à l'imazamox.

Origine génétique: 'CDC Abound' est issue d'un croisement Superb*2/BW755 réalisé en 1998 à l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. BW755, issue d'un croisement Grandin*3/Fidel-FS2, a fourni à 'CDC

Abound' le gène lui conférant une tolérance aux imidazolinones. La lignée dihaploïde 'CDC Abound' a été mise à l'essai sous le code BW824. L'imazamox a été utilisé comme herbicide pour la sélection du BW824 dans les parcelles d'essai de 2000 et 2001. BW824 a été inscrite à des essais de rendement en 2001 et aux essais 'B' de blé panifiable de l'Ouest en 2002, sous le code IR01013. BW824 a ensuite été inscrite aux Essais coopératifs de blé panifiable de l'Ouest de 2003 à 2005.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été menés au cours des étés 2006 et 2007 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 5 rangs de 3,6 mètres, et ces rangs étaient espacés de 20,3 cm.

Tableau de comparaison pour 'CDC Abound'

	'CDC Abound'	'AC Barrie'*	'Superb'*	'CDC Imagine'*
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne	93,55	102,85	97,38	96,95
écart-type	2,66	3,59	2,57	2,61

*variétés de référence

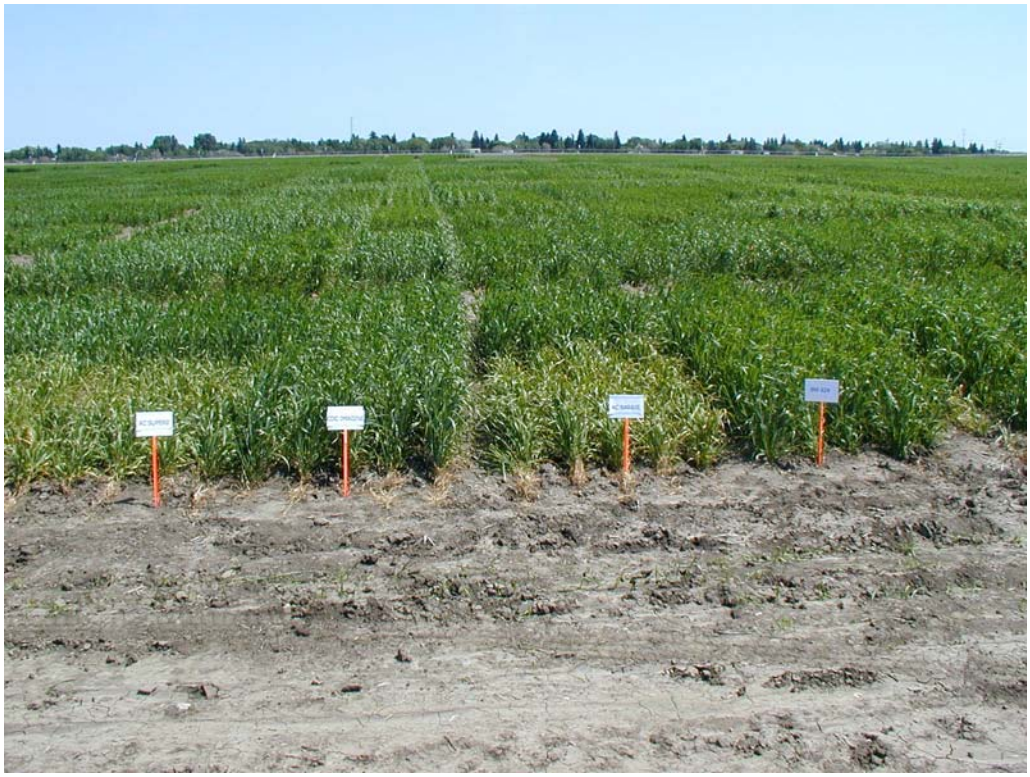

Blé: 'CDC Abound' (BW824) (à droite) avec les variétés de référence 'Superb' (à gauche), 'CDC Imagine' (centre gauche) et 'AC Barrie' (centre droite)

Blé: 'CDC Abound' (BW824) (à gauche) avec les variétés de référence 'AC Barrie' (centre gauche), 'Superb' (centre droite) et 'CDC Imagine' (à droite)

Dénomination proposée: **'Faller'**
Numéro de la demande: 08-6333
Date de la demande: 2008/05/12
Requérant: NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Sélectionneur: Mohamed Mergoum, NDSU, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)

Variétés de référence: 'Superb' et 'Glenn'

Sommaire: *L'épiaison survient plus tôt chez 'Faller' que chez 'Glenn'. La fréquence des sujets à dernière feuille recourbée ou retombante est plus élevée chez la variété candidate que chez les variétés de référence. Les oreillettes de la dernière feuille sont plus anthocyanées chez 'Faller' que chez 'Superb' et 'Glenn'. L'épi est plus glauque chez 'Faller' que chez 'Superb', et il est moins dressé à maturité.*

Description:
PLANTE : blé de printemps à port demi-dressé.
FEUILLES INFÉRIEURES DE LA JEUNE PLANTE : à gaine et limbe glabres ou très faiblement pubescents.

DERNIÈRE FEUILLE : à gaine et limbe glabres; gaine faiblement glauque; oreillettes moyennement à fortement anthocyanées; fréquence élevée à très élevée de sujets à dernière feuille recourbée ou retombante.

PAILLE : à moelle mince en section transversale.

ÉPI : cylindrique, de densité faible à moyenne, incliné et blanc à maturité, moyennement glauque; arêtes blanches, courtes à moyennes, moyennement à fortement étalées; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence dense à très dense.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge clair, ovale, de grosseur moyenne, court à moyen, moyen à large.

Origine génétique: 'Faller' (code expérimental ND805) a été mise au point par sélection généalogique modifiée et sélection différée, à l'Université d'État du Dakota du Nord (NDSU), à Fargo, au Dakota du Nord, à partir d'un croisement ND2710/ND688/3/Kitt/Amidon//Grandin/Stoa sib. ND2710 provient de ND2603/Grandin, ND688 provient de Grandin/3/IAS20*4/H567.71//Amidon, Kitt est une variété de l'Université du Minnesota, Amidon et Grandin sont des variétés de la NDSU, et Stoa sib est une lignée sœur de Stoa, autre variété de la NDSU. Le croisement final a été réalisé durant l'automne 1997. La génération F1 a été cultivée en serre à la NDSU en 1998. La génération suivante a été cultivée durant la période automne-hiver 1998-1999 dans une pépinière d'hiver de Nouvelle-Zélande, où 100 épis ont été sélectionnés et battus séparément, en vue de la culture en épis-lignes de la génération F3. Durant l'été 1999, 10 épis F3 ont été sélectionnés en vue de la génération F4. Celle-ci a été cultivée durant l'été 2000, et 5 épis ont été sélectionnés et battus séparément en vue de la génération F5, qui a été cultivée en épis-lignes dans la pépinière d'hiver de Nouvelle-Zélande. La génération F5 a également été cultivée durant l'été 2001, dans le cadre d'essais de rendement menés dans les fermes expérimentales de la NDSU de Casselton et Prosper, au Dakota du Nord. Les graines récoltées dans une des parcelles de Casselton ont été mises en mélange pour les essais de rendement de 2002. La génération F6 a été cultivée en 2002 dans les deux mêmes localités, et encore une fois les graines récoltées dans une des parcelles de Casselton ont été mises en mélange, comme semence F7 pour un essai de rendement Élite mené en 2003. C'est à ce moment que le code ND805 a été attribué. La lignée a été inscrite aux essais de rendement Élite et aux essais de rendement du Dakota du Nord des étés 2004 à 2006, puis elle a été mise en circulation en janvier 2007. Dans le cas des premières générations, les critères de sélection ont été la vigueur de la plante, sa hauteur, sa précocité de maturation et sa résistance aux organismes nuisibles. Dans le cas des générations suivantes, les critères de sélection ont été le rendement grainier, la résistance à la verse, la résistance à l'égrenage, le poids spécifique, le poids de 1000 grains, la résistance aux maladies ainsi que les qualités meunière et boulangère du grain.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été menés durant l'été 2008 à Minto, au Manitoba, à raison de 4 répétitions par variété. Chaque parcelle comprenait 6 rangs de 5,5 mètres, et ces rangs étaient espacés de 20 cm. Les épreuves et essais étaient appuyés par le rapport d'essai no 200700328 acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour 'Faller'

	'Faller'	'Superb'*	'Glenn'*
Précocité d'épiaison (jours)			
moyenne	63	62	60

*variétés de référence

Blé: 'Faller'

Blé: variété de référence 'Superb'

Blé: variété de référence 'Glenn'

CANNEBERGE
(Vaccinium macrocarpon)

Dénomination proposée: **'NJS98-23'**
Numéro de la demande: 06-5234
Date de la demande: 2006/02/16
Requérant: Rutgers, The State University of New Jersey, New Brunswick, New Jersey (États-Unis)
Mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Nicholi Vorsa, Rutgers, The State University of New Jersey, New Brunswick, New Jersey (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'HyRed' et 'Ben Lear'

Sommaire: *Les feuilles sont plus grandes chez 'NJS98-23' que chez les variétés de référence. Les fruits sont plus gros chez 'NJS98-23' que chez les variétés de référence, et leur poids moyen est plus élevé. De plus, 'NJS98-23' est plus vigoureuse que les variétés de référence, en termes de colonisation des parcelles, de croissance des stolons et de densité de peuplement.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, à floraison hâtive.

FEUILLES : ovées, coriaces, à sommet obtus, à base tronquée et à marge entière.

FRUITS : gros, ovés en coupe longitudinale, faiblement pruinés, rouge-violet foncé (RHS 46A) à violet-brun (187A), à coloration de forte intensité, à maturation hâtive.

Origine génétique: 'NJS98-23' est issue d'un croisement réalisé en 1988 à l'Université Rutgers, à Chatsworth, au New Jersey. Le parent femelle était de la variété 'Stevens', tandis que le parent mâle était de la variété 'Ben Lear'. En 1998, un seul sujet a été sélectionné parmi la descendance, pour son rendement, pour sa résistance à la pourriture des baies et à la tache foliaire, pour la vigueur et le port dressé de ses stolons ainsi que pour la teneur en anthocyanes totales, la teneur en solides solubles et l'acidité totale de ses fruits.

Épreuves et essais: Les parcelles d'essai ont été établies en 2000 à Richmond, en Colombie-Britannique, et évaluées en 2006 et 2007. Chaque parcelle était constituée d'une colonie entièrement établie de 4,6 sur 4,6 mètres, comportant environ 30 à 40 tiges dressées par décimètre carré; ces tiges prenaient naissance de stolons enracinés à plusieurs endroits dans la parcelle. Les parcelles étaient séparées par des allées larges de 60 cm. Les essais ont été réalisés à raison de 3 répétitions par variété.

Tableau de comparaison pour 'NJS98-23'

	'NJS98-23'	'HyRed'*	'Ben Lear'*
Longueur des feuilles (cm)			
moyenne (p.p.d.s.=0,10)	1,00	0,90	0,80
écart-type	0,10	0,15	0,11
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne (p.p.d.s.=0,02)	0,40	0,38	0,35
écart-type	0,03	0,05	0,04
Largeur des fruits (cm)			
moyenne (p.p.d.s.=0,07)	1,6	1,5	1,4
écart-type	0,1	0,1	0,2

Poids des fruits (g)			
moyenne (p.p.d.s.=0,3)	2,0	1,7	1,4
écart-type	0,4	0,3	0,3
Teneur des fruits en anthocyanes totales (mg / 100 g)			
moyenne 2006-2007	49	60	51
écart-type	5,6	6,9	4,6
Rendement (g / 0,9 dm2)			
moyenne 2006-2007	507	471	445
écart-type	48,5	70,5	44,6

*variétés de référence

Canneberge: 'NJS98-23' (en haut à gauche) avec les variétés de référence 'Ben Lear' (en bas à gauche) et 'Hyred' (centre)

CHRYSANTHÈME
(Chrysanthemum)

Dénomination proposée: **'Power Bronze'**
Numéro de la demande: 08-6276
Date de la demande: 2008/04/04
Requérant: Willy's Greenhouses Ltd., Niagara on the Lake (Ontario)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Simon van Spronsen, Niagara-on-the-Lake (Ontario)

Variétés de référence: 'Apricot Cherie' et 'Power Yellow'

Sommaire: *La face interne des rayons est jaune clair avec du rouge-violet à la base chez 'Power Bronze', alors qu'elle est brun-orange à rouge-brun chez 'Apricot Cherie' et jaune chez 'Power Yellow'. La face externe des rayons est rouge-violet et jaune clair chez 'Power Bronze', alors qu'elle est brun-orange chez 'Apricot Cherie' et rouge-brun et jaune chez 'Power Yellow'.*

Description:
PLANTE : très courte à courte, multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; nombre moyen à élevé de tiges latérales principales; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : d'épaisseur moyenne, moyennement à fortement résistante, dépourvue de pigmentation anthocyanique; entre-nœuds courts à moyens.

FEUILLES : ascendantes à horizontales, moyennes à longues, de largeur moyenne; rapport longueur/largeur faible; face supérieure vert foncé; base cunéiforme-obtuse; lobes inférieurs courts à moyens; lobe terminal denté, sans lobes secondaires; sinus séparant les lobes latéraux à bords divergents.

INFLORESCENCE : cylindrique, sans capitule latéral secondaire, comportant un nombre moyen de capitules colorés au moment de l'épanouissement complet du capitule terminal.
CAPITULE : simple, de type marguerite, de diamètre moyen, à coloration uniforme d'intensité moyenne, du groupe de couleur bronze-jaune; pédoncule d'épaisseur moyenne; bractées présentes parmi les fleurs.
RAYONS : perpendiculaires à l'axe floral, en nombre moyen à élevé, de largeur moyenne, droits le long de l'axe longitudinal; face externe glabre, rouge-violet foncé quand les rayons sont en expansion, violette à rouge-violet avec du jaune clair au moment de l'épanouissement complet; face interne orange-jaune, à base rouge-violet; rayons externes moyens à longs, de largeur moyenne; rapport longueur/largeur faible; sommet arrondi, avec échancrure.
DISQUE : de diamètre moyen, vert-jaune avant la déhiscence des anthères, jaune à la déhiscence des anthères; répartition des fleurs de type 4; fleurs courtes et tubulaires

Origine génétique: 'Power Bronze' est issue d'une mutation naturelle aléatoire de 'Apricot Cherie', découverte en juillet 2007, à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. La variété a été sélectionnée pour la couleur améliorée de ses fleurs et a été multipliée par bouturage de tiges pour la première fois en juillet 2007.

Épreuves et essais: Les essais de 'Power Bronze' ont été réalisés à l'automne 2008, à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, cultivés en serre dans des pots de 12,5 cm espacés de 15 cm de centre à centre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Power Bronze'

	'Power Bronze'	'Apricot Cherie'*	'Power Yellow'*
Couleurs des rayons (RHS)			
face externe - à l'ouverture	60B-C	186B-C	180C-D
face externe - ouverture complète	59C-D et 11B	N170D	180D et 7D
face interne - ouverture complète	11A et 60C-D	N170D et 181D	7C-D

*variétés de référence

Chrysanthème: 'Power Bronze' (à gauche) avec la variété de référence 'Apricot Cherie' (à droite)

Chrysanthème: 'Power Bronze' (à droite) avec la variété de référence 'Power Yellow' (à gauche)

Dénomination proposée: **'Power Purple'**
Numéro de la demande: 08-6277
Date de la demande: 2008/04/04
Requérant: Willy's Greenhouses Ltd., Niagara on the Lake (Ontario)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Simon van Spronsen, Niagara-on-the-Lake (Ontario)

Variété de référence: 'Dark Cherie'

Sommaire: *Les capitules latéraux colorés au moment de l'épanouissement complet du capitule terminal sont moins nombreux chez 'Power Purple' que chez 'Dark Cherie'. La précocité de floraison forcée est de 8 semaines chez 'Power Purple', alors qu'elle est de 7 semaines chez 'Dark Cherie'. La couleur générale du capitule est plus intense chez 'Power Purple' que chez 'Dark Cherie'.*

Description:
PLANTE : très courte à courte, multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; nombre moyen à élevé de tiges latérales principales; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : d'épaisseur moyenne, moyennement à fortement résistante, dépourvue de pigmentation anthocyanique; entre-nœuds courts à moyens.

FEUILLES : dressées à horizontales, moyennes à longues, de largeur moyenne; rapport longueur/largeur faible; face supérieure vert foncé; base cunéiforme-obtuse; lobes inférieurs courts à moyens; sinus séparant les lobes latéraux à bords divergents; lobe terminal denté, sans lobes secondaires.

INFLORESCENCE : cylindrique, sans capitules latéraux secondaires, comportant un nombre faible à moyen de capitules colorés au moment de l'épanouissement complet du capitule terminal.

CAPITULE : simple, de type marguerite, de diamètre moyen, à coloration uniforme d'intensité moyenne à forte, du groupe de couleur violet; pédoncule d'épaisseur moyenne; bractées présentes parmi les fleurs.
RAYONS : perpendiculaires à l'axe floral, en nombre moyen à élevé, droits le long de l'axe longitudinal; rayons externes de longueur et largeur moyennes; face externe glabre, violet foncé à violet quand les rayons sont en expansion; faces interne et externe violettes au moment de l'épanouissement complet; rapport longueur/largeur faible.
DISQUE : de diamètre moyen, vert-jaune avant la déhiscence des anthères, blanchâtre à la déhiscence des anthères; répartition des fleurs de type 4; fleurs courtes et tubulaires.

Origine génétique: 'Power Purple' est issue d'une mutation naturelle aléatoire de 'Dark Cherie'. La variété a été sélectionnée pour la couleur améliorée de ses fleurs en juillet 2007, à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. La variété a été multipliée par bouturage de tiges pour la première fois en juillet 2007.

Épreuves et essais: Les essais de 'Power Purple' ont été réalisés en automne 2008, à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, cultivés en serre dans des pots de 12,5 cm espacés de 15 cm de centre à centre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Power Purple'

	'Power Purple'	**'Dark Cherie'***
Couleurs des rayons (RHS)		
face externe - à l'ouverture	N79B-C	N78C-D
face externe - ouverture complète	77B-C à N77B	77C-D
face interne - ouverture complète	N77B à 77B-C	77B-C

*variété de référence

Chrysanthème: 'Power Purple' (à gauche) avec la variété de référence 'Dark Cherie' (à droite)

Dénomination proposée: **'Power White'**
Numéro de la demande: 08-6278
Date de la demande: 2008/04/04
Requérant: Willy's Greenhouses Ltd., Niagara on the Lake (Ontario)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Simon van Spronsen, Niagara-on-the-Lake (Ontario)

Variété de référence: 'White Cherie'

Sommaire: *Les capitules colorés au moment de l'épanouissement complet du capitule terminal sont moins nombreux chez 'Power White' que chez 'White Cherie'. La précocité de floraison forcée est de 8 semaines chez 'Power White', alors qu'elle est de 7 semaines chez 'White Cherie'. Avant et après la déhiscence des anthères, les fleurs du disque sont jaunes chez 'Power White', alors qu'elles sont jaunes et blanches chez 'White Cherie'. Les fleurs du disque sont plus courtes chez 'Power White' que chez 'White Cherie'.*

Description:
PLANTE : très courte à courte, multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines; nombre moyen à élevé de tiges latérales principales.
TIGE : d'épaisseur moyenne, moyennement à fortement résistante, dépourvue de pigmentation anthocyanique; entre-nœuds courts.

FEUILLES : dressées à horizontales, moyennes à longues, de largeur moyenne; rapport longueur/largeur faible; face supérieure vert foncé; base cunéiforme-obtuse; lobes inférieurs courts à moyens; lobe terminal denté, sans lobes secondaires; sinus séparant les lobes latéraux à bords divergents.

INFLORESCENCE : cylindrique, sans capitules latéraux secondaires, comportant un nombre faible à moyen de capitules colorés au moment de l'épanouissement complet du capitule terminal.
CAPITULE : simple, de type marguerite, de diamètre moyen, à coloration uniforme, du groupe de couleur blanc; pédoncule d'épaisseur moyenne; bractées présentes parmi les fleurs.
RAYONS : ascendants par rapport à l'axe floral, en nombre moyen à élevé, réfléchis à vrillés le long de l'axe longitudinal; rayons externes de longueur et largeur moyennes; rapport longueur/largeur faible; face externe glabre; faces interne et externe blanches; sommet arrondi, avec échancrure.
DISQUE : de diamètre moyen, jaune avant et après la déhiscence des anthères; répartition des fleurs de type 4; fleurs courtes et tubulaires.

Origine génétique: 'Power White' est issue d'une mutation naturelle aléatoire de 'White Cherie'. La variété a été sélectionnée pour la couleur améliorée de ses fleurs en juillet 2007, à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. Sa multiplication par bouturage de tiges a été entreprise en juillet 2007.

Épreuves et essais: Les essais de 'Power White' ont été réalisés à l'automne 2008, à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, cultivés dans des pots de 12,5 cm espacés de 13 cm de centre à centre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Chrysanthème: 'Power White' (à gauche) avec la variété de référence 'White Cherie' (à droite)

Dénomination proposée: **'Power Yellow'**
Numéro de la demande: 06-5501
Date de la demande: 2006/06/09
Requérant: Willy's Greenhouses Ltd., Niagara on the Lake (Ontario)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Simon Van Sproson, Willy's Greenhouses Ltd., Niagara on the Lake (Ontario)

Variété de référence: 'Yellow Cherie'

Sommaire: *La précocité de floraison forcée est de 8 semaines chez 'Power Yellow', alors qu'elle est de 7 semaines chez 'Yellow Cherie'. Chez 'Power Yellow', le diamètre du capitule est plus grand que chez 'Yellow Cherie'. Par rapport à l'axe floral, les rayons sont perpendiculaires chez 'Power Yellow', alors qu'ils sont ascendants chez 'Yellow Cherie'. Chez 'Power Yellow', les rayons sont plus courts que chez 'Yellow Cherie'. Chez 'Power Yellow', la face externe des rayons est rouge-brun et jaune, alors qu'elle est vert-jaune chez 'Yellow Cherie'.*

Description:
PLANTE : très courte à courte, multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines; nombre moyen à élevé de tiges latérales principales.
TIGE : d'épaisseur moyenne, moyennement à fortement résistante, dépourvue de pigmentation anthocyanique; entre-nœuds courts à moyens.

FEUILLES : ascendantes à horizontales, moyennes à longues, de largeur moyenne; rapport longueur/largeur faible; face supérieure vert foncé; base cunéiforme-obtuse; lobes inférieurs courts; lobe terminal denté, sans lobes secondaires; sinus séparant les lobes latéraux à bords divergents.

INFLORESCENCE : cylindrique, sans capitules latéraux secondaires, comportant un nombre moyen de capitules colorés au moment de l'épanouissement complet du capitule terminal.

CAPITULE : simple, de type marguerite, de diamètre moyen, à coloration uniforme d'intensité moyenne à forte, du groupe de couleur jaune; pédoncule d'épaisseur moyenne; bractées présentes parmi les fleurs.
RAYONS : perpendiculaires par rapport à l'axe floral, en nombre moyen à élevé, droits le long de l'axe longitudinal; rayons externes moyens à longs, de largeur moyenne; rapport longueur/largeur faible; face externe glabre, rouge-brun quand les rayons sont en expansion, rouge-brun et jaune au moment de l'épanouissement complet; face interne jaune au moment de l'épanouissement complet; sommet arrondi, avec échancrure.
DISQUE : de diamètre moyen, vert-jaune avant la déhiscence des anthères, jaune par la suite; répartition des fleurs de type 4; fleurs courtes et tubulaires.

Origine génétique: 'Power Yellow' est issue d'une mutation naturelle aléatoire de 'Apricot Cherie'. La variété a été sélectionnée pour la couleur améliorée de ses fleurs en mars 2005, à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. Sa multiplication par bouturage de tiges a été entreprise en mars 2005.

Épreuves et essais: Les essais de 'Power Yellow' ont été réalisés à l'automne 2008, à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, cultivés en serre dans des pots de 12,5 cm espacés de 13 cm de centre à centre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Power Yellow'

	'Power Yellow'	**'Yellow Cherie'***
Couleurs des rayons (RHS)		
face externe - à l'ouverture	180C-D	3C
face externe - ouverture complète	180D et 7D	3C
face interne - ouverture complète	7C-D	7C-D

*variété de référence

Chrysanthème: 'Power Yellow' (à gauche) avec la variété de référence 'Yellow Cherie' (à droite)

CHRYSANTHÈME
(Chrysanthemum ×morifolium)

Dénomination proposée: **'Sunny Yoigloo'**
Nom commercial: Sunny Igloo
Numéro de la demande: 07-5722
Date de la demande: 2007/01/24
Requérant: Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada: Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Mark Smith, Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Janice'

Sommaire: *Le limbe de la feuille et son lobe terminal sont plus longs chez 'Sunny Yoigloo' que chez 'Janice'. Le capitule de 'Sunny Yoigloo' est de plus petit diamètre que celui de 'Janice'. Le long de l'axe longitudinal, les rayons sont réfléchis chez 'Sunny Yoigloo', tandis qu'ils sont incurvés chez 'Janice'. Les rayons de 'Sunny Yoigloo' sont d'un jaune légèrement plus clair que ceux de 'Janice'.*

Description:
PLANTE : destinée à la culture en pot sans forçage.
TIGE : verte, à pigmentation anthocyanique très faible.

FEUILLES : vert moyen; base atténué à aiguë; sinus séparant les lobes latéraux à bords divergents à parallèles.

CAPITULE : double, de type décoratif, à coloration uniforme, d'intensité moyenne, du groupe de couleur jaune.
RAYONS : densément répartis, ligulés, très étroits à étroits, faiblement courbés, plats à convexes en coupe transversale, généralement réfléchis le long de l'axe longitudinal, à coloration uniforme; face supérieure jaune; face inférieure jaune clair; sommet émarginé.
DISQUE : vert-jaune à jaune clair avant la déhiscence des anthères, jaune à orange-brun à la déhiscence des anthères; fleurs en entonnoir, formant une petite masse centrale.

Origine génétique: 'Sunny Yoigloo' est issue d'une mutation naturelle de plante entière apparue chez la variété 'Warm Yoigloo'. Le sujet mutant a été découvert par le sélectionneur en décembre 2003, à Alva, en Floride, aux États-Unis. La variété a été sélectionnée pour la précocité de sa floraison naturelle, son port uniforme, la forme et la taille de ses inflorescences et la couleur de ses fleurs. La première multiplication par bouturage a été faite en conditions contrôlées en février 2004, à Alva.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunny Yoigloo' ont été réalisés en plein air, durant l'été 2008, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures plantées le 2 juin. Les observations et mesures ont été faites le 15 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Sunny Yoigloo'

	'Sunny Yoigloo'	**'Janice'***
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	6,5	5,6
écart-type	0,51	0,34
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	3,5	5,5
écart-type	0,13	0,21
Longueur des rayons (cm)		
moyenne	1,2	2,1
écart-type	0,20	0,09

Couleur des rayons (RHS)

face supérieure	8A	12A
face inférieure	8C	plus foncé que 9A

*variété de référence

Chrysanthème: 'Sunny Yoigloo' (à gauche) avec la variété de référence 'Janice' (à droite)

Chrysanthème: 'Sunny Yoigloo' (à gauche) avec la variété de référence 'Janice' (à droite)

Chrysanthème: 'Sunny Yoigloo' (à gauche) avec la variété de référence 'Janice' (à droite)

COLÉUS
(Solenostemon scutellarioides)

Dénomination proposée: **'Balcenna'**
Nom commercial: Henna
Numéro de la demande: 07-5878
Date de la demande: 2007/04/12
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Rustic Orange'

Sommaire: *Les tiges sont violet-brun (RHS 151B) et très fortement anthocyanées chez 'Balcenna', tandis qu'elles sont brun-vert (187A) et très faiblement anthocyanées chez 'Rustic Orange'. Le limbe des feuilles est irrégulièrement incisé chez 'Balcenna', alors qu'il est crénelé chez 'Rustic Orange'. Le limbe est modérément à profondément incisé chez 'Balcenna', tandis qu'il est peu profondément incisé chez 'Rustic Orange'. Le dessus du limbe est violet-brun avec des marbrures vert clair chez 'Balcenna', alors qu'il est brun-jaune avec des marbrures rose-rouge et la marge jaune moucheté de rouge chez 'Rustic Orange'. Le dessous du limbe est rouge-violet foncé chez 'Balcenna', alors qu'il est brun-jaune clair chez 'Rustic Orange'. Le pétiole est plus anthocyané chez 'Balcenna' que chez 'Rustic Orange'.*

Description:
PLANTE : annuelle, multipliée par voie végétative, dressée buissonnante, moyennement à fortement ramifiée.
TIGES : épaisses, quadrangulaires, violet-brun, très fortement anthocyanées, à pubescence clairsemée à modérée.

FEUILLES : opposées, simples.
LIMBE DES FEUILLES : ové, panaché, à sommet acuminé, à base obtuse à tronquée, à incisions irrégulières moyennes à profondes; dessus modérément pubescent, avec la marge violet-brun moucheté de vert clair, la nervure principale et les secondaires violettes et les zones internervaires violet-brun marbré de vert clair; dessous du limbe rouge-violet foncé, à pubescence clairsemée et courte limitée aux nervures.
PÉTIOLE : fortement à très fortement anthocyané.

Origine génétique: 'Balcenna' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en janvier 2004 à Dulce Nombre de Cartago, au Costa Rica, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Le parent femelle était de la variété 'Duck's Foot', à port dressé et à feuillage écarlate. Le parent mâle était un mélange de pollen en vrac de diverses variétés Wizard, à port dressé et à feuillage vert, rouge, magenta, vert-jaune et écarlate zoné ou de couleur uniforme. 'Balcenna' a été sélectionnée le 18 novembre 2004 pour son port, sa vigueur et la couleur de son feuillage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balcenna' ont été réalisés durant l'été 2008 aux installations de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 12 août dans des pots de 15 cm. Les mesures ont été faites le 19 septembre chez 10 sujets ou portions de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Balcenna'

	'Balcenna'	**'Rustic Orange'***
Couleur du limbe des feuilles (RHS)		
dessus - zones internervaires	183A avec marbrures N144A	N167A avec marbrures 52B-C
dessus - marge	183A avec mouchetures N144A	7B-D à la marge, avec mouchetures 43A
dessous	59A	160B

*variété de référence

Coléus: 'Balcenna' (à gauche) avec la variété de référence 'Rustic Orange' (à droite)

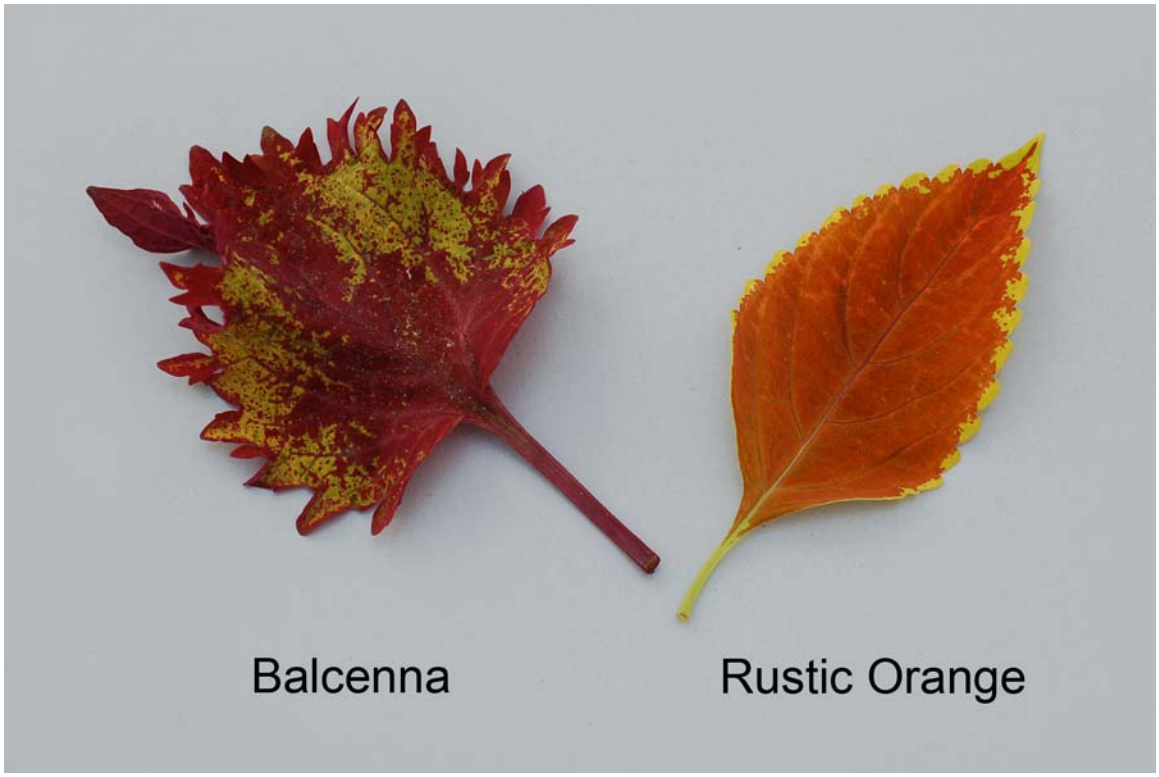

Coléus: 'Balcenna' (à gauche) avec la variété de référence 'Rustic Orange' (à droite)

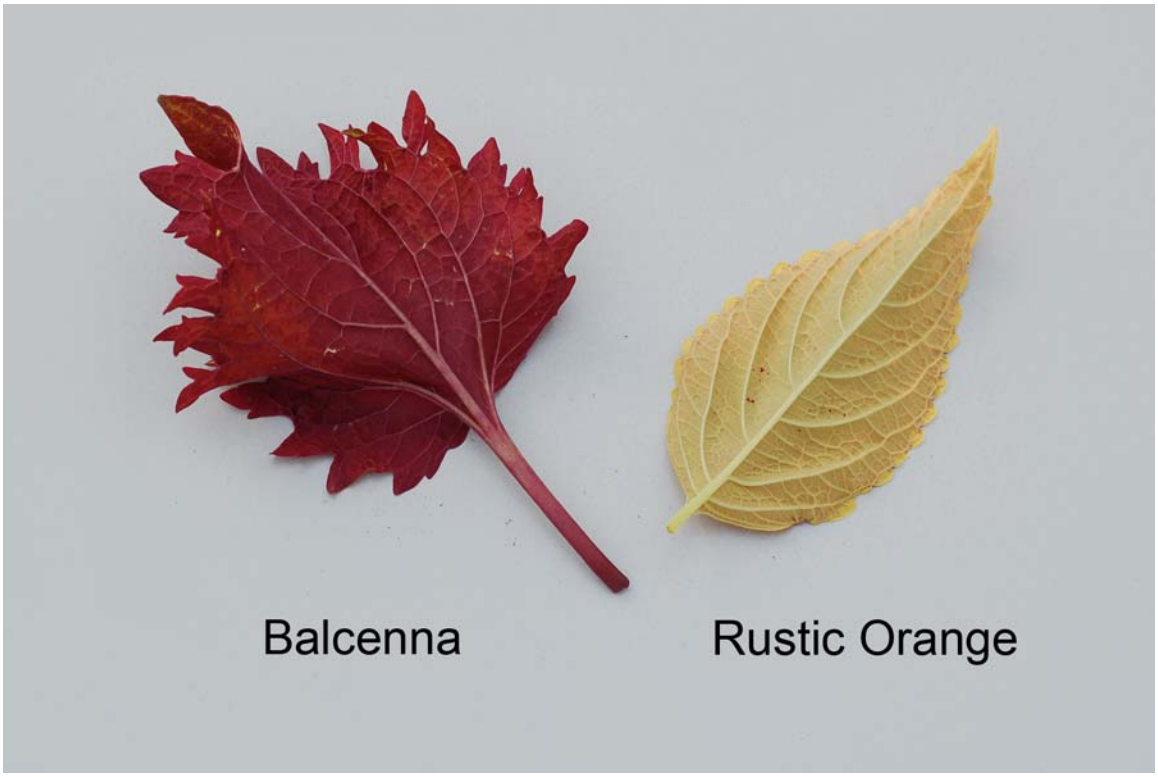

Coléus: 'Balcenna' (à gauche) avec la variété de référence 'Rustic Orange' (à droite)

Dénomination proposée:	**'Balcinsu'**
Nom commercial:	Indian Summer
Numéro de la demande:	07-5879
Date de la demande:	2007/04/12
Requérant:	Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada:	Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Volcano'

Sommaire: *Le pétiole est plus court chez 'Balcinsu' que chez 'Volcano'. La nervure principale et les secondaires du dessus du limbe des feuilles sont violettes chez 'Balcinsu', alors qu'elles sont violet-brun chez 'Volcano'. Les zones internervaires du dessus du limbe sont rouge-violet foncé avec des mouchetures violet-brun, vert foncé et vert-jaune chez 'Balcinsu', tandis qu'elles sont violet-brun avec des taches rouge-violet chez 'Volcano'. La marge du dessus du limbe est violet-brun avec des mouchetures vert foncé et vert-jaune chez 'Balcinsu', alors qu'elle est vert foncé avec des mouchetures jaune clair chez 'Volcano'.*

Description:
PLANTE : annuelle, multipliée par voie végétative, dressée buissonnante, moyennement ramifiée.
TIGES : épaisses, quadrangulaires, violet-brun à rouge-violet foncé, très fortement anthocyanées, à pubescence clairsemée.

FEUILLES : opposées, simples.
LIMBE DES FEUILLES : ové, panaché, à sommet acuminé, à base cunéiforme, à marge crénelée avec incisions de profondeur moyenne; dessus à pubescence clairsemée à modérée, avec la marge violet-brun moucheté de vert foncé et de vert-jaune, la nervure principale et les secondaires violettes et les zones internervaires rouge-violet foncé moucheté de violet-brun, de vert foncé et de vert-jaune; dessous du limbe violet-brun à rouge-violet foncé, à pubescence clairsemée à modérée limitée aux nervures.
PÉTIOLE : fortement anthocyané.

Origine génétique: 'Balcinsu' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en janvier 2004 à Dulce Nombre de Cartago, au Costa Rica, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Le parent femelle était de la variété 'Elfers', à port dressé et à feuillage violet foncé, vert et magenta. Le parent mâle était un mélange de pollen en vrac de diverses variétés Wizard, à port dressé et à feuillage vert, rouge, magenta, vert-jaune et écarlate zoné ou de couleur uniforme. 'Balcinsu' a été sélectionnée le 18 novembre 2004 pour son port dressé, sa vigueur et la couleur de son feuillage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balcinsu' ont été réalisés durant l'été 2008 aux installations de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 12 août dans des pots de 15 cm. Les mesures ont été faites le 17 septembre chez 10 sujets ou portions de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Balcinsu'

	'Balcinsu'	**'Volcano'***
Couleur du limbe des feuilles (RHS)		
dessus - nervures principale et secondaires	64A	près de 186A
dessus - zones internervaires	185A avec mouchetures 187A, 141B et 150B	plus foncé que 187A, avec taches plus foncées que N57A
dessus - marge	187A avec mouchetures 141B-C et 150B	144A à la marge, avec mouchetures 8B-C
dessous	187A-B	près de N186C
Longueur du pétiole (cm)		
moyenne	1,7	2,6
écart-type	0,29	0,27

*variété de référence

Coléus: 'Balcinsu' (à gauche) avec la variété de référence 'Volcano' (à droite)

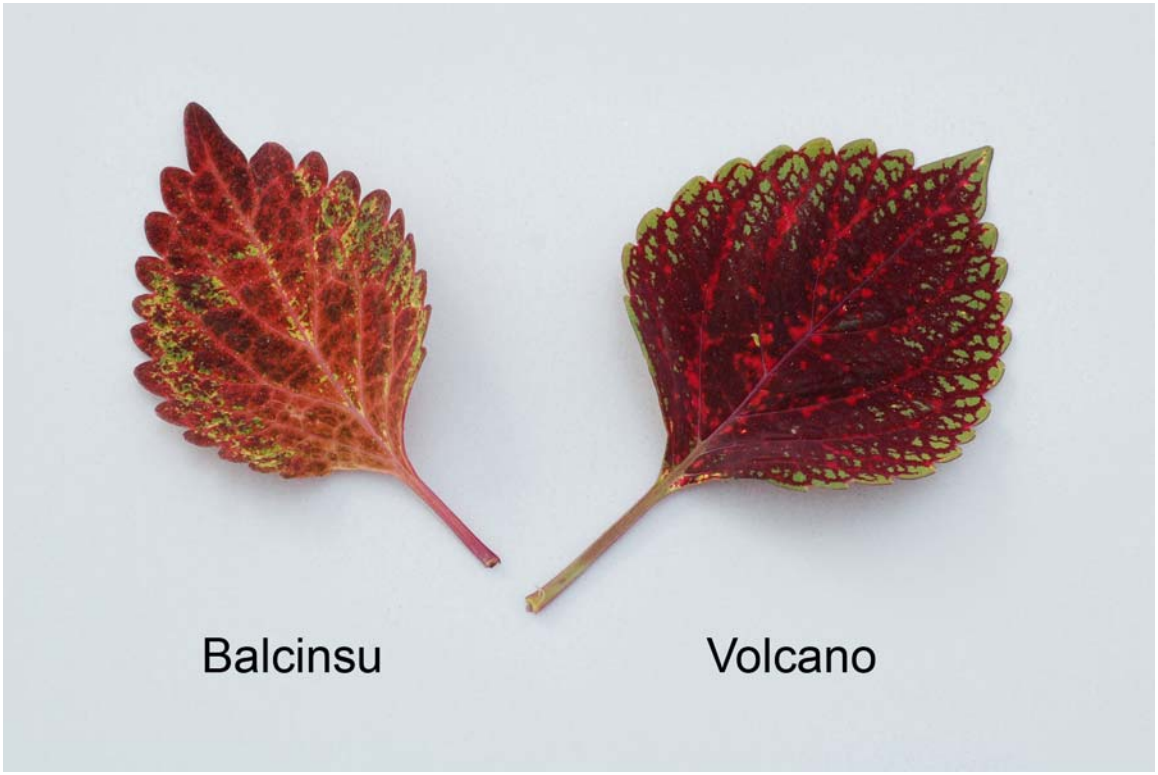

Coléus: 'Balcinsu' (à gauche) avec la variété de référence 'Volcano' (à droite)

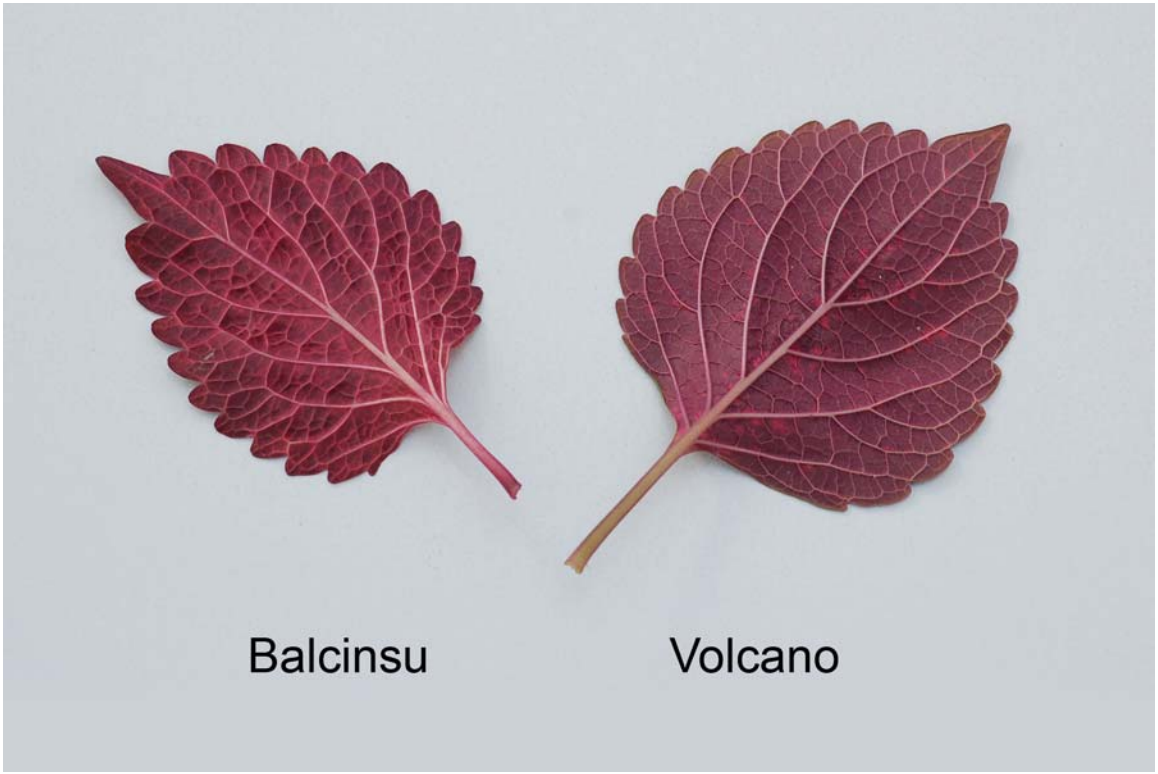

Coléus: 'Balcinsu' (à gauche) avec la variété de référence 'Volcano' (à droite)

Dénomination proposée: **'UF04335'**
Nom commercial: Electric Lime
Numéro de la demande: 07-5900
Date de la demande: 2007/04/26
Requérant: Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)
Mandataire au Canada: Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Phuong N. Nguyen, Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)
David G. Clark, University of Florida, Gainesville, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Wild Lime'

Sommaire: *Le sommet du limbe des feuilles est acuminé avec l'extrémité obtuse chez 'UF04335', alors qu'il est aigu chez 'Wild Lime'. Le dessus du limbe est vert foncé avec les nervures jaune clair à jaunes chez 'UF04335', tandis qu'il est vert foncé avec les nervures jaune clair et des taches orange-jaune à jaune clair au centre (excluant la marge) chez 'Wild Lime'. Le dessous du limbe est vert foncé marbré d'orange-jaune avec les nervures vert-jaune chez 'UF04335', alors qu'il est vert-brun avec les nervures vertes chez 'Wild Lime'. La marge du limbe est plate ou très faiblement ondulée chez 'UF04335', tandis qu'elle est fortement ondulée chez 'Wild Lime'.*

Description:
PLANTE : annuelle, multipliée par voie végétative, dressée buissonnante, faiblement à moyennement ramifiée.
TIGES : d'épaisseur moyenne, quadrangulaires, brun-vert clair (RHS 151D), dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées, à pubescence clairsemée.

FEUILLES : opposées, simples.
LIMBE DES FEUILLES : ové, panaché, à sommet acuminé avec extrémité obtuse, à base cunéiforme à tronquée, à marge crénelée avec incisions peu profondes; dessus à pubescence très clairsemée, avec la marge et les zones internervaires vert foncé moucheté de jaune près des nervures et avec la nervure principale et les secondaires jaune clair; dessous du limbe vert foncé marbré d'orange-jaune, avec les nervures vert-jaune, à pubescence très clairsemée.
PÉTIOLE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

Origine génétique: 'UF04335' est issue d'une pollinisation libre réalisée dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée entre mai et novembre 2005 à l'Université de Floride, à Gainesville, en Floride. Le parent femelle était de la variété 'UF0316', à feuillage vert, à vigueur excellente et à ramification optimale. Le parent mâle est inconnu. 'UF04335' a été sélectionnée le 8 février 2005 pour son feuillage vert vif, son excellente ramification, sa floraison forcée tardive et sa tolérance au soleil.

Épreuves et essais: Les essais de 'UF04335' ont été réalisés durant l'été 2008 aux installations de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 12 août dans des pots de 15 cm. Les mesures ont été faites le 17 septembre chez 10 sujets ou portions de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'UF04335'

	'UF04335'	**'Wild Lime'***
Couleur du limbe des feuilles (RHS)		
dessus - nervures principale et secondaires	4D entouré de 9B	144B
dessus - zones internervaires	plus foncé que 143A, avec mouchetures 9B près des nervures	144A avec taches 13C-D
dessus - marge	plus foncé que 143A, avec mouchetures 9B	144A et 146B
dessous	143A, avec marbrures 13A-B et nervures 4C	146C

*variété de référence

Coléus: 'UF04335' (à gauche) avec la variété de référence 'Wild Lime' (à droite)

Coléus: 'UF04335' (à gauche) avec la variété de référence 'Wild Lime' (à droite)

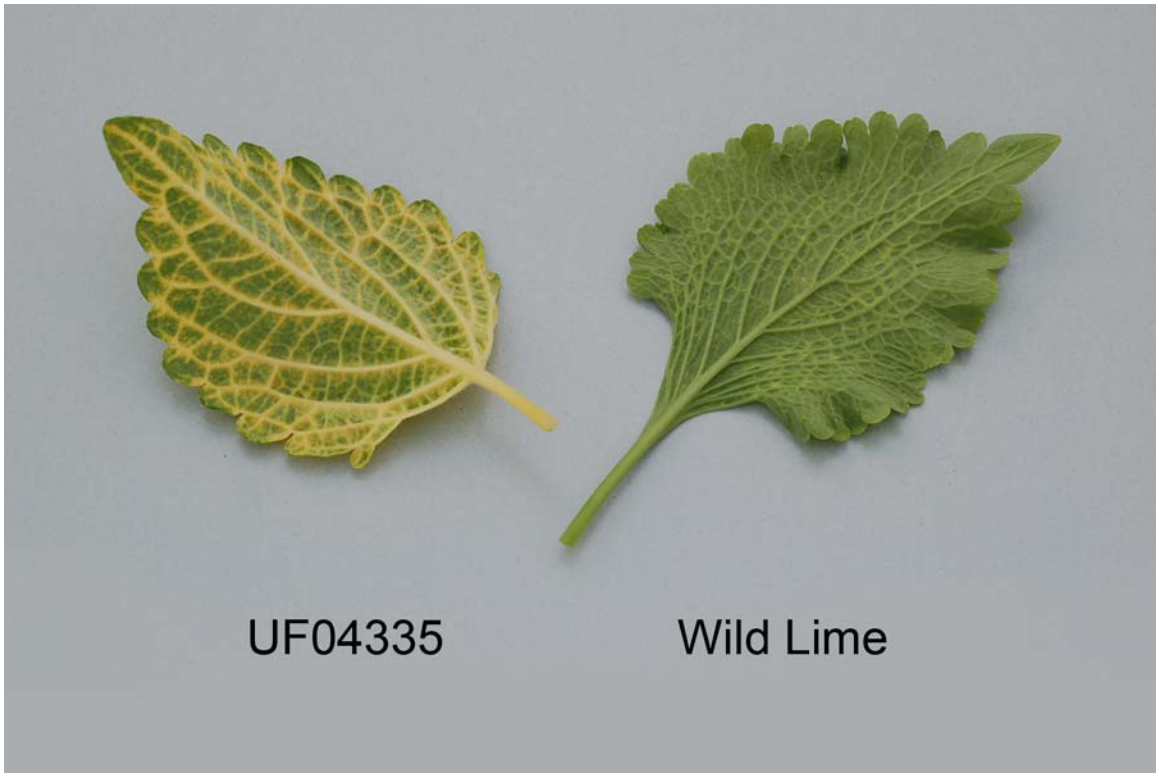

Coléus: 'UF04335' (à gauche) avec la variété de référence 'Wild Lime' (à droite)

CORÉOPSIS
(Coreopsis)

Dénomination proposée: **'Tropical Lemonade'**
Nom commercial: Sunshine Scarlet
Numéro de la demande: 07-5947
Date de la demande: 2007/07/06
Requérant: Terra Nova Nurseries Inc., Tigard, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Harini Korlipara, Terra Nova Nurseries, Inc., Canby, Oregon (États-Unis)

Variété de référence: 'Strawberry Lemonade' (Sunshine Strawberry)

Sommaire: *'Tropical Lemonade' donne une plante plus courte que la variété de référence. Le limbe des feuilles est plus court chez 'Tropical Lemonade' que chez 'Strawberry Lemonade'. Le dessus des rayons est rouge-violet foncé avec des stries jaunes chez 'Tropical Lemonade', alors qu'il est entièrement rouge-violet foncé chez 'Strawberry Lemonade'. Le dessous des rayons est orange-jaune chez 'Tropical Lemonade', alors qu'il est rose-bleu chez 'Strawberry Lemonade'. La marge et le sommet du dessous des rayons vieillis sont rouge-violet foncé chez 'Tropical Lemonade', alors que le dessous des rayons vieillis de 'Strawberry Lemonade' porte des stries rouge-violet foncé et une marge rouge-violet foncé.*

Description:
PLANTE : naine, dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.
TIGES : minces, lisses, vert clair, nullement ou très faiblement anthocyanées, glabres.

FEUILLES : sessiles, opposées, simples, oblongues, à sommet acuminé, à base atténuée, à marge entière, moyennement glauques sur le dessus, à pubescence nulle ou très clairsemée sur les deux faces, vert moyen sur les deux faces, sans panachure.

PÉDONCULE : faiblement anthocyané, à pubescence nulle ou très clairsemée.

INFLORESCENCE : solitaires, dressés, terminaux; disque présent.
RAYONS : en nombre faible à moyen, contigus à chevauchants, à axe longitudinal droit, obovés, à dessus rouge-violet foncé avec stries jaunes, à dessous orange-jaune; dessus des rayons vieillis brun-orange sur fond jaune; dessous des rayons vieillis rouge-violet foncé sur la marge et au sommet; sommet lobé, à courbure très faible; pubescence nulle ou très clairsemée.

Origine génétique: La variété 'Tropical Lemonade' est issue d'une mutation raméale d'un semis exclusif, découverte à la Terra Nova Nurseries, à Canby, en Oregon, aux États-Unis. Le matériel mutant a été placé en culture tissulaire, puis une sélection supplémentaire a été effectuée. La nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur de ses capitules et pour son port nain en coussin.

Épreuves et essais: Les essais de 'Tropical Lemonade' ont été réalisés pendant l'été 2008 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc. à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 28 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 8 août chez 10 sujets. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Tropical Lemonade'

	'Tropical Lemonade'	'Strawberry Lemonade'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	13,8	16,3
écart-type	1,93	2,04

Longueur du limbe (cm)		
moyenne	2,5	3,6
écart-type	0,46	0,43
Couleur des rayons (RHS)		
dessus	N34A avec stries 12A	60A avec tons plus foncés que 59A
dessous	20B	186C

*variété de référence

Coréopsis: 'Tropical Lemonade' (à gauche) avec la variété de référence 'Strawberry Lemonade' (à droite)

Coréopsis: 'Tropical Lemonade' (à gauche) avec la variété de référence 'Strawberry Lemonade' (à droite)

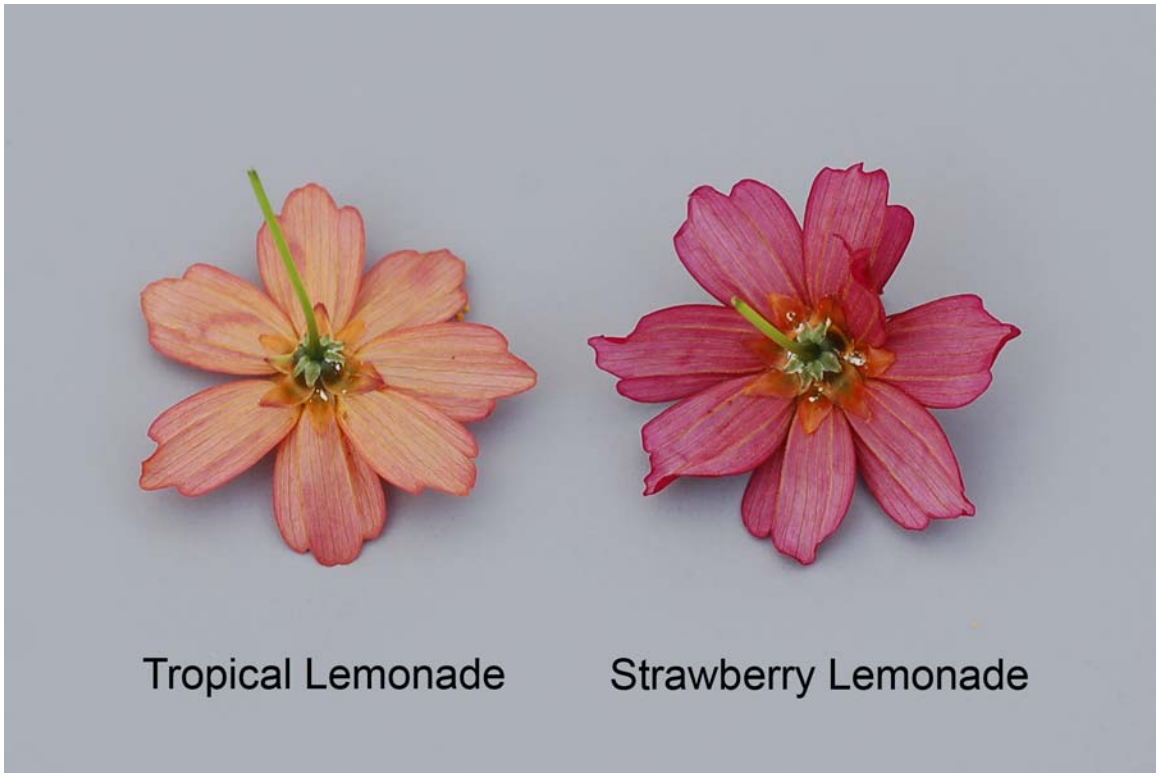

Coréopsis: 'Tropical Lemonade' (à gauche) avec la variété de référence 'Strawberry Lemonade' (à droite)

DAHLIA
(Dahlia)

Dénomination proposée: **'VDTG14'**
Nom commercial: Dark Angel Star Wars
Numéro de la demande: 06-5690
Date de la demande: 2006/12/07
Requérant: Verwer-Dahlia's BV, Lisse (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Aad W.M. Verwer, Verwer-Dahlia's BV, Lisse (Pays-Bas)

Variété de référence: 'HS Flame' (Happy Single Flame)

Sommaire: *'VDTG14' donne une plante plus courte que 'HS Flame'. Chez 'VDTG14', les capitules sont de plus petit diamètre que chez 'HS Flame', et les rayons sont plus courts et plus étroits. Chez 'VDTG14', le dessus des rayons est rouge, avec du jaune dans les trois quarts inférieurs, tandis que chez 'HS Flame' il est rouge-violet foncé à rouge avec de l'orange-jaune à la base.*

Description:
PLANTE : dressée, de hauteur moyenne, à tiges rouge brunâtre.

PÉDONCULE : médium à long, rouge brunâtre.

FEUILLES : principalement composées-bipennées, modérément ailées, longues, larges, elliptiques, vertes avec une teinte rouge brunâtre sur la nervure principale et les autres nervures, faiblement à moyennement luisantes, lisses à faiblement rugueuses, à nervures plates à saillantes, à base aiguë à atténuée; incisions moyennement profondes, en nombre moyen à élevé.

CAPITULES : simples, de type marguerite, disposés au niveau du feuillage à modérément au-dessus, dressés à semi-dressés, sans collerette, de petit diamètre; pédoncule rouge brunâtre, moyen à long.
RAYONS : très peu nombreux, courts, très étroits, à rapport longueur/largeur de 1/0,57, modérément concaves en coupe transversale médiane, faiblement concaves en coupe transversale aux 3/4 de la longueur, non tordus ou très faiblement tordus, à marge non enroulée, à axe longitudinal faiblement incurvé dans sa portion distale sur le quart à la moitié de la longueur, à sommet mamillé.
DESSUS DES RAYONS : portant plus de deux carènes, rouge avec du jaune en plage continue ou presque continue dans les trois quarts inférieurs.
DESSOUS DES RAYONS : de couleur semblable à celle du dessus, rouge à brun-orange le long des carènes.
DISQUE : petit, orange à brun-rouge avant la déhiscence des anthères, jaune à orange à la déhiscence des anthères.

Origine génétique: 'VDTG14' a été mise au point à partir de la pollinisation libre du sujet 'R' par un sujet non identifié, réalisée durant l'été 2003 à Lisse, aux Pays-Bas. Un semis a été sélectionné durant l'été 2004 pour son port compact, son feuillage foncé ainsi que la forme et la couleur de ses capitules. La variété a été multipliée par bouturage pour la première fois à Lisse, au printemps 2005.

Épreuves et essais: Les essais de 'VDTG14' ont été réalisés au cours du printemps et de l'été 2008 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 8 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'VDTG14'

	'VDTG14'	'HS Flame'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	31,4	40,9
écart-type	3,41	4,09
Diamètre des capitules (cm)		
moyenne	5,7	6,6
écart-type	0,40	0,53
Longueur des rayons (cm)		
moyenne	2,1	2,7
écart-type	0,21	0,3
Largeur des rayons (cm)		
moyenne	1,2	1,6
écart-type	0,18	0,10
Couleur des rayons (RHS)		
dessus - principale	40A-B	46A-B
dessus - secondaire	7A	13A
dessous	34A-B (carènes)	72A-B (nervures et carènes)

*variété de référence

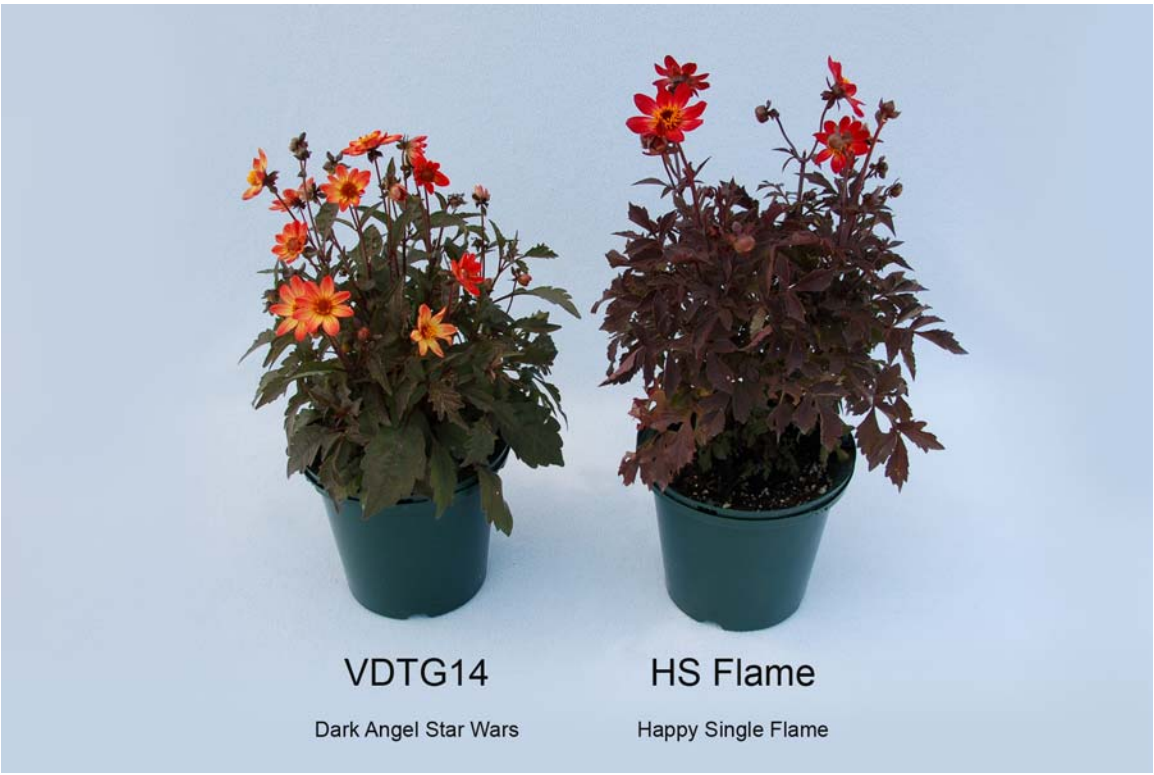

Dahlia: 'VDTG14' (à gauche) avec la variété de référence 'HS Flame' (à droite)

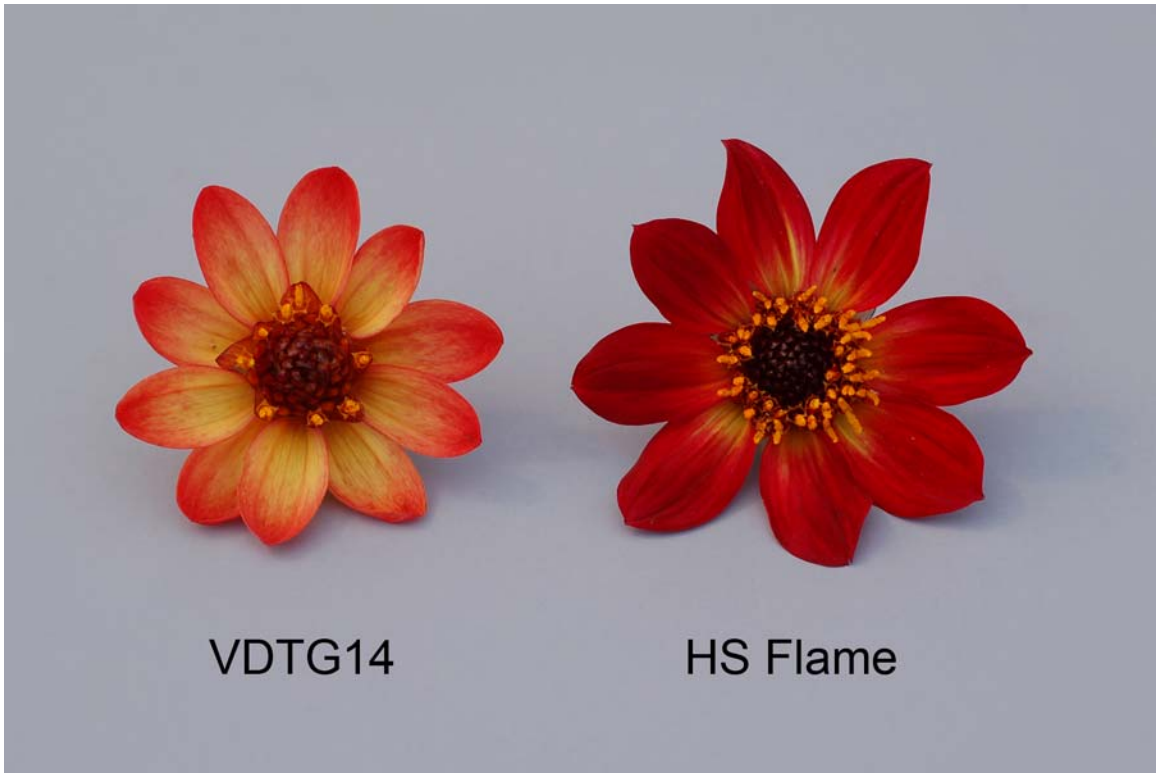

Dahlia: 'VDTG14' (à gauche) avec la variété de référence 'HS Flame' (à droite)

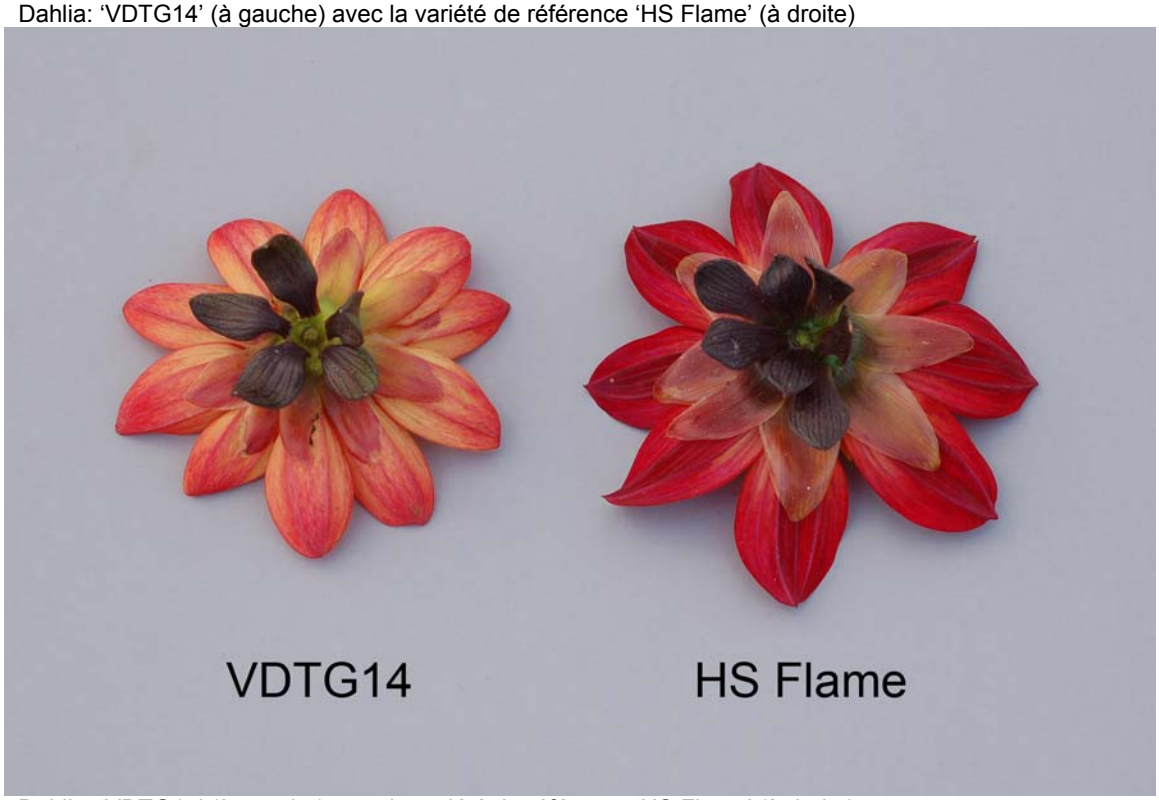

Dahlia: 'VDTG14' (à gauche) avec la variété de référence 'HS Flame' (à droite)

Dénomination proposée: **'VDTG17'**
Nom commercial: Dark Angel Dracula
Numéro de la demande: 06-5691
Date de la demande: 2006/12/07
Requérant: Verwer-Dahlia's BV, Lisse (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Aad W.M. Verwer, Verwer-Dahlia's BV, Lisse (Pays-Bas)

Variété de référence: 'HS Romeo' (Happy Single Romeo)

Sommaire: *Chez 'VDTG17', les tiges sont rouge brunâtre à violettes, tandis que chez 'HS Romeo' elles sont vertes avec une teinte rouge brunâtre ou violette. Les feuilles sont principalement composées-pennées chez 'VDTG17', tandis qu'elles sont principalement simples chez 'HS Romeo'. Les nervures sont enfoncées chez 'VDTG17', alors qu'elles sont saillantes chez 'HS Romeo'. L'axe longitudinal des rayons est faiblement à moyennement réfléchi dans le quart distal chez 'VDTG17', tandis qu'il est droit chez 'HS Romeo'.*

Description:
PLANTE : dressée, de hauteur moyenne, à tiges rouge brunâtre à violettes.

FEUILLES : principalement composées-pennées, fortement ailées, courtes, étroites, en partie ovées et en partie elliptiques, vert teinté de violet, faiblement luisantes, lisses ou très faiblement rugueuses, à nervures enfoncées, à base aiguë; incisions peu profondes, en faible nombre.

PÉDONCULE : court à médium, rouge brunâtre.

CAPITULES : simples, de type marguerite, disposés modérément au-dessus du feuillage, semi-dressés, sans collerette, de diamètre moyen; pédoncule rouge brunâtre, court à moyen.
RAYONS : peu nombreux, à rapport longueur/largeur de 1/0,69, faiblement concaves en coupe transversale médiane, faiblement convexes en coupe transversale aux 3/4 de la longueur, non tordus ou très faiblement tordus, à marge faiblement enroulée dans le quart distal, à axe longitudinal réfléchi, à quart distal faiblement à moyennement courbé, à sommet mamillé.
DESSUS DES RAYONS : bicaréné, rouge-violet foncé avec une plage presque continue de rouge-violet plus foncé à la base et un lavis violet dans le quart distal.
DESSOUS DES RAYONS : rouge-violet foncé, avec du violet le long des carènes.
DISQUE : brun-rouge avant la déhiscence des anthères, orange-jaune à la déhiscence des anthères, de diamètre moyen.

Origine génétique: 'VDTG17' a été mise au point à partir de la pollinisation libre du sujet 'R' par un sujet non identifié, réalisée durant l'été 2002 à Lisse, aux Pays-Bas. Un semis a été sélectionné durant l'été 2003 pour son port compact, son feuillage foncé ainsi que la forme et la couleur de ses capitules. La variété a été multipliée par bouturage pour la première fois à Lisse, au printemps 2004.

Épreuves et essais: Les essais de 'VDTG17' ont été réalisés au cours du printemps et de l'été 2008 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 8 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'VDTG17'

	'VDTG17'	**'HS Romeo'***
Couleur des rayons (RHS)		
dessus - principale	53A	53A
dessus - secondaire	plus foncé que 46A	plus foncé que 53A
dessus - tertiaire	N74B et 67A	64C
dessous	53A avec 61B le long des carènes	53A avec 70B et 67C le long des carènes

*variété de référence

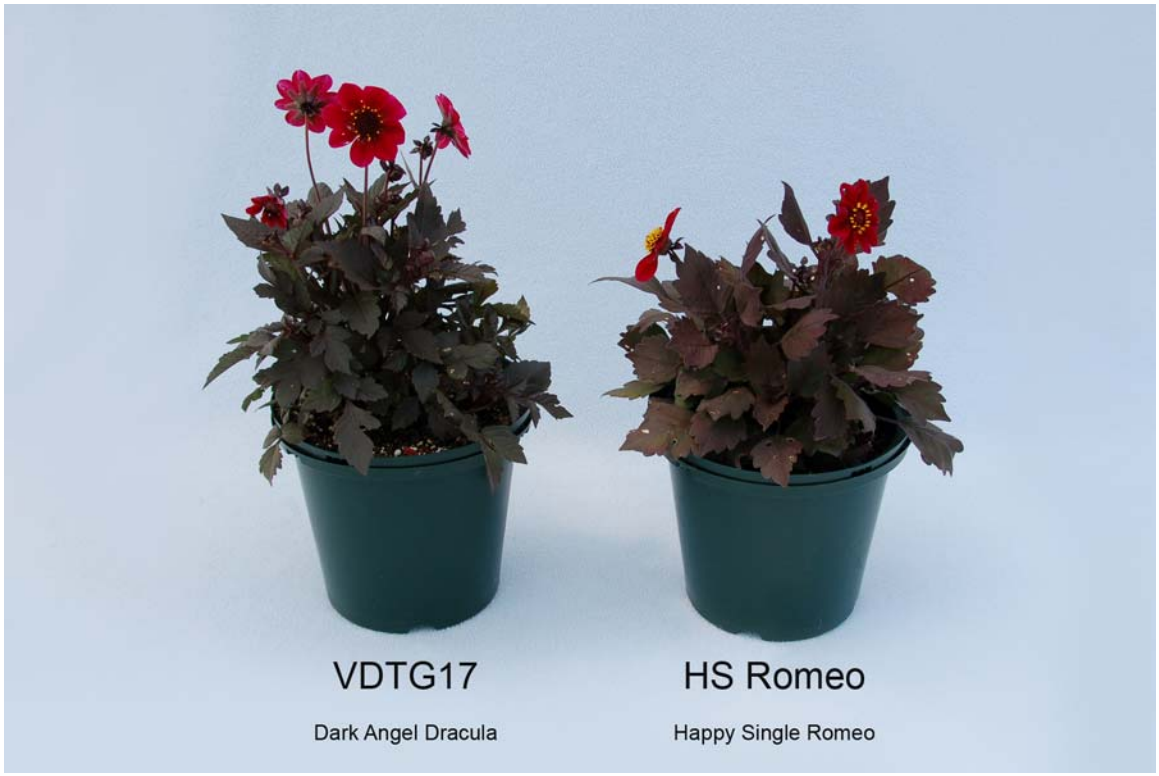

Dahlia: 'VDTG17' (à gauche) avec la variété de référence 'HS Romeo' (à droite)

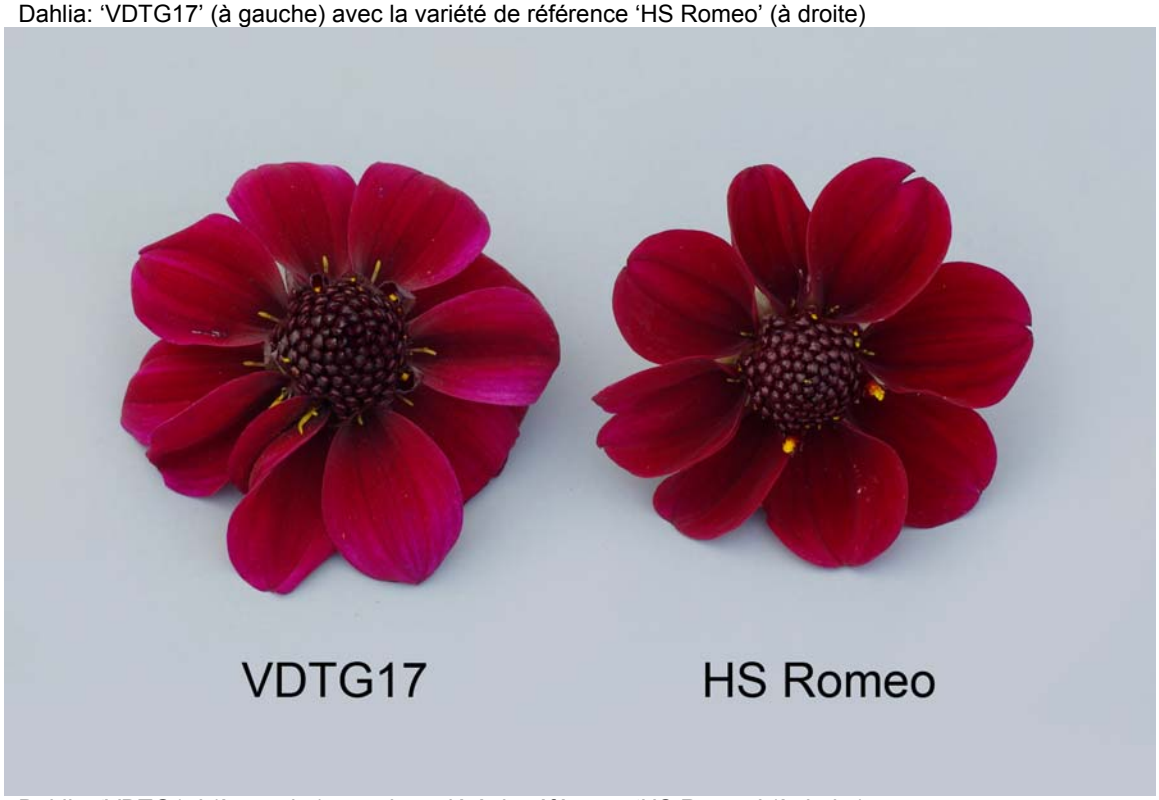

Dahlia: 'VDTG17' (à gauche) avec la variété de référence 'HS Romeo' (à droite)

Dahlia: 'VDTG17' (à gauche) avec la variété de référence 'HS Romeo' (à droite)

Dénomination proposée: **'VDTG57'**
Nom commercial: Dark Angel Taxi Driver
Numéro de la demande: 06-5695
Date de la demande: 2006/12/07
Requérant: Verwer-Dahlia's BV, Lisse (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Aad W.M. Verwer, Verwer-Dahlia's BV, Lisse (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Knockout' (Mystic Illusion)

Sommaire: *'VDTG57', donne une plante est plus courte que 'Knockout'. Les incisions des feuilles sont plus nombreuses chez 'VDTG57' que chez 'Knockout'. Les capitules sont de plus petit diamètre chez 'VDTG57' que chez 'Knockout', et leur pédoncule est plus court. Le dessus des rayons présente une couleur secondaire brun-orange à rouge-orange chez 'VDTG57', alors qu'il ne présente aucune couleur secondaire chez 'Knockout'. Le disque est de plus grand diamètre chez 'VDTG57' que chez 'Knockout'.*

Description:
PLANTE : dressée, de hauteur moyenne, à tiges rouge brunâtre à violettes.

FEUILLES : principalement composées-bipennées, fortement ailées, longues, très larges, elliptiques, vert teinté de violet, faiblement à moyennement luisantes, lisses ou très faiblement rugueuses, à nervures enfoncées, à base aiguë; incisions peu profondes à moyennement profondes, en nombre élevé.

PÉDONCULE : médium, rouge brunâtre à violet.

CAPITULES : simples, de type marguerite, disposés modérément au-dessus du feuillage, dressés à semi-dressés, sans collerette, de diamètre petit à moyen; pédoncule rouge brunâtre à violet, de longueur moyenne.

RAYONS : très peu nombreux, à rapport longueur/largeur de 1/0,68, faiblement concaves à plats en coupe transversale médiane, plats à faiblement convexes en coupe transversale aux 3/4 de la longueur, non tordus ou très faiblement tordus, à marge non enroulée, à axe longitudinal droit à réfléchi, à quart distal très faiblement courbé, à sommet denté à rétus.
DESSUS DES RAYONS : portant plus de deux carènes, jaune avec des rayures diffuses brun-orange à rouge-orange.
DESSOUS DES RAYONS : rouge-orange le long des carènes et des nervures.
DISQUE : orange à brun-rouge avant la déhiscence des anthères, jaune à orange à la déhiscence des anthères, de diamètre moyen.

Origine génétique: 'VDTG57' a été mise au point à partir de la pollinisation libre du sujet 'R' par un sujet non identifié, réalisée durant l'été 2002 à Lisse, aux Pays-Bas. Un semis a été sélectionné durant l'été 2003 pour son port compact, son feuillage foncé ainsi que la forme et la couleur de ses capitules. La variété a été multipliée par bouturage pour la première fois à Lisse, au printemps 2005.

Épreuves et essais: Les essais de 'VDTG57' ont été réalisés au cours du printemps et de l'été 2008 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 8 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'VDTG57'

	'VDTG57'	**'Knockout'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	29,9	43,6
écart-type	2,81	2,67
Longueur du pédoncule (cm)		
moyenne	11,0	20,9
écart-type	2,45	2,60
Diamètre des capitules (cm)		
moyenne	5,8	9,6
écart-type	0,69	1,10
Couleur des rayons (RHS)		
dessus - principale	7A-B	2A
dessus - secondaire	35A-B	S/O
dessous - carènes et nervures	39A	N34A

*variété de référence

Dahlia: 'VDTG57' (à gauche) avec la variété de référence 'Knockout' (à droite)

Dahlia: 'VDTG57' (à gauche) avec la variété de référence 'Knockout' (à droite)

Dahlia: 'VDTG57' (à gauche) avec la variété de référence 'Knockout' (à droite)

Dénomination proposée: **'VDTG61'**
Nom commercial: Dark Angel Pulp Fiction
Numéro de la demande: 06-5696
Date de la demande: 2006/12/07
Requérant: Verwer-Dahlia's BV, Lisse (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Aad W.M. Verwer, Verwer-Dahlia's BV, Lisse (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Scarlet Fern' (Mystic Desire) et 'HS Flame' (Happy Single Flame)

Sommaire: *'VDTG61' donne une plante plus courte que 'HS Flame'. Le pédoncule est plus court chez 'VDTG61' que chez 'Scarlet Fern'. Le capitule est de plus petit diamètre chez 'VDTG61' que chez les variétés de référence. Le dessus des rayons est rouge chez 'VDTG61', tandis qu'il est rouge à rouge-orange chez 'Scarlet Fern' et rouge-violet foncé chez 'HS Flame'. La couleur secondaire du dessus des rayons est rouge-orange chez 'VDTG61', alors qu'elle est orange-jaune chez 'Scarlet Fern' et 'HS Flame'.*

Description:
PLANTE : dressée, de hauteur moyenne, à tiges rouge brunâtre à violettes.

FEUILLES : principalement composées-bipennées, modérément ailées, très longues, très larges, en partie ovées et en partie elliptiques, vert teinté de violet, moyennement luisantes, lisses ou très faiblement rugueuses, à nervures enfoncées, à base aiguë; incisions moyennement profondes à profondes, en nombre moyen à élevé.

PÉDONCULE : court à médium, rouge brunâtre.

CAPITULES : simples, de type marguerite, disposés modérément au-dessus du feuillage, dressés à semi-dressés, sans collerette, de petit diamètre; pédoncule rouge brunâtre, court à moyen.

RAYONS : peu nombreux, à rapport longueur/largeur de 1/0,68, faiblement concaves en coupe transversale médiane, non tordus ou très faiblement tordus, à marge faiblement enroulée dans la moitié distale, à axe longitudinal droit, à sommet mamillé.
DESSUS DES RAYONS : bicaréné, rouge avec lavis orange-rouge dans les trois quarts distaux.
DESSOUS DES RAYONS : rouge.
DISQUE : brun-rouge avant la déhiscence des anthères, jaune à orange à la déhiscence des anthères, de diamètre moyen.

Origine génétique: 'VDTG57' a été mise au point à partir de la pollinisation libre du sujet 'R' par un sujet non identifié, réalisée durant l'été 2003 à Lisse, aux Pays-Bas. Un semis a été sélectionné durant l'été 2004 pour son port compact, son feuillage foncé ainsi que la forme et la couleur de ses capitules. La variété a été multipliée par bouturage pour la première fois à Lisse, au printemps 2005.

Épreuves et essais: Les essais de 'VDTG61' ont été réalisés au cours du printemps et de l'été 2008 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 8 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'VDTG61'

	'VDTG61'	**'Scarlet Fern'***	**'HS Flame'***
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	31,0	27,1	40,9
écart-type	1,83	1,66	4,09
Longueur du pédoncule (cm)			
moyenne	9,7	16,6	9,6
écart-type	0,95	4,06	2,80
Diamètre des capitules (cm)			
moyenne	5,2	8,1	6,6
écart-type	0,50	0,69	0,53
Couleur des rayons (RHS)			
dessus - principale	plus foncé que 44A	N30A-B	46A-B
dessus - secondaire	N25A	23A	13A

*variétés de référence

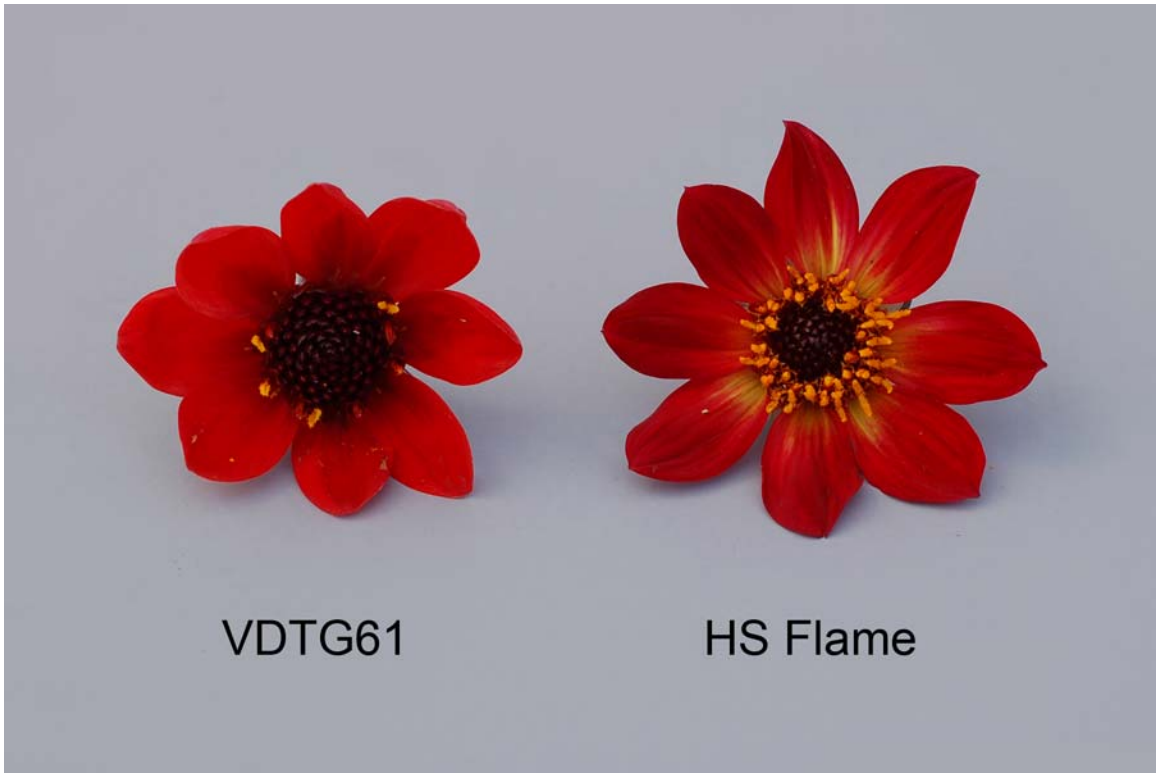

Dahlia: 'VDTG61' (à gauche) avec la variété de référence 'HS Flame' (à droite)

Dahlia: 'VDTG61' (à gauche) avec la variété de référence 'Scarlet Fern' (à droite)

Dénomination proposée: **'VDTG67'**
Nom commercial: Dark Angel Braveheart
Numéro de la demande: 06-5697
Date de la demande: 2006/12/07
Requérant: Verwer-Dahlia's BV, Lisse (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Aad W.M. Verwer, Verwer-Dahlia's BV, Lisse (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'VDTG17' (Dark Angel Dracula) et 'HS Romeo' (Happy Single Romeo)

Sommaire: *'VDTG67' donne une plante plus courte que 'VDTG17'. Les tiges sont violettes chez 'VDTG67', tandis qu'elles sont vert teinté de rouge brunâtre ou de violet chez 'HS Romeo'. Les feuilles sont principalement composées-pennées chez 'VDTG67', tandis qu'elles sont principalement simples chez 'HS Romeo'. Chez 'VDTG67', le pédoncule est plus court que chez les variétés de référence, et le diamètre du capitule est plus petit. 'VDTG67' diffère légèrement des variétés de référence par la couleur de ses capitules.*

Description:
PLANTE : courte, dressée, à tiges violettes.

FEUILLES : principalement composées-pennées, très faiblement à faiblement ailées, courtes, étroites, elliptiques, violettes, faiblement luisantes, lisses ou très faiblement rugueuses, à nervures enfoncées, à base aiguë; incisions peu profondes, en nombre faible à moyen.

PÉDONCULE : très court, rouge brunâtre à violet.

CAPITULES : simples, de type marguerite, disposés en partie au niveau du feuillage et en partie modérément au-dessus, semi-dressés, sans collerette, de très petit diamètre; pédoncule rouge brunâtre à violet, très court.
RAYONS : peu nombreux, à rapport longueur/largeur de 1/0,67, faiblement concaves à plats en coupe transversale médiane, non tordus ou très faiblement tordus, à marge non enroulée, à axe longitudinal droit, à sommet mamillé.
DESSUS DES RAYONS : bicaréné, violet avec des tons rouge-violet foncé et un lavis violet dans le quart distal.
DESSOUS DES RAYONS : de couleur semblable à celle du dessus.
DISQUE : brun-rouge avant la déhiscence des anthères, orange-jaune à la déhiscence des anthères, de diamètre moyen.

Origine génétique: 'VDTG67' a été mise au point à partir de la pollinisation libre du sujet 'R' par un sujet non identifié, réalisée durant l'été 2003 à Lisse, aux Pays-Bas. Un semis a été sélectionné durant l'été 2004 pour son port compact, son feuillage foncé ainsi que la forme et la couleur de ses capitules. La variété a été multipliée par bouturage pour la première fois à Lisse, au printemps 2005.

Épreuves et essais: Les essais de 'VDTG67' ont été réalisés au cours du printemps et de l'été 2008 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 8 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'VDTG67'

	'VDTG67'	'VDTG17'*	'HS Romeo'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	22,9	31,7	26,8
écart-type	1,52	1,57	2,82
Longueur du pédoncule (cm)			
moyenne	5,7	9,3	7,7
écart-type	0,82	1,23	0,96
Diamètre des capitules (cm)			
moyenne	4,3	6,6	6,7
écart-type	0,28	0,32	0,42

Couleur du dessus des rayons (RHS)

principale	61A avec tons 46A	53A	53A
secondaire	N74A	plus foncé que 46A	plus foncé que 53A
tertiaire	S/O	N74B avec tons 67A	64C

*variétés de référence

Dahlia: 'VDTG67' (à gauche) avec les variétés de référence 'HS Romeo' (au centre) et 'VDTG17' (à droite)

Dahlia: 'VDTG67' (à gauche) avec les variétés de référence 'HS Romeo' (au centre) et 'VDTG17' (à droite)

FAUX-CYPRÈS
(Chamaecyparis pisifera)

Dénomination proposée: **'Dow Whiting'**
Nom commercial: Soft Serve
Numéro de la demande: 07-5973
Date de la demande: 2007/07/13
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Dow Whiting, Highlandville, Missouri (États-Unis)

Variétés de référence: 'Golden Charm' et 'Boulevard'

Sommaire: *'Dow Whiting' donne un arbuste dressé, alors que 'Golden Charm' donne un arbuste largement buissonnant à arrondi. 'Dow Whiting' donne un arbuste plus haut et plus large que 'Boulevard' et plus étroit que 'Golden Charm'. La densité de branches est moyenne chez 'Dow Whiting', alors qu'elle est forte chez les variétés de référence. Les branches de 'Dow Whiting' sont dressées, alors que celles de 'Golden Charm' sont pleureuses, et celles de 'Boulevard', semi-dressées. Les branches de 'Dow Whiting' sont plus courtes que celles de 'Golden Charm'. La densité de ramilles est moyenne à forte chez 'Dow Whiting', alors qu'elle est faible chez 'Golden Charm' et faible à moyenne chez 'Boulevard'. Les ramilles sont plus longues et plus larges chez la variété candidate que chez les variétés de référence. Les rameaux sont plus longs chez 'Dow Whiting' que chez les variétés de référence. Les feuilles de 'Dow Whiting' sont écailleuses et plus courtes que celles de 'Boulevard', qui sont linéaires. Le dessus des feuilles est vert-brun chez 'Dow Whiting', alors qu'il est jaune chez 'Golden Charm' et vert foncé chez 'Boulevard'.*

Description:
ARBUSTE : dressé; feuillage persistant, moyen à dense, vert moyen.

BRANCHES : en densité moyenne, dressées, moyennement rigides, à écorce brun rougeâtre,
RAMILLES : en densité moyenne à forte; tige vert moyen, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée.
RAMEAUX : en densité moyenne, vert moyen, à tige non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée.

FEUILLES : opposées, écailleuses, à sommet aigu, à marge entière, à marge involutée; dessus vert-brun; dessous vert foncé (RHS 137A).

Origine génétique: 'Dow Whiting' est issue d'une mutation raméale naturelle de 'Boulevard', survenue en mai 2000. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port et pour l'aspect de son feuillage, à Highlandville, au Missouri, par le sélectionneur Dow Whiting. La multiplication végétative de la variété a été entreprise en novembre 2000, à Highlandville, au moyen de boutures ligneuses.

Épreuves et essais: Les essais de 'Dow Whiting' ont été réalisés en plein air au cours de l'été 2008, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate, 10 sujets de la variété de référence 'Boulevard' et 3 sujets de la variété de référence 'Golden Charm'. La variété candidate a été cultivée à partir de plants de 10 cm repiqués en mai dans des contenants de 7,6 litres puis en juillet dans des contenants de 11,4 litres. Les sujets étaient disposés en rangs et espacés d'environ 1 mètre sur le rang. Les observations et mesures ont été faites le 18 septembre. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Dow Whiting'

	'Dow Whiting'	'Golden Charm'*	'Boulevard'*
Hauteur de l'arbuste (cm)			
moyenne	58,0	50,0	45,6
écart-type	6,15	7,55	3,53

Largeur de l'arbuste (cm)			
moyenne	56,4	79,0	46,1
écart-type	4,77	1,0	2,33
Longueur des branches (cm)			
moyenne	23,5	27,6	24,4
écart-type	1,21	1,07	1,71
Longueur des ramilles (cm)			
moyenne	16,8	13,0	10,7
écart-type	1,18	1,57	1,55
Largeur des ramilles (cm)			
moyenne	12,3	7,9	3,9
écart-type	1,32	2,08	0,63
Longueur des rameaux (cm)			
moyenne	7,4	3,8	4,2
écart-type	1,71	0,26	1,06
Longueur des feuilles (cm)			
moyenne	0,3	0,4	0,9
écart-type	0,09	0,74	0,08
Couleur des feuilles (RHS)			
dessus	137B	6A-B	143A

*variétés de référence

Faux-cyprès: 'Dow Whiting' (à gauche) avec les variétés de référence 'Golden Charm' (au centre) et 'Boulevard' (à gauche)

Faux-cyprès: 'Dow Whiting' (à gauche) avec les variétés de référence 'Golden Charm' (au centre) et 'Boulevard' (à gauche)

FRAISIER
(Fragaria ×ananassa)

Dénomination proposée: **'Charlotte'**
Numéro de la demande: 08-6302
Date de la demande: 2008/04/02
Requérant: Ciref Création Variétale Fraises - Fruits Rouges, Douville (France)
Mandataire au Canada: Bereskin & Parr, Toronto (Ontario)
Sélectionneur: Philippe Roudeillac, Ciref Création Variétale Fraise - Fruits Rouges (France)

Variétés de référence: 'Mara des Bois' et 'Seascape'

Sommaire: *'Charlotte' se distingue de 'Mara des Bois' et de 'Seascape' principalement par la vigueur de la plante, par la pigmentation anthocyanique des stolons, par la grandeur des feuilles et la longueur de leur pétiole, par la grosseur, la forme et la couleur des fruits, par l'implantation des akènes ainsi que par la grandeur du calice par rapport à la corolle. 'Charlotte' donne une plante moins vigoureuse que 'Mara des Bois' mais plus vigoureuse que 'Seascape'. Chez 'Charlotte', les stolons sont moyennement anthocyanés, mais moins anthocyanés que chez les variétés de référence. Les feuilles sont grandes chez 'Charlotte', tandis qu'elles sont petites chez 'Mara des Bois' et moyennes chez 'Seascape'. Chez 'Charlotte', le pétiole est plus long que chez 'Mara des Bois' mais plus court que chez 'Seascape'. Les fruits sont rouge moyen, coniques et de grosseur moyenne chez 'Charlotte', tandis qu'ils sont rouge-orange, ovoïdes et petits chez 'Mara des Bois' et rouge foncé, coniques et gros chez 'Seascape'. Les akènes sont affleurants chez la variété candidate, alors qu'ils sont enfoncés chez les variétés de référence. Par rapport à la corolle, le calice est plus grand chez 'Charlotte' que chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : demi-dressée, moyenne à dense, moyennement vigoureuse, entièrement remontante.

STOLONS : peu nombreux, moyennement anthocyanés, à pubescence clairsemée.

FEUILLES : grandes, non cloquées à faiblement cloquées entre les nervures, moyennement luisantes, non panachées, vert foncé sur le dessus.
FOLIOLE TERMINALE : plus longue que large, concave en coupe transversale, à base obtuse, à marge dentée à crénelée.
PÉTIOLE : de longueur moyenne, à poils horizontaux.
STIPULES : faiblement anthocyanées.

FLORAISON : hâtive.
INFLORESCENCES : comportant chacune un nombre moyen de fleurs.
FLEURS : à calice plus grand que la corolle; pédicelle à poils légèrement étalés; étamines présentes.
PÉTALES : blancs, chevauchants, aussi longs que larges.

FRUITS : aussi longs que larges, coniques, de grosseur moyenne; différence faible entre les aînés et les cadets; zone sans akènes nulle ou très étroite; cavité nulle ou très petite.
PEAU : faiblement rugueuse, fortement luisante, rouge moyen, à coloration uniforme à légèrement irrégulière.
AKÈNES : affleurants.
CALICE : inséré sur une surface plane, de même diamètre que le fruit, fortement adhérent; sépales retombants.
CHAIR : moyenne à ferme, rouge clair, à cœur rouge clair.
MATURITÉ DE RÉCOLTE : hâtive.

Origine génétique: 'Charlotte' est issue d'un croisement entre 'Mara des Bois' et ' CAL 19' réalisé en 1995 à la station CIREF Nébouts, à Lanxade, en France, dans le cadre d'un programme d'amélioration. La variété a été sélectionnée pour sa vigueur, sa rusticité, sa tolérance aux maladies (réduction des intrants) et son caractère remontant (production régulière durant l'année) ainsi que pour ses fruits de bonne qualité à saveur caractéristique et uniforme les distinguant sur le marché.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés au cours de l'été 2008 à Lavaltrie, au Québec. Les essais ont porté sur 100 sujets de chaque variété, espacés de 30 cm sur des rangs espacés de 130 cm.

Fraisier: Variété candidate 'Charlotte'

Fraisier: Variété de référence 'Mara des Bois'

Fraisier: Variété de référence 'Seascape'

Dénomination proposée:	**'Drisstrawfour'**
Nom commercial:	Driscoll Desoto
Numéro de la demande:	07-6055
Date de la demande:	2007/11/23
Requérant:	Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada:	Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur:	Bruce D. Mowrey, Watsonville, Californie (États-Unis) Kristie L. Gilford, Dover, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Osceola'

Sommaire: *'Drisstrawfour' se distingue de 'Osceola' principalement par la cloqûre des feuilles, la forme de la foliole terminale en coupe transversale et la forme de ses dents, la pigmentation anthocyanique et la pubescence des stolons, le rapport longueur/largeur des pétales et la maturité de récolte. Les feuilles sont fortement cloquées chez 'Drisstrawfour', tandis qu'elles sont moyennement cloquées chez 'Osceola'. Chez 'Drisstrawfour', la foliole terminale est bordée de dents arrondies et est légèrement concave à plate en coupe transversale, tandis que chez 'Osceola' elle est bordée de dents obtuses et est fortement convexe en coupe transversale. Les stolons sont très fortement anthocyanés et ont une pubescence clairsemée chez 'Drisstrawfour', tandis qu'ils sont moyennement à fortement anthocyanés et densément pubescents chez 'Osceola'. Les pétales sont plus larges que longs chez 'Drisstrawfour', tandis qu'ils sont aussi longs que larges à plus longs que larges chez 'Osceola'. La maturité de récolte est hâtive chez 'Drisstrawfour', tandis qu'elle est tardive chez 'Osceola'. 'Drisstrawfour' est une variété entièrement remontante, alors que 'Osceola' n'est que partiellement remontante.*

Description:
PLANTE : aplatie, moyenne à dense, moyennement vigoureuse, entièrement remontante.

FEUILLES : trifoliolées, fortement cloquées entre les nervures, vert moyen à vert foncé sur le dessus, à profil légèrement concave à droit.
FOLIOLE TERMINALE : aussi longue que large, légèrement concave à droite en coupe transversale, à base obtuse, à sommet plat, à dents arrondies.
PÉTIOLE : à pubescence de densité moyenne, à poils en partie inclinés vers le sommet et en partie perpendiculaires.
STIPULES : faiblement à moyennement anthocyanées.
STOLONS : épais, très fortement anthocyanés, en nombre intermédiaire, à pubescence clairsemée.

FLORAISON : très hâtive.
INFLORESCENCES : portées au même niveau que le feuillage ou au-dessus.
FLEURS : de grandeur moyenne, à calice de plus grand diamètre que la corolle et de même diamètre que le calicule.
PÉTALES : chevauchants, plus larges que longs.

GRAPPES : courtes à moyennes, étalées au moment de la première cueillette.
FRUITS : aussi longs que larges, cordiformes, de grosseur moyenne; différence faible entre les aînés et les cadets; zone sans akènes de largeur moyenne.
PEAU : lisse, moyennement à fortement luisante, rouge-orange à rouge, à coloration uniforme.
AKÈNES : affleurants.
CALICE : inséré sur une surface plane, de diamètre égal à supérieur à celui du fruit, fortement adhérent; sépales réfléchis.
CHAIR : moyennement ferme, fortement sucrée, moyennement acide, rouge clair à rouge-orange, à coloration légèrement irrégulière devenant plus claire au centre du fruit, à texture intermédiaire en bouche.
MATURITÉ DE RÉCOLTE : hâtive.

Origine génétique: 'Drisstrawfour' est issue d'un croisement contrôlé entre le semis exclusif '6F364' et 'Mirador', réalisé entre octobre 1998 et janvier 1999 à Garrison Farm, dans le comté de Hillsborough, en Floride, aux États-Unis. En décembre 2000, la variété a été sélectionnée parmi les semis ainsi obtenus pour son rendement et pour la grosseur de ses fruits. Elle a d'abord été multipliée par voie végétative à la pépinière Driscoll, dans le comté de Shasta, en Californie. Ensuite, elle a été de nouveau multipliée, puis soumise à des essais supplémentaires durant 6 années, dans une pépinière du comté de Hillsborough, en Floride. Une sélection plus poussée a été effectuée en fonction du rendement, de la vigueur et de fiabilité de multiplication.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Drisstrawfour' ont été réalisés au cours de l'été 2008 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets de chaque variété, plantés sur deux rangs et disposés en zigzag. Les rangs étaient espacés de 1,0 mètre, et les sujets étaient espacés de 75 cm sur le rang. Des paillis de paille et de plastique biodégradable ont été utilisés contre les mauvaises herbes.

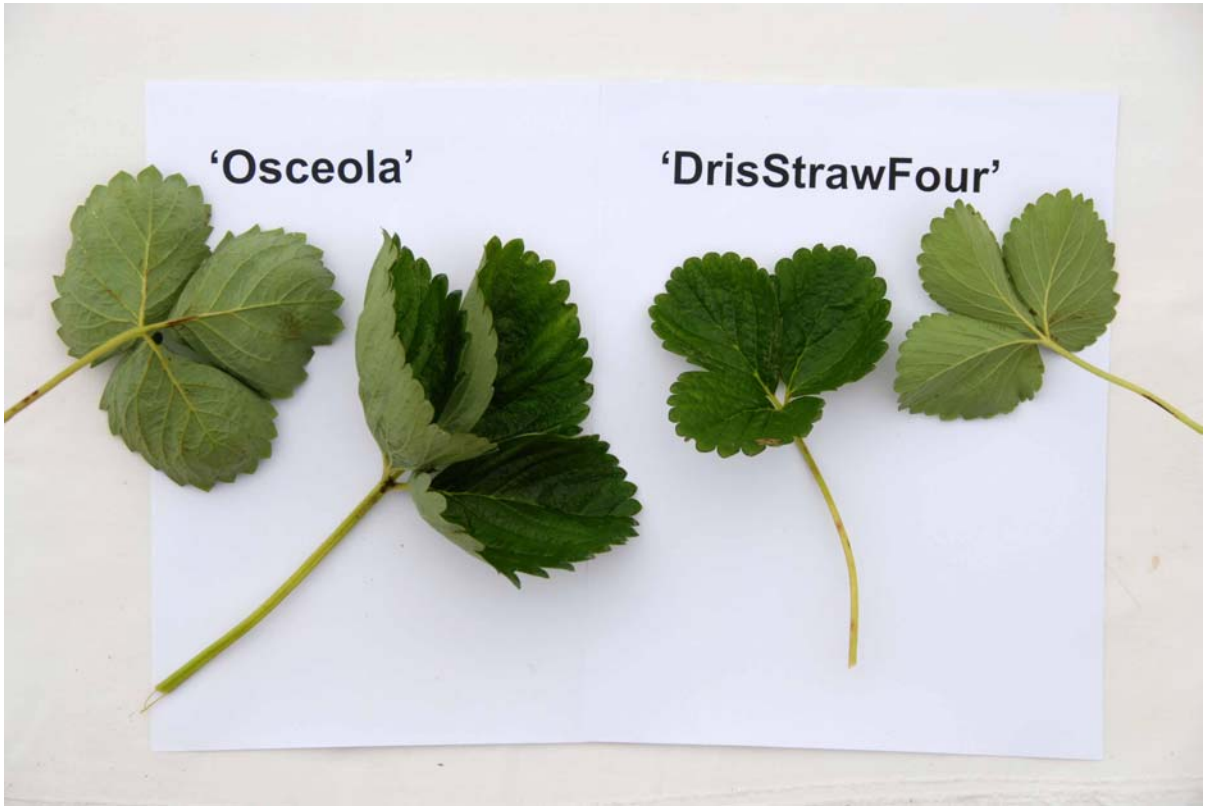

Fraisier: 'Drisstrawfour' (à droite) avec la variété de référence 'Osceola' (à gauche)

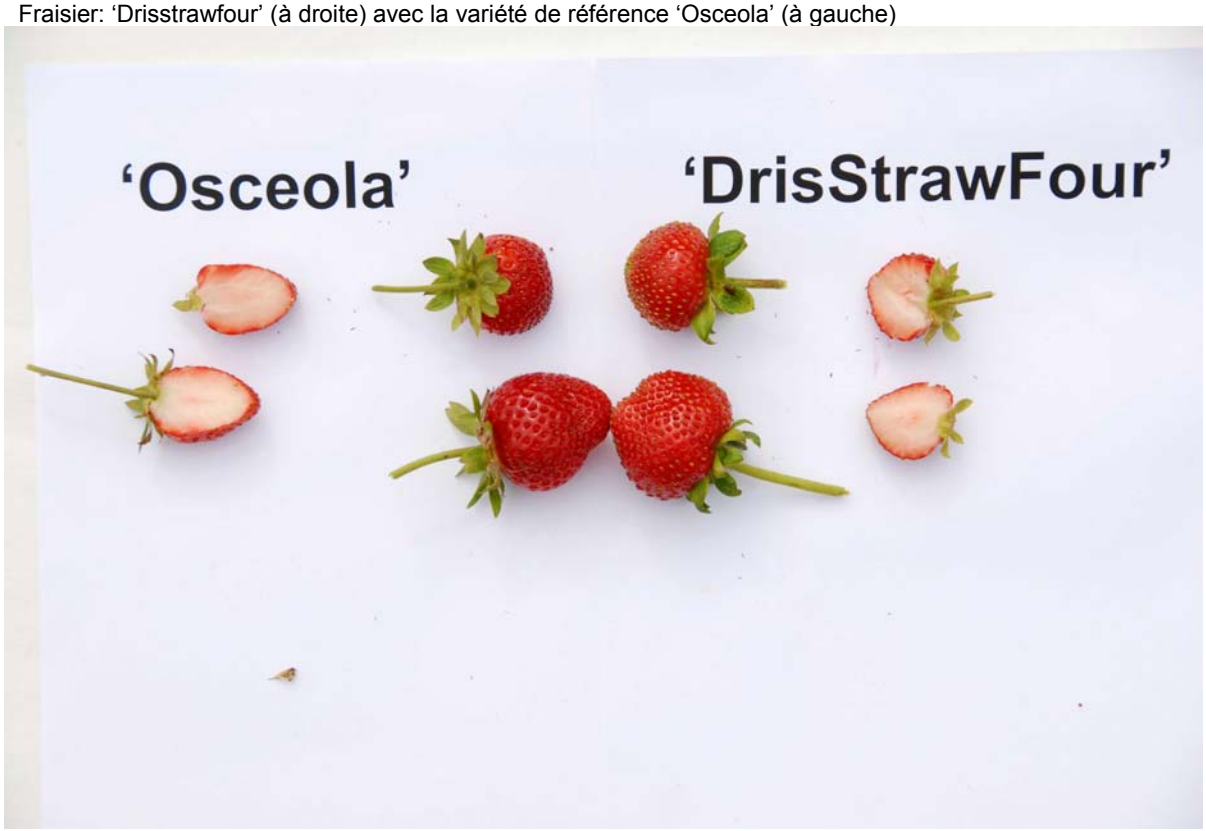

Fraisier: 'Drisstrawfour' (à droite) avec la variété de référence 'Osceola' (à gauche)

Dénomination proposée: **'Monterey'**
Numéro de la demande: 08-6364
Date de la demande: 2008/01/25 (bénéfice de priorité)
Requérant: The Regents of the University of California, Oakland, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Expert Agriculture Team Ltd., Chilliwack (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Kirk D. Larson, Irvine, Californie (États-Unis)
Douglas Shaw, Davis, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Albion', 'Diamante', 'Portola' et 'San Andreas'

Sommaire: *'Monterey' se distingue des quatre variétés de référence principalement par la vigueur de la plante, la forme de la base de la foliole terminale, la pigmentation anthocyanique des stolons, la position des inflorescences par rapport au feuillage, l'espacement des pétales, le diamètre du calice par rapport à celui de la corolle, le port des grappes au moment de la première cueillette ainsi que la forme des fruits et le lustre de leur peau. La plante est très fortement vigoureuse chez 'Monterey', tandis qu'elle est fortement vigoureuse chez 'Albion', moyennement vigoureuse chez 'Portola' et moyennement à fortement vigoureuse chez 'San Andreas'. La base de la foliole terminale est modérément oblique chez 'Monterey', tandis qu'elle est obtuse chez 'Albion' et 'Diamante'. Les stolons sont faiblement anthocyanés chez 'Monterey', tandis qu'ils sont moyennement anthocyanés chez 'San Andreas' et moyennement à fortement anthocyanés chez 'Portola'. Les inflorescences sont portées au même niveau que le feuillage chez 'Monterey', tandis qu'elles sont portées très au-dessus du feuillage chez 'Portola' et au-dessus du feuillage chez 'San Andreas'. Le diamètre du calice est inférieur à égal à celui de la corolle chez 'Monterey', tandis qu'il est supérieur à celui de la corolle chez 'Albion', 'Diamante' et 'San Andreas'. Les pétales sont espacés à tangents chez 'Monterey', tandis qu'ils sont tangents à chevauchants chez 'Diamante', 'Portola' et 'San Andreas'. Au moment de la première cueillette, les grappes sont demi-dressées chez 'Monterey', tandis qu'elles sont dressées chez 'Albion' et 'Portola'. Le fruit est biconique chez 'Monterey', tandis qu'il est presque cylindrique chez 'Albion' et 'Diamante' et cunéiforme chez 'Portola'. La peau du fruit est très faiblement luisante chez 'Monterey', tandis qu'elle est moyennement à fortement luisante chez 'Albion' et fortement luisante chez 'Diamante', 'Portola' et 'San Andreas'.*

Description:
PLANTE : dressée, moyenne à dense, très fortement vigoureuse, entièrement remontante.

FEUILLES : trifoliolées, fortement cloquées entre les nervures, vert moyen sur le dessus, à profil droit à légèrement concave.
FOLIOLE TERMINALE : aussi longue que large à plus longue que large, à profil droit, à base modérément oblique, à dents aiguës.
PÉTIOLE : densément pubescent, à poils inclinés vers le sommet.
STIPULES : très faiblement anthocyanées.
STOLONS : épais, faiblement anthocyanés, en nombre faible à intermédiaire, à pubescence de densité moyenne.

FLORAISON : hâtive à intermédiaire.
INFLORESCENCES : portées au même niveau que le feuillage.
FLEURS : moyennes à grandes; calice de diamètre inférieur à égal à celui de la corolle et légèrement inférieur à celui du calicule.
PÉTALES : espacés à tangents, aussi longs que larges.

GRAPPES : longues, demi-dressées au moment de la première cueillette.
FRUITS : plus longs que larges, moyens à gros, biconiques; différence nulle ou très faible entre les aînés et les cadets; zone sans akènes étroite.
PEAU : moyennement rugueuse, très faiblement luisante, rouge, à coloration uniforme.
AKÈNES : enfoncés à affleurants.
CALICE : inséré sur une surface plane à en saillie, fortement adhérent, de diamètre plus grand que le fruit; sépales réfléchis.
CHAIR : très ferme, fortement sucrée, moyennement acide, rouge foncé, à coloration uniforme, à texture fine en bouche.
MATURITÉ DE RÉCOLTE : hâtive à intermédiaire.

RÉACTION AUX RAVAGEURS : sensible à très sensible aux pucerons du genre Aphis et sensible au *Lygus lineolaris* (punaise terne).
RÉACTION AUX MALADIES : modérément sensible à la pourriture grise et aux maladies virales et modérément résistante à l'oïdium (blanc).

Origine génétique: 'Monterey' est issue d'un croisement réalisé en 2001 entre 'Albion' et la sélection avancée 'Cal 97.85-6'. Les premiers fruits ont été obtenus en 2002 dans le verger expérimental Wolfskill de l'Université de Californie, près de Winters, en Californie, où la variété a été sélectionnée sous la dénomination Cal 1.132-3, puis multipliée au moyen de stolons. Un des sujets ainsi obtenus a été sélectionné, puis soumis à des essais sous la dénomination 'CN222'.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Monterey' ont été réalisés durant l'été 2008 dans les champs de la Krause Bros. Farms, à Aldergrove, en Colombie-Britannique. Les essais comportaient deux répétions par variété, portant chacune sur 40 sujets. Les rangs étaient espacés d'environ 1,07 mètre, et les sujets étaient espacés de 30 cm sur le rang.

Fraisier: 'Monterey' (au centre) avec les variétés de référence 'Albion' (à gauche), 'Diamante' (centre gauche), 'Portola' (centre droite) et 'San Andreas' (à droite)

Fraisier: 'Monterey' (en haut à gauche) avec les variétés de référence 'Portola' (en haut au centre), 'San Andreas' (en haut à droite), 'Albion' (en bas à gauche) et 'Diamante' (en bas à droite)

Dénomination proposée: **'Palomar'**
Numéro de la demande: 07-5899
Date de la demande: 2007/01/16 (bénéfice de priorité)
Requérant: The Regents of the University of California, Oakland, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Expert Agriculture Team Ltd., Chilliwack (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Kirk D. Larson, Irvine, Californie (États-Unis)
Douglas Shaw, Davis, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Puget Reliance' et 'Stolo'

Sommaire: *'Palomar' se distingue des variétés de référence principalement par la densité du feuillage, la vigueur de la plante, la cloqûre des feuilles, la position des inflorescences par rapport au feuillage, la grandeur des fleurs, la forme des fruits et la maturité de récolte. Le feuillage est clairsemé chez 'Palomar', tandis qu'il est moyen à dense chez 'Puget Reliance' et moyennement dense chez 'Stolo'. 'Palomar' donne une plante peu vigoureuse, tandis que 'Puget Reliance' donne une plante fortement vigoureuse, et 'Stolo', une plante moyennement à fortement vigoureuse. Les feuilles sont fortement cloquées chez 'Palomar', tandis qu'elles sont moyennement cloquées chez 'Puget Reliance' et faiblement cloquées chez 'Stolo'. Les inflorescences sont portées au-dessus du feuillage chez 'Palomar', tandis qu'elles sont portées au même niveau que le feuillage chez 'Puget Reliance'. Les fleurs sont grandes chez 'Palomar', tandis qu'elles sont moyennes chez 'Puget Reliance' et petites à moyennes chez 'Stolo'. Les fruits sont ovoïdes chez 'Palomar', tandis qu'ils sont cordiformes chez 'Puget Reliance' et cylindriques chez 'Stolo'. La maturité de récolte est hâtive chez 'Palomar', tandis qu'elle est très hâtive chez 'Puget Reliance' et hâtive à tardive chez 'Stolo'.*

Description:
PLANTE : dressée, peu vigoureuse, entièrement remontante, à feuillage clairsemé.

STOLONS : en nombre intermédiaire, très faiblement anthocyanés, à pubescence clairsemée.
FEUILLES : de grandeur moyenne, fortement cloquées, fortement luisantes, vert foncé sur le dessus, non panachées.
FOLIOLE TERMINALE : aussi longue que large, à base obtuse, à marge crénelée, convexe en coupe transversale.
PÉTIOLE : court à moyen, à poils inclinés vers le sommet.
STIPULES : faiblement anthocyanées.

FLORAISON : très hâtive.
INFLORESCENCES : portées au-dessus du feuillage, comportant un nombre faible à intermédiaire de fleurs.
PÉDICELLE : à poils inclinés vers le sommet.
FLEURS : grandes, à calice de diamètre plus petit que la corolle; étamines présentes.
PÉTALES : blancs, espacés, aussi longs que larges.

FRUITS : modérément plus longs que larges, ovoïdes; différence faible entre les aînés et les cadets; zone sans akènes de largeur moyenne.
PEAU : légèrement rugueuse, moyennement à fortement luisante, rouge-orange, à coloration fortement irrégulière.
AKÈNES : enfoncés.
CALICE : inséré sur une surface en saillie, de diamètre légèrement plus petit que le fruit, moyennement à fortement adhérent; sépales retombants.
CHAIR : ferme à très ferme, rouge clair, à cœur blanc, à grande cavité.
MATURITÉ DE RÉCOLTE : hâtive.

Origine génétique: 'Palomar' est issue d'un croisement réalisé en 2000 entre 'Camino Real' et 'Ventana'. Les premiers fruits ont été obtenus en 2001 dans le verger expérimental Wolfskill de l'Université de Californie, près de Winters, en Californie, où la variété a été sélectionnée sous la dénomination Cal 0.259-2, puis multipliée au moyen de stolons. Un des sujets ainsi obtenus a été sélectionné, puis soumis à des essais sous la dénomination 'C221'. La variété a été sélectionnée pour la qualité de ses fruits.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Palomar' ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 dans les champs de la Krause Bros. Farms, à Aldergrove, en Colombie-Britannique. Les essais ont porté sur 4 rangs nattés d'environ 3 mètres de longueur espacés de 1,07 mètre. Au départ, 40 sujets de chaque variété avaient été plantés en rangs simples espacés de 30 cm, puis leurs stolons ont été orientés vers l'intérieur pour favoriser la formation de rangs nattés.

Fraisier: 'Palomar' (au centre) avec les variétés de référence 'Puget Reliance' (à gauche) et 'Stolo' (à droite)

Dénomination proposée:	**'Portola'**
Numéro de la demande:	08-6363
Date de la demande:	2007/11/06 (bénéfice de priorité)
Requérant:	The Regents of the University of California, Oakland, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada:	Tom Baumann, Expert Agriculture Team Ltd., Chilliwack (Colombie-Britannique)
Sélectionneur:	Kirk D. Larson, Irvine, Californie (États-Unis) Douglas Shaw, Davis, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Albion', 'Diamante', 'Monterey' et 'San Andreas'

Sommaire: *'Portola' se distingue des quatre variétés de référence principalement par la cloqûre des feuilles, le nombre de folioles, la pubescence du pétiole, la pigmentation anthocyanique et l'épaisseur des stolons, la position des inflorescences par rapport au feuillage, la grandeur des fleurs, l'espacement des pétales, le port des grappes au moment de la première cueillette, la grosseur des fruits et la largeur de leur zone sans akènes. Les feuilles sont très fortement cloquées chez 'Portola', tandis qu'elles sont fortement cloquées chez 'Albion' et 'Monterey', faiblement à moyennement cloquées chez 'Diamante' et moyennement à fortement cloquées chez 'San Andreas'. Jusqu'à cinq feuilles sur dix ont plus de trois folioles chez 'Portola', alors que toutes les feuilles sont trifoliolées chez les variétés de référence. La pubescence du pétiole est de densité moyenne chez 'Portola', tandis qu'elle est dense à très dense chez 'Albion' et 'Diamante', dense chez 'Monterey' et très dense chez 'San Andreas'. Les stolons sont moyennement à fortement anthocyanés chez 'Portola', tandis qu'ils sont très faiblement anthocyanés chez 'Albion' et 'Diamante' et faiblement anthocyanés chez 'Monterey'. Les stolons sont d'épaisseur moyens chez 'Portola', tandis qu'ils sont épais chez toutes les variétés de référence. Les inflorescences sont portées très au-dessus du feuillage chez 'Portola', tandis qu'elles sont portées au même niveau que le feuillage chez 'Diamante' et 'Monterey' et légèrement au-dessus du feuillage chez 'Albion'. Les fleurs sont petites à moyennes chez 'Portola', tandis qu'elles sont moyennes à grandes chez 'Albion', 'Diamante' et 'Monterey' et grandes chez 'San Andreas'. Les pétales sont tangents à chevauchants chez 'Portola', tandis qu'ils sont espacés chez 'Albion' et espacés à tangents chez 'Monterey'. Au*

moment de la première cueillette, les grappes sont dressées chez 'Portola', tandis qu'elles sont demi-dressées chez 'Diamante' et 'Monterey' et demi-dressées à étalées chez 'San Andreas'. Les fruits sont de grosseur moyenne chez 'Portola', tandis qu'ils sont gros à très gros chez 'Albion' et 'San Andreas' et gros chez 'Diamante'. La zone sans akènes est très étroite chez 'Portola', tandis qu'elle est de largeur moyenne chez 'Albion' et 'San Andreas'.

Description:
PLANTE : dressée, moyenne à dense, moyennement vigoureuse, entièrement remontante.

FEUILLES : très fortement cloquées entre les nervures, vert moyen sur le dessus, à profil légèrement convexe à convexe, comportant plus de 3 folioles.
FOLIOLE TERMINALE : aussi longue que large, à profil en coupe, à base modérément oblique, à dents aiguës.
PÉTIOLE : à pubescence de densité moyenne, à poils perpendiculaires.
STIPULES : faiblement anthocyanées.
STOLONS : peu nombreux, moyennement à fortement anthocyanés, d'épaisseur moyenne, à pubescence clairsemée.

FLORAISON : hâtive.
INFLORESCENCES : portées très au-dessus du feuillage.
FLEURS : petites à moyennes, à calice de diamètre inférieur à égal à ceux de la corolle et du calicule.
PÉTALES : tangents à chevauchants, plus larges que longs.

GRAPPES : dressées au moment de la première cueillette, très longues.
FRUITS : plus longs que larges, cunéiformes, de grosseur moyenne; différence faible entre les aînés et les cadets; zone sans akènes très étroite.
PEAU : fortement à très fortement rugueuse, fortement luisante, orange, à coloration très uniforme.
AKÈNES : affleurants.
CALICE : : inséré sur une surface plane, de diamètre plus grand que le fruit, moyennement adhérent; sépales réfléchis.
CHAIR : ferme, moyennement sucrée, fortement acide, rouge-orange, à coloration légèrement irrégulière, à texture fine en bouche.
MATURITÉ DE RÉCOLTE : hâtive.

RÉACTION AUX RAVAGEURS : sensible à très sensible aux pucerons du genre Aphis et sensible au *Lygus lineolaris* (punaise terne).
RÉACTION AUX MALADIES : modérément sensible à la pourriture grise, modérément résistante à l'oïdium (blanc), sensible à la brûlure des feuilles et modérément sensible aux maladies virales.

Origine génétique: 'Portola' est issue d'un croisement réalisé en 2001 entre les sélections avancées 'Cal 97.93-7' et 'Cal 97.209-1'. Les premiers fruits ont été obtenus en 2002 dans le verger expérimental Wolfskill de l'Université de Californie, près de Winters, en Californie, où la variété a été sélectionnée sous la dénomination Cal 1.206-5, puis multipliée au moyen de stolons. Un des sujets ainsi obtenus a été sélectionné, puis soumis à des essais sous la dénomination 'CN224'.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Portola' ont été réalisés au cours de l'été 2008 dans les champs de la Krause Bros. Farms, à Aldergrove, en Colombie-Britannique. Les essais comportaient deux répétions par variété, portant chacune sur 40 sujets. Les rangs étaient espacés d'environ 1,07 mètre, et les sujets étaient espacés de 30 cm sur le rang.

Fraisier: 'Portola' (centre droite) avec les variétés de référence 'Albion' (à gauche), 'Diamante' (centre gauche), 'Monterey' (au centre) et 'San Andreas' (à droite)

Fraisier: 'Portola' (en haut au centre) avec les variétés de référence 'Monterey' (en haut à gauche), 'San Andreas' (en haut à droite), 'Albion' (en bas à gauche) et 'Diamante' (en bas à droite)

Dénomination proposée: **'San Andreas'**
Numéro de la demande: 08-6362
Date de la demande: 2008/01/25 (bénéfice de priorité)
Requérant: The Regents of the University of California, Oakland, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Expert Agriculture Team Ltd., Chilliwack (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Douglas Shaw, Davis, Californie (États-Unis)
Kirk D. Larson, Irvine, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Albion', 'Diamante', 'Monterey' et 'Portola'

Sommaire: *'San Andreas' se distingue des variétés de référence principalement par le vert du dessus des feuilles, leur cloqûre, la pubescence des pétioles, la pigmentation anthocyanique des stipules, la grandeur des fleurs, le diamètre du calice par rapport à celui du calicule, l'espacement des pétales, le port des grappes au moment de la première cueillette et l'implantation des akènes. Le dessus des feuilles est vert clair à vert moyen chez 'San Andreas', tandis qu'il est vert moyen à vert foncé chez 'Albion' et 'Diamante'. Les feuilles sont moyennement à fortement cloquées chez 'San Andreas', tandis qu'elles sont faiblement à moyennement cloquées chez 'Diamante' et très fortement cloquées chez 'Portola'. La pubescence du pétiole est très dense chez 'San Andreas', tandis qu'elle est dense chez 'Monterey' et moyenne chez 'Portola'. Les stipules sont moyennement à fortement anthocyanées chez 'San Andreas', tandis qu'elles sont non anthocyanées chez 'Albion', faiblement anthocyanées chez 'Diamante' et 'Portola' et très faiblement anthocyanées chez 'Monterey'. Les fleurs sont grandes chez 'San Andreas', tandis qu'elles sont petites à moyennes chez 'Portola'. Le calice est de diamètre égal à supérieur à celui du calicule chez 'San Andreas', tandis qu'il est de diamètre inférieur à celui du calicule chez 'Albion' et 'Monterey' et de diamètre inférieur à égal à celui du calicule chez 'Diamante' et 'Portola'. Les pétales sont tangents à chevauchants chez 'San Andreas', tandis qu'ils sont espacés chez 'Albion' et espacés à tangents chez 'Monterey'. Au moment de la première cueillette, les grappes sont demi-dressées à couchées chez 'San Andreas', tandis qu'elles sont dressées chez 'Albion' et 'Portola'. Les akènes sont enfoncés chez 'San Andreas', tandis qu'ils sont affleurants chez 'Diamante' et 'Portola'.*

Description:
PLANTE : globuleuse, moyenne à dense, moyennement à fortement vigoureuse, entièrement remontante.

FEUILLES : trifoliolées, moyennement à fortement cloquées entre les nervures, vert clair à vert moyen sur le dessus, à profil légèrement convexe.
FOLIOLE TERMINALE : aussi longue que large à plus longue que large, à profil en coupe, à base modérément oblique, à dents aiguës.
PÉTIOLE : à pubescence très dense, à poils inclinés vers la base.
STIPULES : moyennement à fortement anthocyanées.
STOLONS : épais, moyennement anthocyanés, en nombre faible à intermédiaire, à pubescence de densité moyenne.

FLORAISON : de précocité intermédiaire.
INFLORESCENCES : portées au-dessus du feuillage.
FLEURS : grandes; calice de diamètre supérieur à celui de la corolle et légèrement supérieur à celui du calicule.
PÉTALES : tangents à chevauchants, aussi longs que larges.

GRAPPES : longues, demi-dressées à étalées au moment de la première cueillette.
FRUITS : gros à très gros, plus longs que larges, biconiques; différence très faible entre les aînés et les cadets; zone sans akènes de largeur moyenne.
PEAU : faiblement à moyennement rugueuse, fortement luisante, rouge, à coloration fortement uniforme.
AKÈNES : enfoncés.
CALICE : inséré sur une surface en saillie, fortement adhérent, de diamètre plus grand que le fruit; sépales réfléchis.
CHAIR : ferme à extrêmement ferme, faiblement sucrée, faiblement acide, rouge-orange, à coloration légèrement irrégulière, à texture grossière en bouche.
MATURITÉ DE RÉCOLTE : hâtive.

RÉACTION AUX RAVAGEURS : sensible à très sensible aux pucerons du genre Aphis et sensible au *Lygus lineolaris* (punaise terne).
RÉACTION AUX MALADIES : modérément sensible à la pourriture grise, modérément résistante à l'oïdium (blanc), modérément résistante à résistante à la brûlure des feuilles et modérément sensible aux maladies virales.

Origine génétique: 'San Andreas' est issue d'un croisement réalisé en 2001 entre 'Albion' et la sélection avancée 'Cal 97.86-1'. Les premiers fruits ont été obtenus en 2002 dans le verger expérimental Wolfskill de l'Université de Californie, près de Winters, en Californie, où la variété a été sélectionnée sous la dénomination Cal 1.139-2, puis multipliée au moyen de stolons. Un des sujets ainsi obtenus a été sélectionné, puis soumis à des essais sous la dénomination 'CN223'.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'San Andreas' ont été réalisés au cours de l'été 2008 dans les champs de la Krause Bros. Farms, à Aldergrove, en Colombie-Britannique. Les essais comportaient deux répétions par variété, portant chacune sur 40 sujets. Les rangs étaient espacés d'environ 1,07 mètre, et les sujets étaient espacés de 30 cm sur le rang.

Fraisier: 'San Andreas' (à droite) avec les variétés de référence 'Albion' (à gauche), 'Diamante' (centre gauche), 'Monterey' (au centre) et 'Portola' (centre droite)

Fraisier: 'San Andreas' (en haut à droite) avec les variétés de référence 'Monterey' (en haut à gauche), 'Portola' (en haut au centre), 'Albion' (en bas à gauche) et 'Diamante' (en bas à droite)

Dénomination proposée: **'Sonata'**
Numéro de la demande: 06-5430
Date de la demande: 2006/04/12
Requérant: Fresh Forward Holding B. V., Wageningen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Egbertus Joseph Meulenbroek, Wageningen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Jewel'

Sommaire: *Les feuilles sont très fortement cloquées et ont souvent plus de trois folioles chez 'Sonata', tandis qu'elles sont moyennement cloquées et toutes trifoliolées chez 'Jewel'. Chez 'Sonata', les stolons sont peu nombreux et d'épaisseur moyens, tandis que chez 'Jewel' ils sont en nombre intermédiaire et épais à très épais. Le calice est de diamètre presque égal à celui de la corolle chez 'Sonata', tandis qu'il est de diamètre supérieur à celui de la corolle chez 'Jewel'. Les pétales sont aussi longs que larges chez 'Sonata', tandis qu'ils sont plus larges que longs chez 'Jewel'. Le fruit de 'Sonata' est rouge-orange et plus large que long, tandis que celui de 'Jewel' est rouge foncé et plus long que large. La chair du fruit est rouge clair et moyennement ferme chez 'Sonata', tandis qu'elle est rouge moyen et ferme chez 'Jewel'.*

Description:
PLANTE : globuleuse, moyenne à dense, fortement vigoureuse, non remontante.

STOLONS : peu nombreux, moyennement anthocyanés, moyennement pubescents, d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : très fortement cloquées entre les nervures, vert moyen sur le dessus, à profil légèrement convexe, comportant souvent plus de trois folioles.
FOLIOLE TERMINALE : plus longue que large, légèrement concave en coupe transversale, à sommet plat, à base légèrement oblique, à dents obtuses.
PÉTIOLE : à pubescence dense, à poils perpendiculaires.
STIPULES : moyennement anthocyanées.

FLORAISON : de précocité intermédiaire.
INFLORESCENCES : portées au même niveau que le feuillage.
FLEURS : grandes; calice de diamètre inférieur à égal à celui de la corolle et égal à celui du calicule.
PÉTALES : tangents à chevauchants, aussi longs que larges.

GRAPPES : demi-dressées au moment de la première cueillette, de longueur moyenne.
FRUITS : plus larges que longs, coniques, de grosseur moyenne; différence modérée entre les aînés et les cadets; zone sans akènes très étroite à étroite.
PEAU : très faiblement rugueuse, fortement luisante, rouge-orange, à coloration uniforme.
AKÈNES : affleurants à en saillie.
CALICE : inséré sur une surface plane, de diamètre plus petit que le fruit, fortement adhérent; sépales réfléchis.
CHAIR : moyennement ferme, moyennement sucrée, faiblement à moyennement acide, rouge clair, à coloration légèrement irrégulière à irrégulière, à texture fine en bouche.
MATURITÉ DE RÉCOLTE : intermédiaire.

Origine génétique: 'Sonata' est issue d'un croisement réalisé en 1990 à Wageningen, aux Pays-Bas. Le parent femelle était 'Elsanta', et le parent mâle, 'Polka'. La nouvelle variété a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue, puis multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours de l'été 2008 à Trois-Rivières, au Québec, sur 15 mètres de planche surélevée couverte de plastique noir. Ils ont porté sur 75 sujets de chaque variété, répartis en 3 répétitions et plantés en rangs doubles espacés de 30 cm. Les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang.

Fraisier: 'Sonata' (à gauche) avec la variété de référence 'Jewel' (à droite)

FUCHSIA
(Fuchsia)

Dénomination proposée: **'Kiefubart'**
Nom commercial: Windchime Dark Eyes
Numéro de la demande: 05-5084
Date de la demande: 2005/10/05
Requérant: Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Cees Van Diepen, Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Kiefuzak' (Windchime Rose & Purple)

Sommaire: *Les feuilles et les fleurs de 'Kiefubart' sont plus larges que celles de 'Kiefuzak'. L'hypanthium est globuleux et rouge chez 'Kiefubart', alors qu'il est cylindrique et rouge à violet-rouge chez 'Kiefuzak'. Les sépales de 'Kiefubart' sont plus larges que ceux de la variété de référence. La couleur des sépales et des pétales diffère aussi chez les deux variétés.*

Description:
PLANTE : dressée, à port arqué à rampant.
TIGES : moyennement anthocyanées.
LIMBE DES FEUILLES : vert moyen à vert foncé, non cloqué, sans incisions ou à incisions très peu profondes.

FLEURS : simples; floraison hâtive à intermédiaire; ovaire faiblement à moyennement anthocyané; style et filets rouges.
HYPANTHIUM : globuleux, rouge-rose foncé à rouge.
SÉPALES : plus longs que les pétales, horizontaux, à sommet droit, rouge-rose foncé à rouges sur les faces externe et interne.
PÉTALES : au nombre de quatre par fleur, violet foncé à violets sur les faces externe et interne, roses à la base.

Origine génétique: 'Kiefubart' est issu d'un croisement réalisé en 2001 à Venhuizen, aux Pays-Bas, entre les semis A2534 2 (parent femelle) et A2593 1 (parent mâle). Les semis F1 issus du croisement ont été cultivés à l'extérieur en 2002 et ont été évalués pour leur port ainsi que la grandeur et la couleur de leurs fleurs. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2002. La sélection finale a été faite selon la fiabilité de multiplication et la stabilité des boutures.

Épreuves et essais: Les essais de 'Kiefubart' ont été réalisés durant l'été 2008 dans une serre de polyéthylène, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, cultivés dans des pots de 10 cm espacés d'environ 25 cm dans les caissettes. Les observations et mesures ont été faites sur 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Kiefubart'

	'Kiefubart'	'Kiefuzak'*
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	4,56	3,5
écart-type	0,56	0,30
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	2,6	1,5
écart-type	0,50	0,20
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	5,49	4,60
écart-type	0,36	0,35
Couleur de l'hypanthium (RHS)		
couleur principale	52A à 50A	N57A à 51A

Largeur des sépales (cm)		
moyenne	1,30	0,85
écart-type	0,26	0,05
Couleur des sépales (RHS)		
face externe	52A/50A	N57A/51A
face interne	52A/50A	N57A-B
Couleur des pétales (RHS)		
face externe	83A/86A à 71A	N78B à 70A
face interne	83A/86A à 71A	N78B à 70A

*variété de référence

Fuchsia: 'Kiefubart' (à gauche) avec la variété de référence 'Kiefuzak' (à droite)

Dénomination proposée: **'Kiefucor'**
Nom commercial: Windchime White & White
Numéro de la demande: 05-5085
Date de la demande: 2005/10/05
Requérant: Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Cees Van Diepen, Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Kiewiwidiv' (Diva White & White)

Sommaire: *Les fleurs de 'Kiefucor' sont légèrement plus larges que celles de la variété de référence 'Kiewiwidiv'. L'hypanthium est blanc et cylindrique chez 'Kiefucor', tandis qu'il est globuleux et rose-rouge à rose-rouge clair chez 'Kiewiwidiv'. L'hypanthium de 'Kiefucor' est plus long que celui de 'Kiewiwidiv'. Les sépales de 'Kiefucor' sont plus larges que ceux de 'Kiewiwidiv'. Ils sont de couleur blanche, alors que ceux de 'Kiewiwidiv' sont blancs avec du rose-rouge clair vers la base de la face externe.*

Description:
PLANTE : dressée-buissonnante à arquée.
TIGES : faiblement anthocyanées.
LIMBE DES FEUILLES : vert moyen, non cloqué, sans incisions ou à incisions très peu profondes.

FLEURS : simples; floraison à la mi-saison; ovaire non anthocyané; style blanc; filets roses.
HYPANTHIUM : cylindrique, blanc.
SÉPALES : de même longueur ou plus longs que les pétales, horizontaux, à sommet droit; faces externe et interne blanches.
PÉTALES : au nombre de quatre par fleur; faces externe et interne blanches.

Origine génétique: 'Kiefucor' est issu d'un croisement réalisé en 2001 à Venhuizen, aux Pays-Bas, entre le semis A2504 (parent femelle) et 'Bridal Pink' (parent mâle). Les semis F1 ont été cultivés à l'extérieur en 2002 et ont été évalués pour leur port ainsi que la grandeur et la couleur de leurs fleurs. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2002. La sélection finale a été faite selon la fiabilité de multiplication et la stabilité des boutures.

Épreuves et essais: Les essais de 'Kiefucor' ont été réalisés durant l'été 2008 dans une serre de polyéthylène, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, cultivés dans des pots de 10 cm espacés d'environ 30 cm dans les caissettes. Les observations et mesures ont été faites sur 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Kiefucor'

	'Kiefucor'	**'Kiewiwidiv'***
Largeur des fleurs (cm)		
moyenne	6,53	5,60
écart-type	0,49	0,48
Couleur de l'hypanthium (RHS)		
couleur principale	155C	50C-D
Longueur de l'hypanthium (cm)		
moyenne	1,28	0,55
écart-type	0,10	0,11
Largeur des sépales (cm)		
moyenne	1,07	0,78
écart-type	0,10	0,09
Couleur des sépales (RHS)		
face externe	155B-C	155B-C (un peu de 50D vers la base)
face interne	155B-C	155B-C
Couleur des pétales (RHS)		
face externe	155B-C	155B-C
face interne	155B-C	155B-C

*variété de référence

Fuchsia: 'Kiefucor' (à gauche) avec la variété de référence 'Kiewiwidiv' (à droite)

HARICOT
(Phaseolus vulgaris)

Dénomination proposée: **'Eclipse'**
Numéro de la demande: 08-6132
Date de la demande: 2008/01/14
Requérant: NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: Duncan Seeds Ltd., Morden (Manitoba)
Sélectionneur: Ken Grafton, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)

Variétés de référence: 'T39' et 'Black Violet'

Sommaire: *Chez 'Eclipse', la tige et les branches sont plus fortes et plus dressées que chez les variétés de référence, et les feuilles sont d'un vert plus foncé. Chez 'Eclipse', la foliole terminale est triangulaire, alors qu'elle est losangique chez 'Black Violet'. Chez 'Eclipse', la pubescence du dessous des folioles secondaires est plus dense que chez 'T39', et la gousse est moins courbée. Chez 'Eclipse' les gousses sont principalement portées haut dans la plante, alors qu'elles sont portées bas chez les variétés de références. Chez 'Eclipse', le tégument séminal est moins luisant que chez 'Black Violet'.*

Description:
PLANTE : à croissance indéterminée; tiges et branches fortes et dressées.

FEUILLES : vert foncé, moyennement rugueuses.
FOLIOLE TERMINALE : triangulaire; sommet moyennement acuminé.
FOLIOLES SECONDAIRES : moyennement pubescentes en dessous.

FLEURS : situées partiellement dans le feuillage à pleine floraison; bractées de grandeur moyenne; étendard violet; ailes violet pâle.

GOUSSES : lisses, faiblement courbées, principalement portées haut dans la plante, vertes, à mouchetures clairsemées; sommet pointu; style de longueur moyenne, non courbé ou très faiblement courbé; graines moyennement proéminentes; étranglements (au stade sec) nuls ou très faibles.
GRAINES : elliptiques en section longitudinale médiane et en section transversale, unicolores, noires, peu veinées; cerne hilaire blanc; tégument séminal mat.

Origine génétique: 'Eclipse', évaluée sous la désignation ND9902621-02, est une sélection issue du croisement Tararagua / Nighthawk // Navigator. Le croisement final a été réalisé en serre, en 1996, à Fargo, au Dakota du Nord. La population F1 (97-255) a été cultivée à Erie, au Dakota du Nord, en 1997, et la population F2 a été cultivée près de Hatton, au Dakota du Nord, en 1998. Des sujets ont été sélectionnés individuellement parmi la génération F2 en fonction de leur vigueur, de leur précocité de maturation, de leur résistance aux maladies foliaires et de leur charge de gousses. Pendant l'hiver 1998-1999, la lignée F2:3 a été cultivée en pépinière d'hiver à Isabela, à Porto Rico. La lignée -05, issue d'un rang F2:3, a été sélectionnée pour sa vigueur, sa productivité, l'absence de maladies foliaires visibles et sa précocité de maturation en pépinière d'hiver. Les graines F2:4 ainsi obtenues ont été mises en mélange, puis semées en rangs dans trois localités du Dakota du Nord en 1999. À Hatton, des sujets provenant d'un seul rang ont été sélectionnés individuellement en fonction de leur apparence, de leur port, de leur charge de gousses, de leur précocité de maturation et de l'absence de symptômes de maladies. La lignée ND9902621 a ensuite été cultivée à titre de lignée F4:5 en pépinière d'hiver, à Isabela. Une évaluation simultanée des réactions au BCMV et à la rouille du haricot (race 53 et races indigènes du Dakota du Nord) a été réalisée en serre, à Fargo. Ce rang a été soumis à une sélection fondée sur l'apparence et l'absence apparente de maladies. Les graines de la sélection ND9902621-02 ont été mises en mélange à Porto Rico à titre de lignée F4:6. Cette lignée a été soumise en 2000 à des essais préliminaires de rendement, puis en 2001 à des essais avancés. En 2001-2002, les graines de 100 sujets F4:7 ont été semées près de Hatton, et les sujets ainsi obtenus ont été évalués. Les graines de 200 sujets F4:8 provenant de 30 rangs jugés uniformes ont été mises en mélange pour constituer la semence du sélectionneur de ND9902621-02.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Eclipse' ont été réalisés durant l'été 2008 à Morden, au Manitoba, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 4 rangs de 5 mètres de longueur espacés de 60 cm. À l'intérieur d'un même rang, les sujets étaient espacés d'environ 5 cm. Ces essais sont appuyés par le rapport d'examen numéro 200500293 acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Haricot: 'Eclipse'

Haricot: variéte de référence 'Black Violet'

Haricot: variéte de référence 'T39'

HEUCHÈRE
(Heuchera)

Dénomination proposée: **'PWHEU0109'**
Nom commercial: Dolce Blackcurrant
Numéro de la demande: 07-5783
Date de la demande: 2007/03/02
Requérant: A. Wijnhout, Lisserbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: A. Wijnhout, Lisserbroek (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'TNHEU044' (Dolce Licorice) et 'Velvet Night'

Sommaire: *La marge du limbe des feuilles est plus ondulée chez 'PWHEU0109' que chez 'Velvet Night'. Le dessus du limbe est principalement gris chez 'PWHEU0109', alors qu'il est principalement violet foncé chez 'TNHEU044' et gris foncé chez 'Velvet Night'. Le dessous du limbe est violet chez 'PWHEU0109', tandis qu'il est rouge à violet chez 'TNHEU044'. Les nervures du dessus du limbe sont plus marquées chez 'PWHEU0109' que chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : intermédiaire entre dressée et arquée.

FEUILLES : palmées, faiblement rugueuses, largement ovées, faiblement à moyennement luisantes; dessus gris, à pubescence très clairsemée; dessous violet, glabre ou à pubescence très clairsemée; lobes tangents à partiellement chevauchants, de profondeur moyenne; marge ciliée, peu profondément crénelée, moyennement à fortement ondulée; pétiole à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'PWHEU0109' est un semis de hasard d'origine inconnue qui a été découvert en octobre 2001 à Hillegom, au Pays-Bas. La nouvelle variété a été sélectionnée notamment pour la forme et la couleur de son feuillage.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'PWHEU0109' ont été réalisés au printemps 2008 dans une serre de polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 16 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 6 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'PWHEU0109'

	'PWHEU0109'	'TNHEU044'*	'Velvet Night'*
Couleur du dessus du limbe des feuilles (RHS)			
feuille nouvelle - entre les nervures	202B-C	plus foncé que 186A	plus clair que 202B
feuille nouvelle - nervures	N186A	N187B-C	186A
feuille mature - entre les nervures	plus gris que 198B	202B	202B-C
feuille mature - nervures	N200A	200A	202A
Couleur du dessous du limbe des feuilles (RHS)			
feuille mature	plus foncé que N79A	plus rouge que N79A	plus foncé que N79A

*variétés de référence

Heuchère: 'PWHEU0109' (à gauche) avec les variétés de référence 'TNHEU044' (au centre) et 'Velvet Night' (à droite)

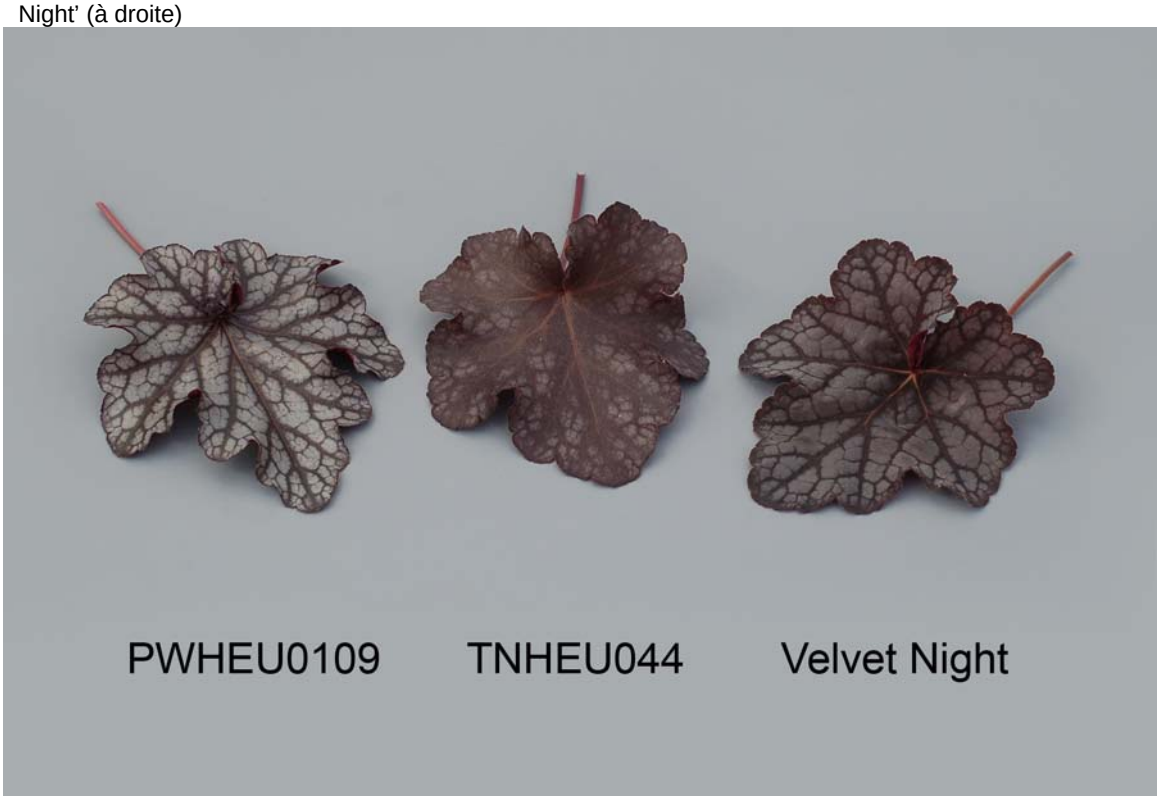

Heuchère: 'PWHEU0109' (à gauche) avec les variétés de référence 'TNHEU044' (au centre) et 'Velvet Night' (à droite)

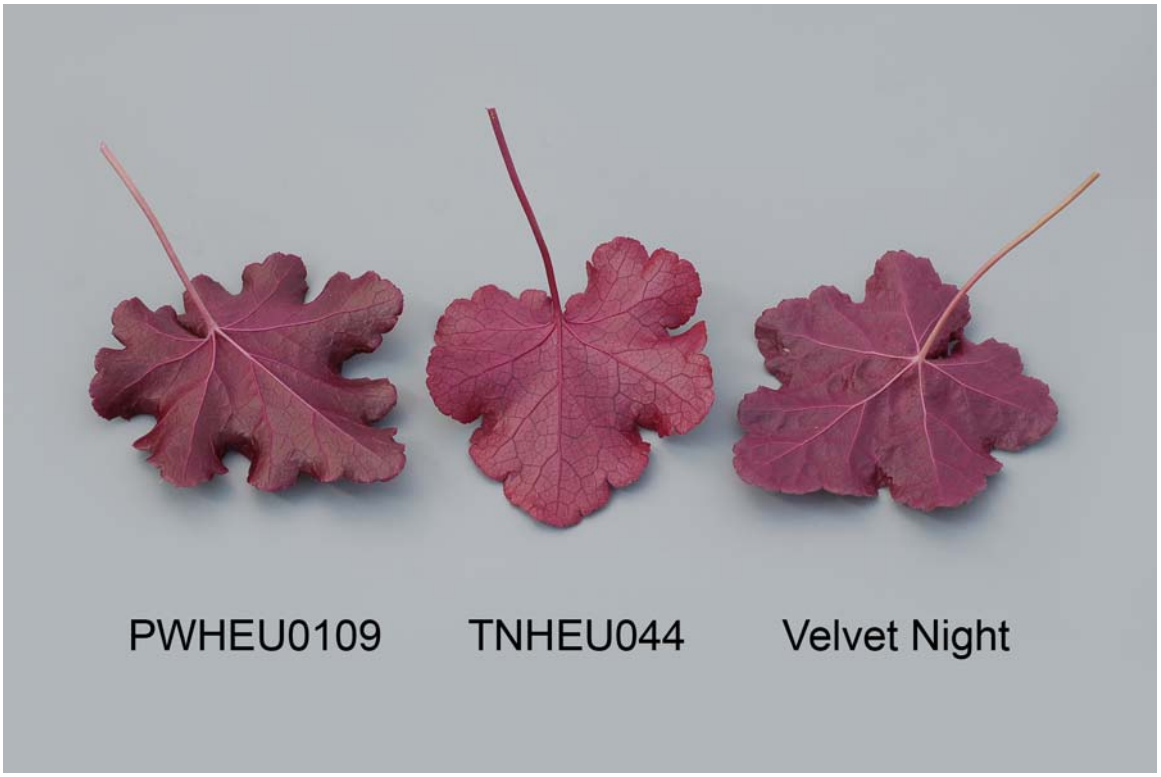

Heuchère: 'PWHEU0109' (à gauche) avec les variétés de référence 'TNHEU044' (au centre) et 'Velvet Night' (à droite)

HYDRANGÉE / HORTENSIA
(Hydrangea macrophylla)

Dénomination proposée: **'PIIHM-I'**
Nom commercial: Endless Summer Twist-n-Shout
Numéro de la demande: 08-6394
Date de la demande: 2007/12/07 (bénéfice de priorité)
Requérant: Plant Introductions Inc., Watkinsville, Géorgie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Michael A. Dirr, Chapel Hill, Caroline du Nord (États-Unis)

Variété de référence: 'Lynn' (Let's Dance Starlight)

Sommaire: *'PIIHM-I' donne une plante plus haute que 'Lynn'. Chez 'PIIHM-I', le pétiole est très fortement anthocyané et la tige est fortement à très fortement anthocyanée, alors que chez 'Lynn' tant le pétiole que la tige sont dépourvus de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanés. Le calice des fleurs à calice développé est de plus grand diamètre chez 'PIIHM-I' que chez 'Lynn'. Le calice des fleurs à calice réduit est plus intensément coloré chez 'PIIHM-I' que chez 'Lynn'. Les pétales des fleurs à calice réduit sont violets chez 'PIIHM-I', tandis qu'ils sont rose-bleu clair chez 'Lynn'. Chez 'PIIHM-I', les anthères sont violet N77B, et les filets sont violets 67A, alors que chez 'Lynn' les anthères sont rose-bleu clair, et les filets sont blancs. Les boutons floraux sont rose-bleu et violet chez 'PIIHM-I', tandis qu'ils sont rose-bleu clair chez 'Lynn'.*

Description:
PLANTE : dressée, à floraison remontante, à tiges fortement à très fortement anthocyanées.

FEUILLES : largement elliptiques, non lobées, à sommet acuminé à aigu, à base arrondie, à marge moyennement à grossièrement incisée; dessus vert moyen, non panaché, mat ou très faiblement luisant; nervure principale et bord de la marge fortement à très fortement anthocyanés; pétiole très fortement anthocyané.

INFLORESCENCES : fleurs à calice réduit voyantes; fleurs à calice développé disposées en un cercle de manière à former une tête plate; pédoncule moyennement à fortement anthocyané.
FLEURS À CALICE DÉVELOPPÉ : comportant quatre sépales moyennement à fortement chevauchants, à marge sans incisions, de couleur violette à rose-bleu de forte intensité, virant au rose-bleu clair à maturité.
FLEURS À CALICE RÉDUIT : à coloration de forte intensité, à pétales violet RHS 64A-B, à anthères violet N77B, à filets violet 67A; bouton floral rose-bleu.

Origine génétique: 'PIIHM-I' est issue d'une pollinisation croisée contrôlée entre les variétés 'Penny Mac' (parent femelle) et 'Lady in Red' (parent mâle), réalisée en 2003 à Athens, en Georgie, aux États-Unis. Dans le cadre d'un processus d'évaluation continue, la nouvelle variété a été sélectionnée parmi les semis ainsi obtenus pour sa floraison remontante, sa résistance supérieure à l'oïdium (blanc) et ses caractères foliaires et floraux améliorés. La nouvelle variété a été multipliée par boutures semi-ligneuses pour la première fois en 2004, à Athens.

Épreuves et essais: Les essais de 'PIIHM-I' ont été réalisés en plein air durant l'été 2008 chez la société BioFlora, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées au printemps 2008 dans des contenants disposés en rangs et espacés de 1 mètre sur le rang. Les observations et mesures ont été faites le 3 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'PIIHM-I'

	'PIIHM-I'	**'Lynn'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	57,1	48,1
écart-type	2,85	1,79

Diamètre du calice des fleurs à calice développé (cm)		
moyenne	3,6	3,1
écart-type	0,15	0,22
Couleur des sépales des fleurs à calice développé (RHS)		
au début de l'ouverture	67A-B	68A-B
à l'ouverture complète	64C sur fond 62B	N66C-D sur fond 69B
Couleur des fleurs à calice réduit (RHS)		
pétales	64A-B	55C-D
anthères	N77B	55C
filets	67A	plus clair que N155B
bouton floral	64C avec tons 74C	56A

*variété de référence

Hydrangée / Hortensia: 'PIIHM-I' (à gauche) avec la variété de référence 'Lynn' (à droite)

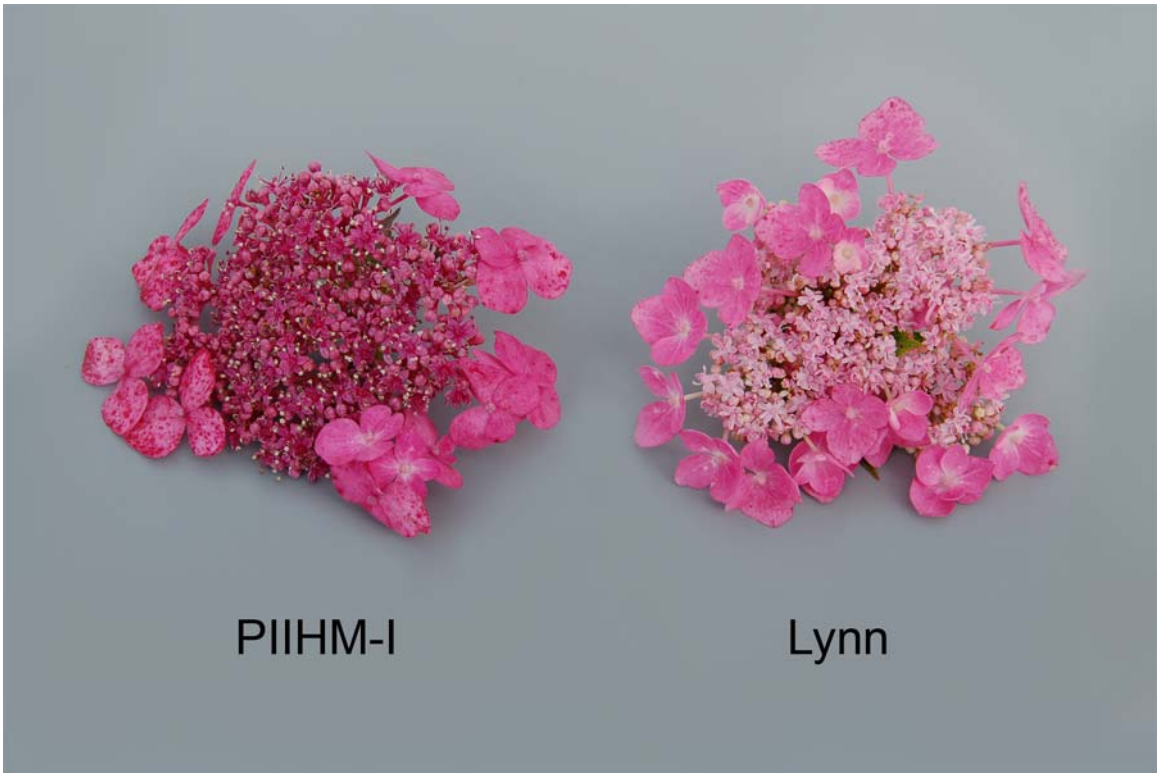

Hydrangée / Hortensia: 'PIIHM-I' (à gauche) avec la variété de référence 'Lynn' (à droite)

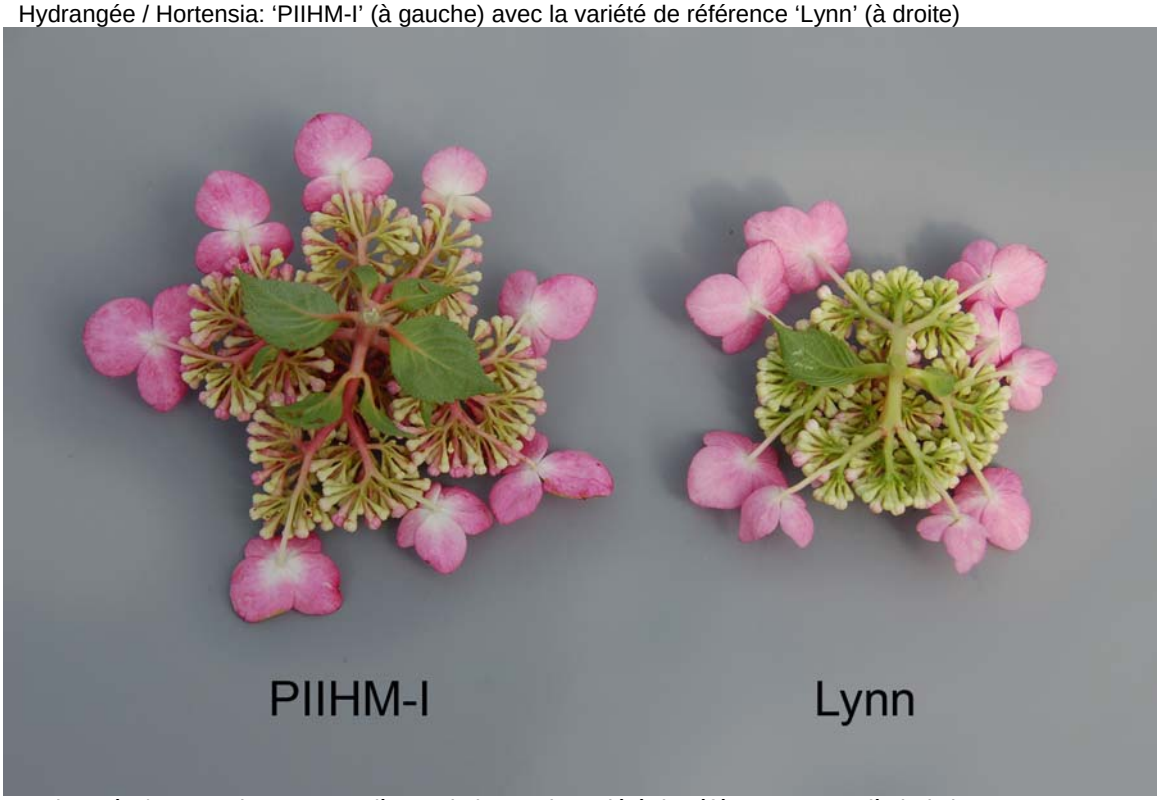

Hydrangée / Hortensia: 'PIIHM-I' (à gauche) avec la variété de référence 'Lynn' (à droite)

IMPATIENTE
(Impatiens hawkeri)

Dénomination proposée: **'Fisnics Orga'**
Nom commercial: Sonic Orange '08
Numéro de la demande: 07-5810
Date de la demande: 2007/03/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Birgit Hofmann, Bendorf (Allemagne)

Variété de référence: 'Fisnics Orange'

Sommaire: *La zone de l'œil est moyenne à grande chez 'Fisnics Orga', tandis qu'elle est petite chez 'Fisnics Orange'.*

Description:
PLANTE : de hauteur et largeur moyennes, à tiges très faiblement à faiblement anthocyanées sur leur tiers supérieur.

LIMBE DES FEUILLES : de longueur et largeur moyennes, à rapport longueur/largeur moyen à élevé; dessus faiblement à moyennement anthocyané, sans marques; dessous vert entre les nervures, avec les nervures vertes.
PÉTIOLE : court à moyen, très faiblement à faiblement anthocyané.

FLEURS : simples, larges, unicolores; dessus rouge-orange (RHS 30B); zone de l'œil moyenne à grande, rouge-violet (58D); pétales supérieur et latéraux moyens à larges; pétales inférieurs longs.
PÉDICELLE : de longueur moyenne, très faiblement à faiblement anthocyané.

Origine génétique: 'Fisnics Orga' est issue d'un croisement entre les semis 'K03-2478-2' (parent femelle) et 'K02-290-2', réalisé au cours de l'été 2003 à Hillscheid, en Allemagne. La sélection initiale a eu lieu au printemps 2004 à Moncarapacho, au Portugal. Des boutures du semis sélectionné ont été rapportées à Hillscheid, en vue d'un examen plus poussé et d'essais de culture au printemps et à l'été 2005. 'Fisnics Orga' a été sélectionnée pour son port, la couleur de ses fleurs ainsi que la couleur et la forme de ses feuilles.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Fisnics Orga' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande IM 1100, acheté du Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en 2008. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Impatiente: 'Fisnics Orga'

Dénomination proposée:	**'Fisnics Reddie'**
Nom commercial:	Sonic Deep Red
Numéro de la demande:	07-5809
Date de la demande:	2007/03/30
Requérant:	Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada:	Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur:	Birgit Hofmann, Bendorf (Allemagne)

Variétés de référence: 'KLEI 01028', 'Kiala' et 'Kimart'

Sommaire: *La zone de l'œil est petite à moyenne chez 'Fisnics Reddie', alors qu'elle est très petite à petite chez 'Kiala', et de couleur différente. Le pétale supérieur est large à très large chez 'Fisnics Reddie', alors qu'il est moyen à large chez 'KLEI 01028' et 'Kimart'. Les pétales inférieurs sont longs chez 'Fisnics Reddie', tandis qu'ils sont de longueur moyenne chez 'Kimart'.*

Description:
PLANTE : de hauteur moyenne, moyenne à large, à tiges fortement à très fortement anthocyanées sur leur tiers supérieur.

LIMBE DES FEUILLES : moyen à long, de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen à élevé; dessus très faiblement à faiblement anthocyané, sans marques; dessous vert entre les nervures, avec les nervures rouges.
PÉTIOLE : court à moyen, fortement anthocyané sur le dessus.

FLEURS : simples, larges, unicolores; dessus rouge (RHS 46B); zone de l'œil petite à moyenne, rouge-violet foncé (53B); pétale supérieur large à très large; pétales latéraux moyens à larges; pétales inférieurs longs.
PÉDICELLE : de longueur moyenne, fortement à très fortement anthocyané.

Origine génétique: 'Fisnics Reddie' est issue d'un croisement entre les semis 'K03-2482-1' (parent femelle) et 'K02-128-1', réalisé en 2003 à Hillscheid, en Allemagne. La sélection initiale a eu lieu au printemps 2004 à Moncarapacho, au Portugal. Des boutures du semis sélectionné ont été rapportées à Hillscheid, en vue d'un examen plus poussé et d'essais de culture menés au printemps 2005 et répétés en 2006. 'Fisnics Reddie' a été sélectionnée pour son port, ses caractéristiques de croissance ainsi que la couleur, la forme et la taille de ses fleurs.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Fisnics Reddie' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande IM 1099, acheté du Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en 2008. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Fisnics Reddie'

	'Fisnics Reddie'	'KLEI 01028'*	'Kiala'*	'Kimart'*
Couleur des fleurs (RHS)				
zone de l'œil	53B	S/O	46A	S/O

*variétés de référence

Impatiente: 'Fisnics Reddie'

Dénomination proposée: **'Fisupnic Kirmag'**
Nom commercial: Super Sonic Magenta '08
Numéro de la demande: 07-5811
Date de la demande: 2007/03/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)

Sélectionneur: Birgit Hofmann, Bendorf (Allemagne)

Description:
PLANTE : haute, large, à tiges moyennement à fortement anthocyanées sur leur tiers supérieur.

LIMBE DES FEUILLES : moyen à long, de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen à élevé; dessus très faiblement à faiblement anthocyané, sans marques; dessous vert entre les nervures, avec les nervures rouges.
PÉTIOLE : court, moyennement anthocyané sur le dessus.

FLEURS : simples, larges, unicolores; dessus violet foncé (RHS 53A-B); zone de l'œil petite, violet foncé (46A); pétale supérieur large à très large; pétales latéraux moyens à larges; pétales inférieurs moyens à longs.
PÉDICELLE : moyen à long, fortement anthocyané.

Origine génétique: 'Fisupnic Kirmag' est issue d'un croisement entre les semis 'K03-3186-1' (parent femelle) et 'K03-2428-2', réalisé en 2003 à Hillscheid, en Allemagne. La sélection initiale a eu lieu au printemps 2004 à Moncarapacho, au Portugal. Des boutures du semis sélectionné ont été rapportées à Hillscheid, en vue d'un examen plus poussé et d'essais de culture au printemps et à l'été 2005. 'Fisupnic Kirmag' a été sélectionnée pour son port, ses caractéristiques de croissance ainsi que la couleur, la forme et la taille de ses fleurs.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Fisupnic Kirmag' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande IM 1101, acheté du Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en 2008. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Impatiente: 'Fisupnic Kirmag'

ORGE
(Hordeum vulgare)

Dénomination proposée: **'CDC Kamsack'**
Numéro de la demande: 08-6352
Date de la demande: 2008/05/30
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Canterra Seeds Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Sélectionneur: Bryan Harvey, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Sisler' et 'Legacy'

Sommaire: *'CDC Kamsack' se distingue des variétés de référence 'CDC Sisler' et 'Legacy' principalement par la fréquence des sujets à dernière feuille recourbée, la glaucescence de l'épi, la longueur et la courbure du premier article du rachis, la denticulation de l'arête de la glumelle inférieure et la longueur des poils de la baguette. La fréquence des sujets à dernière feuille recourbée est moyenne chez 'CDC Kamsack', tandis qu'elle est très faible à faible chez 'CDC Sisler'. L'épi est moyennement glauque chez 'CDC Kamsack', alors qu'il est faiblement glauque chez 'CDC Sisler'. Le premier article du rachis est court à moyen chez 'CDC Kamsack', tandis qu'il est long chez 'Legacy'. La courbure du premier article du rachis est très faible à faible chez 'CDC Kamsack', alors qu'elle est moyennement faible à moyenne chez 'CDC Sisler'. L'arête de la glumelle inférieure est rugueuse chez 'CDC Kamsack' alors qu'elle est lisse chez 'CDC Sisler' et demi-lisse chez 'Legacy'. Les poils de la baguette sont courts chez 'CDC Kamsack', tandis qu'ils sont longs chez les deux variétés de référence.*

Description:
JEUNE PLANTE : à port intermédiaire; coléoptile vert.
PLANTE AU STADE DU TALLAGE : dressée à intermédiaire; gaine des feuilles inférieures glabre.

DERNIÈRE FEUILLE (au stade du gonflement) : à gaine fortement glauque et très faiblement pubescente; limbe à pubescence moyennement faible à moyenne; fréquence moyenne de sujets à dernière feuille recourbée.
OREILLETTES DE LA DERNIÈRE FEUILLE : très faiblement pubescentes sur les bords, à pigmentation anthocyanique faible à moyennement faible.

ÉPI : cylindrique, moyennement dense à dense, dressé à légèrement demi-dressé; collerette en plate-forme; glaucescence moyenne à moyennement forte; époque d'épiaison intermédiaire.
ARÊTE DE LA GLUMELLE INFÉRIEURE : plus longue que l'épi, rugueuse (garnie de barbules depuis son extrémité jusqu'à proximité du grain); pigmentation anthocyanique de l'extrémité moyenne à moyennement forte.
PREMIER ARTICLE DU RACHIS : court à moyen, très faiblement à faiblement courbé.
ÉPILLET CENTRAL : glumes (y compris leur arête) plus longues que le grain.

GRAIN : vêtu, moyen à long, moyen à moyennement large; couche d'aleurone blanchâtre à faiblement colorée; poils de la baguette courts; nervures de la glumelle inférieure très faiblement à faiblement anthocyanées; denticulation des nervures internes latérales de la face dorsale de la glumelle inférieure très faible à moyennement forte; sillon ventral très faiblement pubescent; lodicules moyennement à fortement embrassantes; forme de la dépression basale variant d'un sillon transversal à un demi-cercle incomplet.

CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse, à l'égrenage, à la rupture de la paille et à la rupture du col; tolérance passable à bonne à la sécheresse; bonne qualité brassicole.

MALADIES : plante modérément sensible au piétin commun (*Cochliobolus sativus, Fusarium* spp.), modérément résistante à la tache helminthosporienne (*Cochliobolus sativus*), sensible à la rayure réticulée (*Pyrenophora teres*) et à la tache septorienne (*Septoria passerinii*), modérément sensible à la tache pâle (*Rhynchosoporium secalis*), sensible à la rouille noire (*Puccinia graminis*) et à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*), résistante au charbon vêtu (*Ustilago hordei*) et au faux charbon nu (*Ustilago nigra*) et modérément sensible au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*).

Origine génétique: 'CDC Kamsack' a été mise au point par le Département de phytotechnie de l'Université de Saskatchewan. Elle est issue d'un croisement BT471/SM98213 réalisé en 1999 dans une pépinière d'hybridation de Saskatoon, en Saskatchewan. Les générations F1 à F4 ont été cultivées en mélange. Dans le cas de la F1, cette culture a été faite en serre vitrée durant l'hiver 1999-2000, alors que dans le cas de la F2 cette culture a été faite au champ à Saskatoon à l'été 2000. La génération F3 a été cultivée en pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande en 2000-2001, alors que la génération F4 a été cultivée à Saskatoon, en 2001. 'CDC Kamsack' a été obtenue par sélection au champ d'une parcelle F5 issue d'une sélection F4 à Saskatoon, en 2002, puis par mise en mélange des graines issues de cette parcelle. Elle a été inscrite aux essais de rendement du Département de phytotechnie de l'Université en 2003-2004 sous la désignation SM03152, puis aux essais coopératifs de l'orge à six rangs de l'Ouest canadien sous la désignation SR410 durant les étés 2005 et 2006. Les critères de sélection étaient le rendement potentiel, la précocité de maturation, la hauteur de la plante, la résistance aux maladies et la qualité du grain.

Épreuves et essais: Les essais de 'CDC Kamsack' ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. Ils consistaient en deux répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,7 mètres. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 20 mesures par variété et par année.

Tableau de comparaison pour 'CDC Kamsack'

	'CDC Kamsack'	**'CDC Sisler'***	**'Legacy'***
Longueur de la dernière feuille (cm)			
moyenne (2007)	12,39	10,89	12,70
écart-type (2007)	1,19	1,09	1,81
moyenne (2008)	16,00	11,94	14,40
écart-type (2008)	0,86	1,78	1,38
Largeur de la dernière feuille (mm)			
moyenne (2007)	8,40	9,65	9,95
écart-type (2007)	0,99	1,23	1,15
moyenne (2008)	15,40	13,70	14,45
écart-type (2008)	0,60	1,42	1,23
Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)			
moyenne (2007)	6,39	8,42	7,55
écart-type (2007)	0,50	0,49	0,74
moyenne (2008)	6,26	8,21	7,44
écart-type (2008)	0,90	1,18	0,58
Hauteur de la plante, y compris les arêtes (cm)			
moyenne (2007)	98,65	109,05	104,95
écart-type (2007)	3,03	2,80	3,02
moyenne (2008)	74,30	89,80	80,10
écart-type (2008)	5,48	3,71	3,08

*variétés de référence

Orge: 'CDC Kamsack' (au centre) avec les variétés de référence 'CDC Sisler' (à gauche) et 'Legacy' (à droite)

Dénomination proposée: **'CDC Lophy-I'**
Numéro de la demande: 06-5470
Date de la demande: 2006/05/05
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Sélectionneur: Brian Rossnagel, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Freedom', 'CDC McGwire' et 'CDC Dolly'

Sommaire: *Chez 'CDC Lophy-I', le limbe de la dernière feuille est plus pubescent que chez 'CDC Dolly'. Les oreillettes de la dernière feuille sont moins anthocyanées chez 'CDC Lophy-I' que chez 'CDC Dolly'. L'épi, sans les arêtes, est plus long chez 'CDC Lophy-I' que chez 'CDC Dolly'. 'CDC Lophy-I' donne une plante plus haute que 'CDC Dolly', mais plus courte que 'CDC McGwire'. Chez 'CDC Lophy-I', les nervures de la glumelle inférieure sont moins anthocyanées que chez 'CDC Dolly'. Le grain est nu chez 'CDC Lophy-I', alors qu'il est vêtu chez 'CDC Dolly'. La denticulation des nervures internes latérales de la face dorsale de la glumelle inférieure est plus faible chez 'CDC Lophy-I' que chez 'CDC Freedom'. 'CDC Lophy-I' est plus résistante à la verse que 'CDC McGwire' et que 'CDC Dolly'. 'CDC Lophy-I' résiste mieux au charbon nu véritable que les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : orge fourragère de printemps à deux rangs à faible teneur en phytate, à port intermédiaire; port demi-dressé à intermédiaire chez la jeune plante; coléoptile vert; gaine des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée.

DERNIÈRE FEUILLE : à gaine fortement glauque et glabre ou à pubescence très clairsemée; limbe à pubescence moyenne à dense; fréquence faible à moyenne de sujets à dernière feuille recourbée; oreillettes moyennement anthocyanées, à pubescence très clairsemée à clairsemée sur les bords.

ÉPI : cylindrique, moyen à dense, dressé à demi-dressé, à glaucescence moyenne à forte; époque d'épiaison intermédiaire; collerette surtout en plate-forme; arête de la glumelle inférieure à extrémité moyennement à fortement anthocyanée; épillet stérile non divergent à faiblement divergent; premier article du rachis de longueur moyenne, moyennement à fortement

courbé; épillet central à glumes (y compris l'arête) de même longueur que le grain; arête de la glumelle inférieure de même longueur ou légèrement plus longue que l'épi, denticulée sur entre la moitié et les deux tiers de la longueur.

GRAIN : nu, moyen à long, moyen à large; couche d'aleurone blanchâtre à faiblement colorée; poils de la baguette longs; nervures de la glumelle inférieure faiblement anthocyanées au début du mûrissement; nervures internes latérales de la face dorsale de la glumelle inférieure faiblement denticulées; sillon ventral glabre; lodicules fortement embrassantes; forme de la dépression basale surtout en demi-cercle incomplet.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*), modérément résistante au faux charbon nu (*Ustilago nigra*) et à la rayure réticulée (*Pyrenophora teres*), modérément sensible à la tache helminthosporienne (*Cochliobolus sativus*) et au piétin commun (*Cochliobolus sativus, Fusarium* spp.), sensible à la rouille noire (*Puccinia graminis*), à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*; stade parfait *Gibberella zeae*) et au charbon vêtu (*Ustilago hordei*), très sensible à la tache pâle (*Rhynchosporium secalis*) et à la tache septorienne (*Septoria passerinii*).

CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse et à l'égrenage; bonne tolérance à la rupture de la paille et à la rupture du col; tolérance passable à bonne à la sécheresse.

Origine génétique: 'CDC Lophy-I' (désignation expérimentale HB379) a été mise au point par sélection généalogique au Crop Development Centre (CDC), à l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. Elle est issue du croisement initial M2-635/'CDC Freedom' suivi de quatre rétrocroisements avec 'CDC Freedom', le rétrocroisement final ayant été réalisé en 2000. Les critères de sélection étaient les suivants : réduction de 75 % de la teneur en phytate, rendement potentiel, résistance de la paille, précocité de maturation, résistance aux maladies et qualité du grain, y compris l'aptitude au battage et la grosseur du grain. La génération BC4F1 a été cultivée en pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande en 2000-2001, alors que la génération BC4F2 a été cultivée au champ à Saskatoon à l'été 2001. La génération BC4F3 a été cultivée en serre durant l'hiver 2001 et l'été 2002 à Saskatoon. La lignée 'HB379' a été obtenue par mise en mélange des graines d'un seul poquet sélectionné parmi la génération BC4F4 en 2002 à Saskatoon, en Saskatchewan. Les semences ont été multipliées en pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande en 2002 et en 2003. La lignée a été inscrite aux essais de rendement du CDC en 2003 et en 2004 sous la désignation SR03044, puis aux essais coopératifs d'orge nue de l'Ouest canadien en 2004 et en 2005 sous la désignation HB379.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2006 et 2008 à Saskatoon, en Saskatchewan. Ils consistaient en deux répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,7 mètres espacés de 20 cm.

Tableau de comparaison pour 'CDC Lophy-I'

	'CDC Lophy-I'	'CDC Freedom'*	'CDC McGwire'*	'CDC Dolly'*
Longueur de l'épi (cm)				
moyenne (2006)	10,34	8,89	8,82	7,54
écart-type	0,89	0,61	0,57	0,55
moyenne (2008)	10,26	10,53	9,82	8,02
écart-type	0,78	1,18	1,12	1,26
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne (2006)	87,15	88,45	90,35	82,40
écart-type	3,25	3,02	2,25	3,38
moyenne (2008)	70,55	81,00	80,40	64,30
écart-type	3,87	4,45	3,07	3,26

*variétés de référence

Orge: 'CDC Lophy-l' (à droite) avec les variétés de référence 'CDC Dolly' (à gauche), 'CDC Freedom' (centre gauche) et 'CDC McGwire' (centre droite).

Dénomination proposée: **'CDC Mayfair'**
Numéro de la demande: 08-6294
Date de la demande: 2008/04/17
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Canterra Seeds Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Sélectionneur: Bryan Harvey, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Sisler' et 'Legacy'

Sommaire: *'CDC Mayfair' se distingue des variétés de référence 'CDC Sisler' et 'Legacy' principalement par la longueur et la largeur de la dernière feuille, la forme de la collerette, la longueur de l'épi, la denticulation de l'arête de la glumelle inférieure et la hauteur de la plante. La dernière feuille de 'CDC Mayfair' est plus longue et plus large que celle de 'CDC Sisler'. La collerette est en forme de V chez 'CDC Mayfair', alors qu'elle est en plate-forme chez les deux variétés de référence. L'épi de 'CDC Mayfair' est plus court que celui de 'CDC Sisler'. L'arête de la glumelle inférieure est demi-lisse chez 'CDC Mayfair', tandis qu'elle est lisse chez 'CDC Sisler'. 'CDC Mayfair' donne une plante plus courte que 'CDC Sisler'.*

Description:
JEUNE PLANTE : à port intermédiaire; coléoptile vert.
PLANTE AU STADE DU TALLAGE : dressée à intermédiaire; gaine des feuilles inférieures à pubescence très clairsemée.

DERNIÈRE FEUILLE (au stade du gonflement) : à gaine très faiblement pubescente et à glaucescence moyennement forte à forte; limbe à pubescence variant de faible à moyenne (2007) à forte à très forte (2008); fréquence faible à moyennement faible de sujets à dernière feuille recourbée.
OREILLETTES DE LA DERNIÈRE FEUILLE : très faiblement pubescentes sur les bords, à pigmentation anthocyanique faible à moyennement faible.

ÉPI : cylindrique, moyennement dense à dense, faiblement à moyennement glauque, dressé à légèrement demi-dressé; collerette en forme de V; époque d'épiaison intermédiaire.
ARÊTE DE LA GLUMELLE INFÉRIEURE : plus longue que l'épi, demi-lisse (denticulée sur entre la moitié et les deux tiers de la longueur); pigmentation anthocyanique de l'extrémité moyennement forte à forte.
PREMIER ARTICLE DU RACHIS : moyennement court à moyen, faiblement à moyennement courbé.
ÉPILLET CENTRAL : à glumes (y compris leur arête) plus longues que le grain.

GRAIN : vêtu, moyen à long, moyen à moyennement large; couche d'aleurone blanchâtre à faiblement colorée; poils de la baguette longs; nervures de la glumelle inférieure très faiblement anthocyanées; denticulation des nervures internes latérales de la face dorsale de la glumelle inférieure très faible à moyennement forte; sillon ventral glabre; lodicules moyennement à fortement embrassantes; forme de la dépression basale variant d'un sillon transversal à un demi-cercle incomplet.

CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse, à l'égrenage, à la rupture de la paille et à la rupture du col; tolérance passable à bonne à la sécheresse; bonne qualité brassicole.

MALADIES : plante modérément sensible au piétin commun (*Cochliobolus sativus, Fusarium* spp.), modérément résistante à modérément sensible à la tache helminthosporienne (*Cochliobolus sativus*), sensible à la rayure réticulée (*Pyrenophora teres*) et à la tache septorienne (*Septoria passerinii*), modérément sensible à la tache pâle (*Rhynchosoporium secalis*), sensible à la rouille noire (*Puccinia graminis*) et à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*), résistante au charbon vêtu (*Ustilago hordei*) et au faux charbon nu (*Ustilago nigra*) et sensible au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*).

Origine génétique: 'CDC Mayfair' a été mise au point par le Département de phytotechnie de l'Université de Saskatchewan. Elle est issue du croisement initial BT459/BT941 réalisé en serre vitrée durant l'hiver 1998-1999 à Saskatoon, en Saskatchewan. Les générations F1 à F4 ont été cultivées en mélange. Dans le cas de la F1, cette culture a été faite en serre vitrée en 1999, alors que la F2 a été cultivée en pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande en 1999-2000. Les générations F3 et F4 ont été cultivées au champ à Saskatoon durant les saisons de croissance 2000 et 2001. 'CDC Mayfair' a été obtenue par sélection au champ d'une parcelle F5 issue d'une sélection F4 à Saskatoon, en 2002, puis par mise en mélange des graines issues de cette parcelle. Elle a été inscrite aux essais de rendement de l'Université de Saskatchewan en 2003-2004 sous la désignation SM03219, puis aux essais coopératifs d'enregistrement de l'orge à six rangs de l'Ouest canadien sous la désignation SR412 durant les étés 2005 et 2006. Les critères de sélection étaient le rendement potentiel, la précocité de maturation, la hauteur de la plante, la résistance aux maladies et la qualité du grain.

Épreuves et essais: Les essais de 'CDC Mayfair' ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 à l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. Ils consistaient en deux répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,7 mètres. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 20 mesures par variété et par année.

Tableau de comparaison pour 'CDC Mayfair'

	'CDC Mayfair'	'CDC Sisler'*	'Legacy'*
Longueur de la dernière feuille (cm)			
moyenne (2007)	12,16	9,83	12,83
écart-type (2007)	1,59	0,76	1,35
moyenne (2008)	13,01	11,94	14,40
écart-type (2008)	2,34	1,78	1,38
Largeur de la dernière feuille (mm)			
moyenne (2007)	12,30	10,60	12,55
écart-type (2007)	0,98	0,75	0,69
moyenne (2008)	14,20	13,70	14,45
écart-type (2008)	1,28	1,42	1,23
Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)			
moyenne (2007)	7,65	8,61	7,82
écart-type (2007)	0,47	0,59	0,68
moyenne (2008)	7,21	8,21	7,44
écart-type (2008)	0,80	1,18	0,58

Hauteur de la plante, y compris les arêtes (cm)			
moyenne (2007)	99,85	115,10	103,30
écart-type (2007)	3,27	3,06	3,92
moyenne (2008)	75,20	87,75	76,75
écart-type (2008)	4,26	5,61	4,76

*variétés de référence

Orge: 'CDC Mayfair' (au centre) avec les variétés de référence 'CDC Sisler' (à gauche) et 'Legacy' (à droite)

Dénomination proposée: **'CDC PolarStar'**
Numéro de la demande: 07-5885
Date de la demande: 2007/04/18
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Brian Rossnagel, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Wataru Saito, Sapporo Breweries Ltd., Gumma (Japon)

Variétés de référence: 'Harrington', 'CDC Kendall' et 'AC Metcalfe'

Sommaire: *'CDC PolarStar' se distingue des variétés de référence 'Harrington', 'CDC Kendall' et 'AC Metcalfe' principalement par la fréquence des sujets à dernière feuille recourbée, la pigmentation anthocyanique des oreillettes de la dernière feuille, la pigmentation anthocyanique de l'extrémité de l'arête de la glumelle inférieure, la longueur de l'épi et la disposition des lodicules. La fréquence des sujets à dernière feuille recourbée est très faible à faible chez 'CDC PolarStar', tandis qu'elle est moyennement faible à moyenne chez 'AC Metcalfe'. Les oreillettes de la dernière feuille sont moyennement anthocyanées chez 'CDC PolarStar', tandis qu'elles sont très fortement anthocyanées chez 'Harrington'. La pigmentation anthocyanique de l'extrémité de l'arête de la glumelle inférieure est moyenne à moyennement forte chez 'CDC PolarStar', tandis qu'elle est faible à moyenne chez 'AC Metcalfe'. L'épi de 'CDC PolarStar' est plus long que celui de 'AC Metcalfe'. La disposition des lodicules du grain est à mi-chemin entre frontale et embrassante chez 'CDC PolarStar', alors qu'elle est fortement embrassante chez 'CDC Kendall'.*

Description:
JEUNE PLANTE : demi-dressée à intermédiaire; coléoptile vert.
PLANTE AU STADE DU TALLAGE : demi-dressée à intermédiaire; gaine des feuilles inférieures à pubescence très clairsemée.

DERNIÈRE FEUILLE (au stade du gonflement) : à gaine faiblement à moyennement pubescente et à glaucescence moyennement forte à forte; limbe à pubescence moyennement dense; fréquence très faible à faible de sujets à dernière feuille recourbée.
OREILLETTES DE LA DERNIÈRE FEUILLE : moyennement anthocyanées, très faiblement pubescentes.

ÉPI : cylindrique, dense, dressé à légèrement demi-dressé, moyennement à fortement glauque; collerette en plate-forme (2007) ou de forme variant d'une plate-forme à une coupe (2008); époque d'épiaison intermédiaire; épillet stérile non divergent à faiblement divergent (2007) ou divergent (2008).
ARÊTE DE LA GLUMELLE INFÉRIEURE : plus longue que l'épi, rugueuse (garnie de barbules depuis son extrémité jusqu'à proximité du grain); pigmentation anthocyanique de l'extrémité moyenne à moyennement forte.
PREMIER ARTICLE DU RACHIS : moyennement court à moyen, à courbure faible à moyennement forte.
ÉPILLET CENTRAL : glumes (y compris leur arête) de même longueur que le grain.

GRAIN : vêtu, moyennement long à long, moyen à moyennement large; couche d'aleurone blanchâtre à faiblement colorée; poils de la baguette longs; nervures de la glumelle inférieure très faiblement à moyennement anthocyanées; denticulation des nervures internes latérales de la face dorsale de la glumelle inférieure faible à moyennement forte; sillon ventral glabre; lodicules moyennement embrassantes; forme de la dépression basale variant d'un demi-cercle à un demi-cercle incomplet.

CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES : résistance passable à la verse; bonne résistance à l'égrenage, à la rupture de la paille et à la rupture du col; tolérance passable à bonne à la sécheresse; bonne qualité brassicole.

MALADIES : plante sensible au piétin commun (*Cochliobolus sativus, Fusarium* spp.), à la tache helminthosporienne (*Cochliobolus sativus*) et à la rayure réticulée (*Pyrenophora teres*), très sensible à la tache septorienne (*Septoria passerinii*), à la tache pâle (*Rhynchosoporium secalis*) et à la rouille noire (*Puccinia graminis*), modérément résistante à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*), résistante au charbon vêtu (*Ustilago hordei*) et au faux charbon nu (*Ustilago nigra*) et très sensible au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*).

Origine génétique: 'CDC PolarStar' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration conjoint de la société Sapporo Breweries Ltd., du Crop Development Centre et de la Prairie Malt Ltd. Elle est issue du croisement initial OIU003/'CDC Kendall' réalisé à Gumma, au Japon, en 2001. Ce croisement a été suivi de cinq rétrocroisements avec 'CDC Kendall' effectués à Gumma et au Crop Development Centre entre 2001 et 2003. Durant l'hiver 2003-2004, la génération BC5F1 a été cultivée en serre vitrée. Les générations subséquentes BC5F2 et BC5F3 ont été cultivées en serre vitrée à Saskatoon l'hiver suivant. Les semences issues de ces plantes ont été semées pour un essai au champ à Saskatoon durant l'été 2005. Les semences provenant de ces parcelles ont été mises en mélange et multipliées en pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande en 2005-2006. Les semences mises en mélange provenant des lignées BC5F6 ont été inscrites aux essais coopératifs d'enregistrement de l'orge à deux rangs de l'Ouest canadien sous la désignation TR06918. Les critères de sélection étaient le rendement potentiel, la précocité de maturation (hâtive à intermédiaire) et la qualité du grain, y compris le poids spécifique, le poids et la rondeur du grain.

Épreuves et essais: Les essais de 'CDC PolarStar' ont été réalisés durant les étés 2007 et 2008 au Crop Development Centre (CDC), à l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. Ils consistaient en deux répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,7 mètres. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 20 mesures par variété et par année.

Tableau de comparaison pour 'CDC PolarStar'

	'CDC PolarStar'	'Harrington'*	'CDC Kendall'*	'AC Metcalfe'*
Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)				
moyenne (2007)	8,13	8,49	8,09	7,40
écart-type (2007)	0,57	0,94	0,70	0,31
moyenne (2008)	8,25	8,50	7,81	7,54
écart-type (2008)	0,68	1,05	0,59	1,02

Hauteur de la plante, y compris les arêtes (cm)

moyenne (2007)	94,85	95,35	97,60	96,05
écart-type (2007)	3,15	3,10	3,33	5,55
moyenne (2008)	66,70	65,00	68,30	66,10
écart-type (2008)	2,49	3,96	2,75	2,65

*variétés de référence

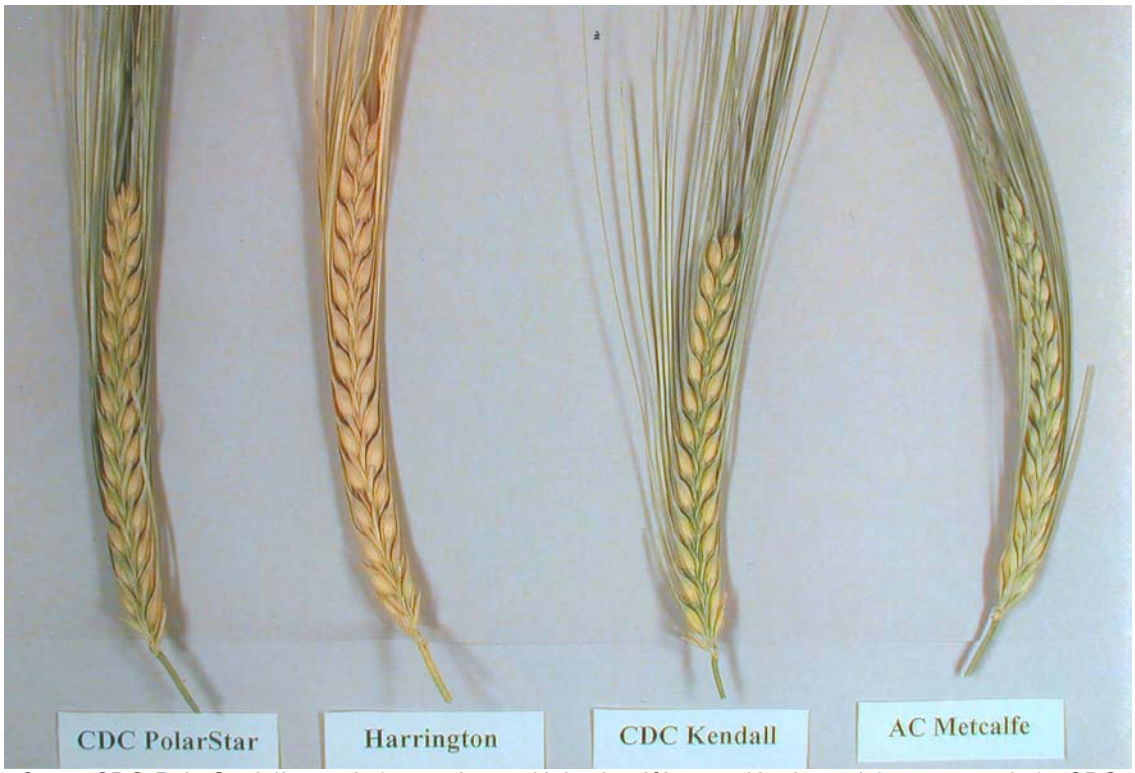

Orge: 'CDC PolarStar' (à gauche) avec les variétés de référence 'Harrington' (centre gauche), 'CDC Kendall' (centre droite) et 'AC Metcalfe' (à droite)

Dénomination proposée: **'Desperado'**
Numéro de la demande: 07-5886
Date de la demande: 2007/04/18
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Mario Therrien, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)

Variétés de référence: 'Binscarth', 'Ranger' et 'Virden'

Sommaire: *'Desperado' se distingue des variétés de référence 'Binscarth', 'Ranger' et 'Virden', principalement par son port, la fréquence des sujets à dernière feuille recourbée, la pigmentation anthocyanique des oreillettes de la dernière feuille, la précocité d'épiaison, la forme de la collerette, la longueur du rachis et la disposition des lodicules. 'Desperado' donne une plante demi-dressée, tandis que 'Virden' donne une plante dressée. La fréquence des sujets à dernière feuille recourbée est moyenne chez 'Desperado', alors qu'elle est élevée chez 'Binscarth' et 'Ranger'. Les oreillettes de la dernière feuille ne sont pas anthocyanées chez 'Desperado', tandis qu'elles sont très faiblement anthocyanées chez 'Binscarth'. Chez 'Desperado', l'épiaison survient plus tôt que chez 'Virden', légèrement plus tôt que chez 'Binscarth' et légèrement plus tard que chez 'Ranger'. La collerette de l'épi est généralement en plate-forme chez 'Desperado', alors qu'elle est généralement en forme de V chez 'Binscarth' et 'Virden et généralement en coupe chez 'Ranger'. Le rachis de 'Desperado' est de longueur*

moyenne, tandis que celui de 'Virden' est court. La disposition des lodicules est embrassante chez 'Desperado', alors qu'elle est frontale chez 'Ranger'.

Description:
JEUNE PLANTE : demi-dressée; coléoptile vert à allongement moyen.
PLANTE AU STADE DU TALLAGE : demi-dressée; gaine des feuilles inférieures verte et glabre; limbe des feuilles légèrement pubescent.

DERNIÈRE FEUILLE (au stade du gonflement) : vert moyen, luisante, à port intermédiaire, à limbe et à gaine glabres; gaine fortement glauque.
OREILLETTES DE LA DERNIÈRE FEUILLE : glabres, non anthocyanées.
TIGE : droite, faiblement glauque, d'épaisseur moyenne, vert moyen à maturité; épi complètement dégagé.

ÉPI : fusiforme, très court, faiblement glauque, moyennement dense, demi-dressé; collerette en plate-forme; époque d'épiaison intermédiaire.
ARÊTE DE LA GLUMELLE INFÉRIEURE : plus longue que l'épi, rugueuse (garnie de barbules depuis son extrémité jusqu'à proximité du grain), à extrémité non anthocyanée; nervures latérales garnies de nombreuses barbules.
RACHIS : moyennement courbé, à bords glabres; premier article court.
GLUMES : de longueur moyenne; poils courts, limités à la nervure centrale; arête lisse, plus longue que la glume, sans pigmentation anthocyanique.

GRAIN : vêtu, de longueur et de largeur moyennes; couche d'aleurone blanchâtre; baguette et poils de la baguette longs; absence de baguettes anormales; nervures de la glumelle inférieure moyennement anthocyanées; nervures internes latérales de la face dorsale de la glumelle inférieure faiblement denticulées; sillon ventral glabre; lodicules embrassantes; dépression basale en forme de demi-cercle ou de sillon transversal selon les grains.

CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES : orge fourragère; résistance passable à la verse; bonne résistance à l'égrenage.

MALADIES : plante modérément résistante au piétin commun (*Cochliobolus sativus*), résistante au charbon vêtu (*Ustilago hordei*), très sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*), résistante au faux charbon nu (*Ustilago nigra*), modérément sensible aux races de l'ouest du charbon nu véritable (*Ustilago nuda*), résistante à la race 857 de la rayure réticulée (*Pyrenophora teres*), sensible à la tache pâle (*Rhynchosoporium secalis*) et à la race 1493 de la tache septorienne (*Septoria passerinii*), modérément sensible à la tache helminthosporienne (*Cochliobolus sativus*) et résistante à la race MCC de la rouille noire (*Puccinia graminis* f. sp. *tritici*).

Origine génétique: 'Desperado' est issue d'un croisement Brandon CC53/B1602/2/Bran. 806F6/Argyle/Lacombe/Minn. M82/Rosser/3/Chapais/BT375, réalisé en 1997 au Centre de recherche de Brandon d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), et a été mise au point par sélection généalogique classique. Les générations F1 et F2 ont été cultivées à titre de croisement EX695, et leurs graines ont été récoltées en vrac. Certains épis ont été sélectionnés parmi 360 plantes de la génération F3, puis leurs graines ont été semées en épis-lignes. Ensuite, 147 de ces épis-lignes ont été sélectionnés pour leur phénotype en vue d'essais non répétés, en alternance avec les variétés témoins 'Virden' et 'AC Rosser' toutes les dix parcelles, selon la méthode des parcelles voisines. Les plantes de chaque parcelle ont été évaluées pour la précocité d'épiaison, la hauteur de la plante, la résistance à la verse, la résistance aux maladies, la précocité de maturation, le rendement grainier, le rendement en matière sèche, le poids de mille grains et le poids spécifique du grain. Une fois sélectionnée, la lignée EX695-6-12 a été évaluée plus à fond dans le cadre d'essais répétés réalisés dans plusieurs localités sur les générations F6 à F9. En 2005, la lignée EX695-6-12 a été inscrite aux essais coopératifs d'enregistrement de l'orge fourragère de l'Ouest sous la désignation FB012. Ces essais ont démontré que FB012 avait un meilleur rendement en fourrage, un rendement grainier équivalent et un poids spécifique du grain plus élevés que les variétés témoins. En conséquence, le Comité de recommandation des Prairies pour l'orge et l'avoine a recommandé l'enregistrement de FB012 en février 2007.

Épreuves et essais: Les essais de 'Desperado' ont été réalisés à Brandon, au Manitoba, durant les étés 2007 et 2008. Ils consistaient en trois répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Les parcelles mesuraient environ 6 mètres sur 1 mètre chacune, avec un espacement d'environ 15 cm. Les caractères quantitatifs sont fondés sur environ 60 mesures par variété et par année.

Tableau de comparaison pour 'Desperado'

	'Desperado'	'Binscarth'*	'Ranger'*	'Virden'*
Hauteur de la plante, y compris les arêtes (cm)				
moyenne	97,5	84	93	98,5
Poids de 1 000 grains (g)	35,6	38,0	35,6	38,0

*variétés de référence

Orge: 'Desperado' (à gauche) avec les variétés de référence 'Binscarth' (centre gauche), 'Ranger' (centre droite) et 'Virden' (à droite)

Dénomination proposée: **'Enduro'**
Numéro de la demande: 07-5820
Date de la demande: 2007/04/03
Requérant: WestBred LLC, Bozeman, Montana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Agricore United, Calgary (Alberta)
Sélectionneur: Dale Clark, WestBred LLC, Bozeman, Montana (États-Unis)

Variétés de référence: 'CDC Alamo' et 'CDC Rattan'

Sommaire: *La dernière feuille de 'Enduro' est plus étroite que celle de 'CDC Alamo'. Le limbe de la dernière feuille est moins pubescent chez 'Enduro' que chez 'CDC Alamo'. L'extrémité de l'arête de la glumelle inférieure est moins*

anthocyanée à l'anthèse chez 'Enduro' que chez 'CDC Rattan'. L'épi de 'Enduro' est moins dressé que celui de 'CDC Rattan'. L'épi, sans les arêtes, est plus court chez 'Enduro' que chez 'CDC Alamo' et 'CDC Rattan'. Les poils de la baguette du grain sont plus longs chez 'Enduro' que chez 'CDC Alamo'. 'Enduro' donne une plante plus haute que 'CDC Rattan'.

Description:
PLANTE : orge de printemps à deux rangs à grains nus cireux, à port intermédiaire à demi-étalé; gaine des feuilles inférieures glabres ou à pubescence très clairsemée.

DERNIÈRE FEUILLE : à gaine à pubescence très clairsemée à clairsemée; limbe à pubescence très clairsemée à clairsemée; oreillettes non anthocyanées, à pubescence clairsemée sur les bords.

ÉPI : cylindrique, moyen à dense, demi-dressé à horizontal, fortement à très fortement glauque; époque d'épiaison intermédiaire; collerette en forme de V; arête de la glumelle inférieure à extrémité très faiblement à faiblement anthocyanée; épillet stérile divergent (type deficiens); premier article du rachis de longueur moyenne et moyennement courbé au stade du mûrissement; épillet central à glumes (y compris l'arête) de même longueur que le grain; arête de la glumelle inférieure plus longue que l'épi et rugueuse.

GRAIN : nu, moyen à long, de largeur moyenne; poils de la baguette longs; nervures internes latérales de la face dorsale de la glumelle inférieure faiblement denticulées; sillon ventral glabre; disposition des lodicules frontale à embrassante; dépression basale en forme de demi-cercle.

CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse et à l'égrenage; tolérance passable à bonne à la rupture de la paille et à la rupture du col; tolérance passable à la sécheresse; qualité brassicole médiocre.

Origine génétique: 'Enduro' (désignations expérimentales YU 501-039 et HB813) est issue d'un croisement Merlin/*2 Baronesse réalisé en juillet 1997 à Bozeman, au Montana, et a été mise au point par sélection généalogique. La génération F1 a été cultivée près de Yuma, en Arizona, au printemps 1998, et les graines F2 ont été semées près de Bozeman, au Montana, au printemps 1998. En septembre 1998, certains épis F2 ont été sélectionnés, puis leurs graines ont été mises en mélange et semées en épis-lignes F3 près de Bozeman, au Montana, en mai 1999. Certains épis F3 ont été sélectionnés à l'automne 1999 parmi des rangs acceptables du point de vue agronomique, et leurs graines ont été semées en épis lignes F4 au printemps 2000. À l'automne 2000, certains épis F4 ont été sélectionnés, et leurs graines ont été semées en épis lignes F5 près de Yuma, en Arizona. L'un des épis lignes F5 a été sélectionné en avril 2001 et a été désigné YU 501 039. Les générations F6 à F9 ont été évaluées pour leur rendement et d'autres caractères agronomiques dans le cadre d'essais de la Westbred LLC et d'Agricore United, de 2001 à 2005. 'Enduro' a été inscrite aux essais coopératifs d'orge nue du Canada sous la désignation HB813 en 2004 et en 2005.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2006 et 2007 à Neapolis, en Alberta. Ils consistaient en trois répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés, chaque variété apparaissant 12 fois dans le cadre des essais. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 5 mètres espacés de 23 cm.

Tableau de comparaison pour 'Enduro'

	'Enduro'	'CDC Alamo'*	'CDC Rattan'*
Largeur de la dernière feuille (mm)			
moyenne	9,5	13,5	9,5
écart-type (p.p.d.s. = 0,78)	3,1	3,97	3,69
Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)			
moyenne	7,2	9,5	8,3
écart-type (p.p.d.s. = 0,46)	0,63	0,92	0,81
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	98	96	90
écart-type (p.p.d.s. = 2,94)	3,2	2,4	2,3

*variétés de référence

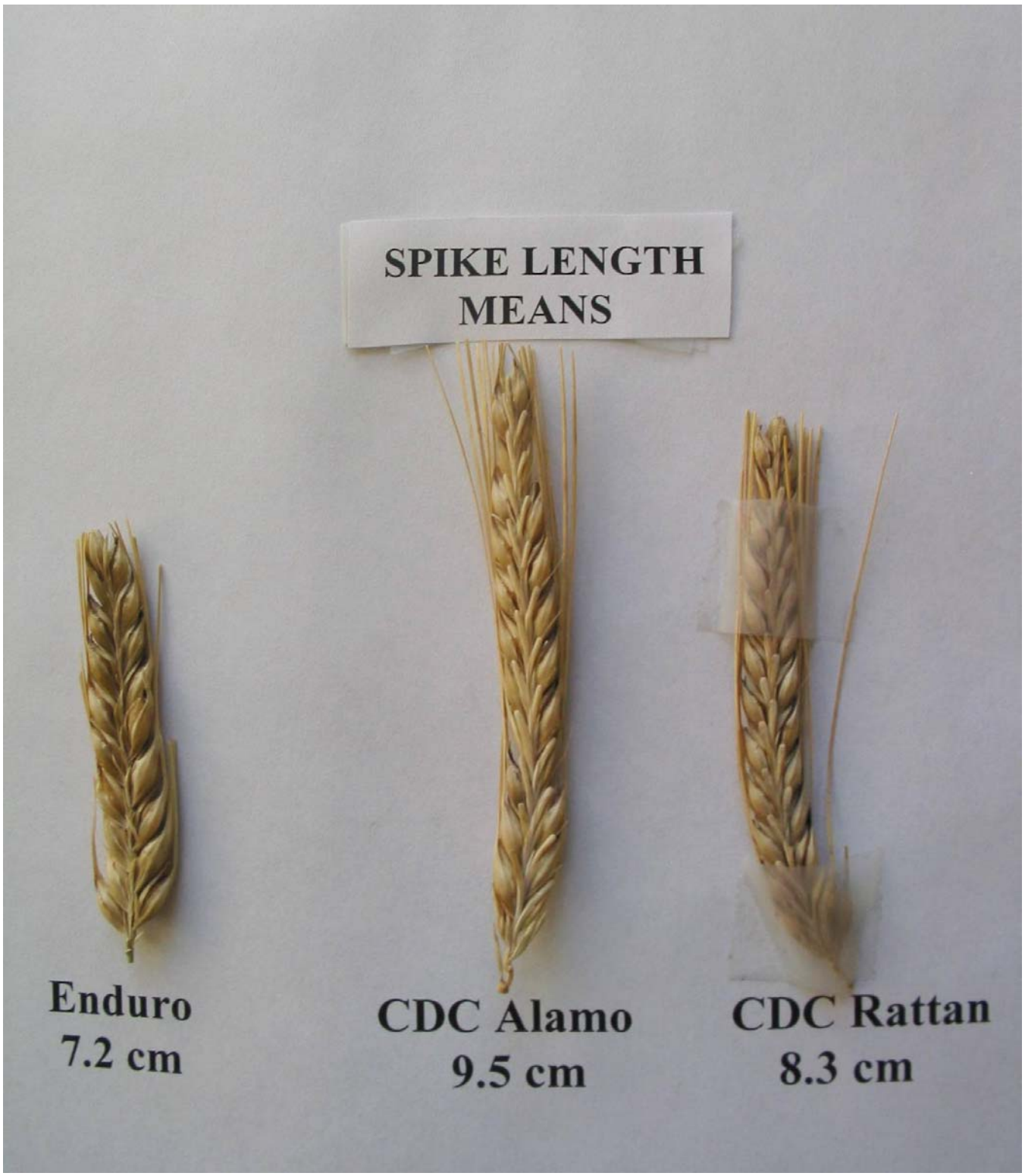

Orge: 'Enduro' (à gauche) avec les variétés de référence 'CDC Alamo' (au centre) et 'CDC Rattan' (à droite)

PAVOT D'ORIENT
(Papaver orientale)

Dénomination proposée: **'Firefly'**
Numéro de la demande: 05-4795
Date de la demande: 2005/04/26
Requérant: Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Princess of Orange', 'Allegro' et 'Mandarin'

Sommaire: *'Firefly' donne une plante plus courte que toutes les variétés de référence. 'Firefly' produit une plante plus large que 'Allegro', mais plus étroite que 'Mandarin'. Chez 'Firefly', le pédoncule est plus long que chez 'Allegro', mais plus court que chez 'Princess of Orange' et 'Mandarin'. Les pétales de 'Firefly' sont largement réniformes, alors que ceux de 'Princess of Orange' sont obovés. Les pétales de toutes les variétés sont rougeâtres, mais ceux de 'Firefly' sont plutôt rouges, tandis que ceux des variétés de référence tirent sur le rouge-orange. La tache des pétales est en bande chez 'Firefly', tandis qu'elle est entière et s'étend jusqu'à la base chez 'Princess of Orange' et 'Allegro'. La tache est plus grande chez 'Firefly' que chez 'Mandarin'. Les filets et les anthères sont noirâtres chez 'Firefly', alors qu'ils sont violets chez 'Mandarin' et 'Allegro'.*

Description:
PLANTE : vivace, dressée-buissonnante.
TIGE : non anthocyanée, non glauque, densément pubescente.

FEUILLES : simples, en partie alternes et en partie en rosette, vert moyen à vert foncé, non panachées, sessiles, oblancéolées, lobées, à sommet aigu; dessus densément pubescent.

PÉDONCULE : non anthocyané.
FLORAISON : unique, hâtive, courte.
FLEURS : simples, terminales, dressées.
PÉTALES : peu nombreux, chevauchants à très chevauchants, largement réniformes, sans incisions; dessus et dessous rouges; tache noire, en bande.
ÉTAMINES : à filet et à anthère noirâtres.

Origine génétique: 'Firefly' a été découverte en 2001 dans la pépinière du sélectionneur, H.G. Oudshoorn, à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée dans le cadre d'un programme visant à créer de nouveaux cultivars de Papaver orientale à port et à caractères floraux améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Firefly' ont été réalisés durant l'été 2008, à Oxford Station, en Ontario. Les essais ont porté sur 10 sujets de chaque variété, cultivés au champ et espacés d'environ 45 cm sur le rang. Les rangs étaient espacés de un mètre. Les observations et mesures ont été faites sur 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Firefly'

	'Firefly'	'Princess of Orange'*	'Allegro'*	'Mandarin'*
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne	42,56	69,13	45,88	52,70
écart-type	6,93	6,96	4,91	8,83
Largeur de la plante (cm)				
moyenne	43,89	43,25	35,10	51,11
écart-type	8,78	6,07	4,21	6,55

Longueur du pédoncule (cm)				
moyenne	39,60	51,40	36,40	49,80
écart-type	2,07	7,92	7,54	4,32
Couleur des pétales (RHS)				
dessus	34A	32A	30A	32A-33B
dessous	34A	32A	30A	32A-33B
tache	N186A	N186A	N186C-D	187A

*variétés de référence

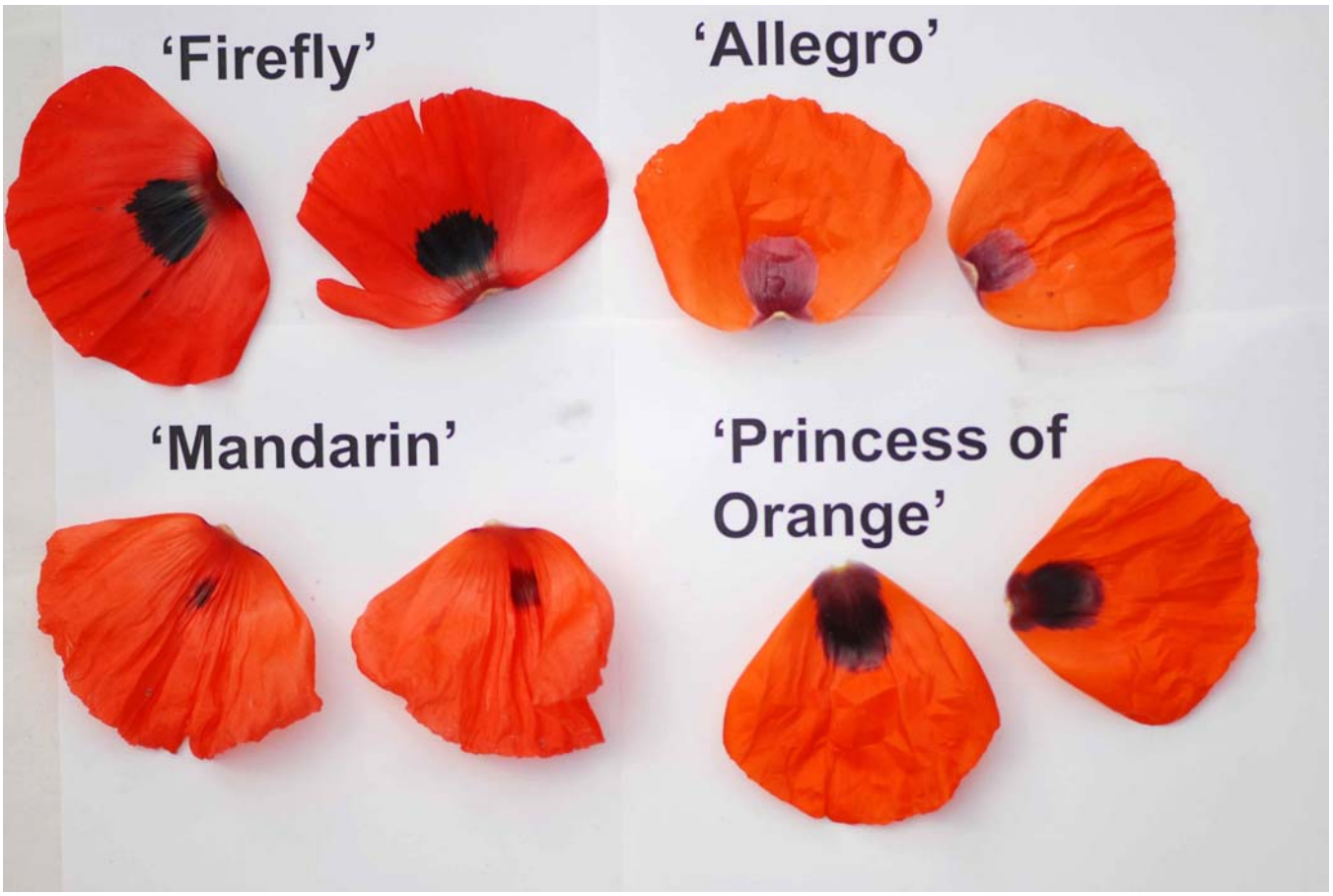

Pavot d'Orient: 'Firefly' (en haut à gauche) avec les variétés de référence 'Mandarin' (en bas à gauche), 'Allegro' (en haut à droite) et 'Princess of Orange' (en bas à droite)

Dénomination proposée: **'Mandarin'**
Numéro de la demande: 05-4797
Date de la demande: 2005/04/26
Requérant: Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Princess of Orange', 'Allegro' et 'Firefly'

Sommaire: *'Mandarin' donne une plante plus haute que 'Firefly' et 'Allegro', mais plus courte que 'Princess of Orange'. 'Mandarin' produit une plante plus large que toutes les variétés de référence. Le pédoncule est plus long chez 'Mandarin' que chez 'Allegro' et 'Firefly'. Les pétales de 'Mandarin' sont rouge-orange, tandis que ceux de 'Firefly' sont rouges. La tache des pétales est en bande chez 'Mandarin', tandis qu'elle est entière et s'étend jusqu'à la base chez 'Princess of*

Orange' et 'Allegro'. La tache est plus petite chez 'Mandarin' que chez 'Firefly'. Les filets et les anthères sont violets chez 'Mandarin', alors qu'ils sont noirâtres chez 'Firefly'.

Description:
PLANTE : vivace, dressée-buissonnante.
TIGE : non anthocyanée, non glauque, densément pubescente.

FEUILLES : simples, en partie alternes et en partie en rosette, vert moyen, non panachées, sessiles, oblancéolées, lobées, à sommet aigu; dessus moyennement pubescent.

PÉDONCULE : non anthocyané.
FLORAISON : unique, hâtive, courte.
FLEURS : simples, terminales, dressées.
PÉTALES : peu nombreux, chevauchants à très chevauchants, largement réniformes, sans incisions; dessus et dessous rouge-orange; tache en bande, violet-brun.
ÉTAMINES : à filet et à anthère violets.

Origine génétique: 'Mandarin' a été découverte en 2001 dans la pépinière du sélectionneur, H.G. Oudshoorn, à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée dans le cadre d'un programme visant à créer de nouveaux cultivars de Papaver orientale à port et à caractères floraux améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Mandarin' ont été réalisés durant l'été 2008, à Oxford Station, en Ontario. Les essais ont porté sur 10 sujets de chaque variété, cultivés au champ et espacés d'environ 45 cm sur le rang. Les rangs étaient espacés de un mètre. Les observations et mesures ont été faites sur 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Mandarin'

	'Mandarin'	'Princess of Orange'*	'Allegro'*	'Firefly'*
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne	52,70	69,13	45,88	42,56
écart-type	8,83	6,96	4,91	6,93
Largeur de la plante (cm)				
moyenne	51,11	43,25	35,10	43,89
écart-type	6,55	6,07	4,21	8,83
Longueur du pédoncule (cm)				
moyenne	49,80	51,40	36,40	39,60
écart-type	4,32	7,92	7,54	2,07
Couleur des pétales (RHS)				
dessus	32A-33B	32A	30A	34A
dessous	32A-33B	32A	30A	34A
tache	187A	N186A	N186C-D	N186A

*variétés de référence

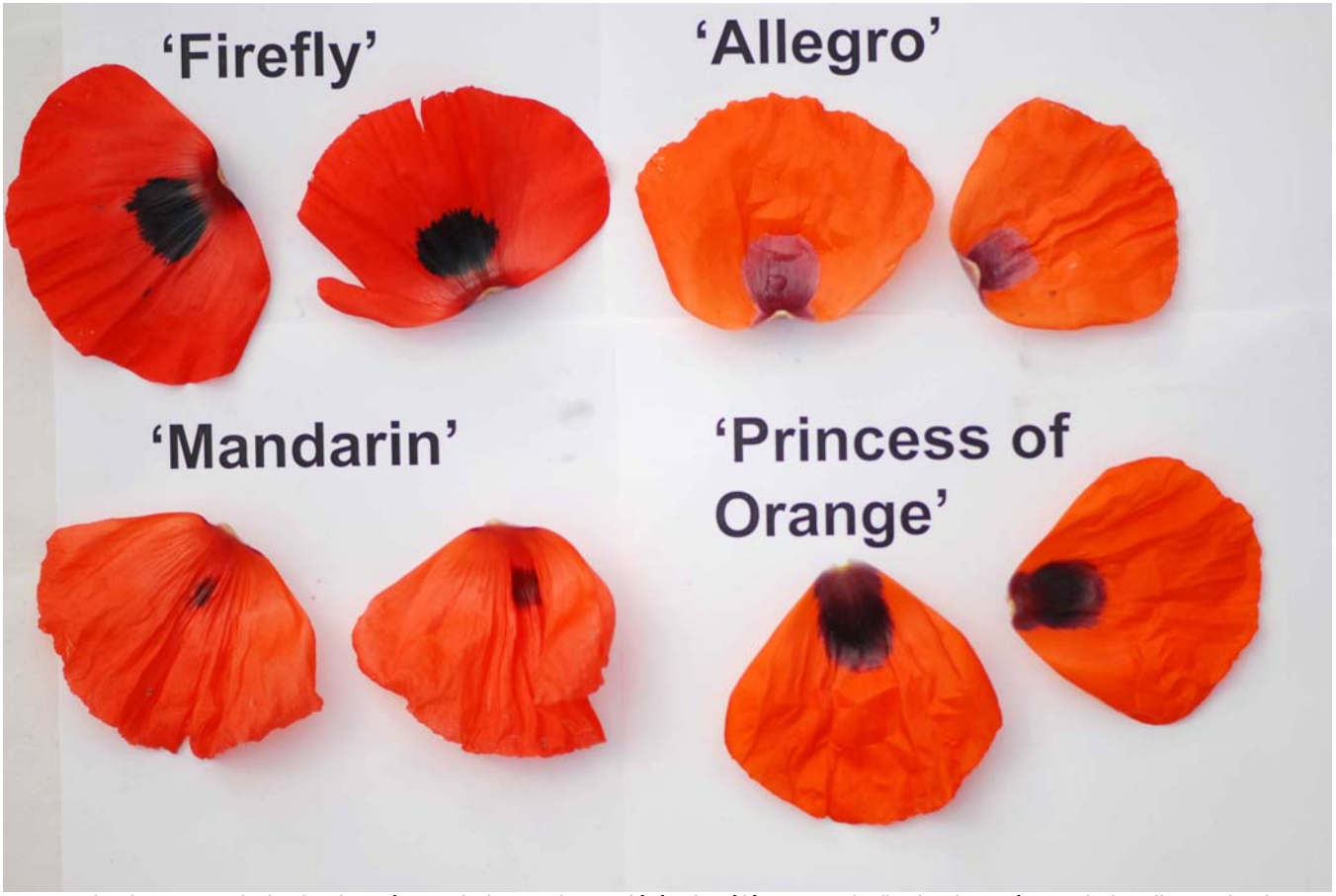

Pavot d'Orient: 'Mandarin' (en bas, à gauche) avec les variétés de référence 'Firefly' (en haut, à gauche), 'Allegro' (en haut, à droite) et 'Princess of Orange' (en bas, à droite)

PÉLARGONIUM
(Pelargonium ×hortorum)

Dénomination proposée: **'Fishelsh'**
Nom commercial: (Schoene) Helena '09
Numéro de la demande: 07-5814
Date de la demande: 2007/03/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Angelika Utecht, Montabaur (Allemagne)

Variétés de référence: 'Amri Sal 09' et 'Sil Silke'

Sommaire: *Le pédoncule est moyen à long chez 'Fishelsh', alors qu'il est court chez 'Amri Sal 09'. 'Fishelsh' diffère de 'Sil Silke' par la couleur du centre du dessus des pétales supérieurs, de la marge du dessus des pétales inférieurs et du dessous des pétales inférieurs.*

Description:
PLANTE : moyenne à haute, moyenne à large, produisant un grand nombre d'inflorescences.
TIGE : verte, d'épaisseur moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : long, moyen à large, faiblement à moyennement lobé, à lobes inférieurs divergents à tangents; marge bicrénelée, faiblement à moyennement ondulée, à incisions peu profondes; dessus vert moyen, non panaché, avec une zone brun rougeâtre moyennement à fortement marquée.

ÉPOQUE DE FLORAISON : hâtive.
INFLORESCENCES : de diamètre petit à moyen, comportant un nombre moyen à élevé de fleurs ouvertes en même temps; boutons floraux elliptiques; pédoncule moyen à long.
FLEURS : doubles; pétales peu nombreux à moyennement nombreux, à marge entière; fleur la plus grande de diamètre moyen à grand.
PÉTALES SUPÉRIEURS : larges, avec des rayures très faiblement marquées, sans zone blanche à la base; dessus rose-rouge (RHS 52D) à la marge et rose-rouge clair au centre; dessous rose-rouge (49A).
PÉTALES INFÉRIEURS : sans marques; dessus rose-rouge à la marge et rose-rouge clair (41D) au centre; dessous rose-rouge clair.
PÉTALES INTÉRIEURS : sans marques; dessus rose-rouge clair (41D) au centre.
PÉDICELLE : non renflé; pédicelle le plus long court à moyen.

Origine génétique: 'Fishelsh' est issue d'un croisement entre les semis 'K93-484-4' (parent femelle) et 'K93-401-15' (parent mâle), réalisé au cours de l'été 2002 à Hillscheid, en Allemagne. Les graines de la descendance ainsi obtenue ont été envoyées à Galdar, à la Grande Canarie, en Espagne, où le semis d'où provient la nouvelle variété a été sélectionné au printemps 2003. Des boutures du semis ont été rapportées à Hillscheid en vue d'un examen plus poussé et d'essais de culture à compter du printemps 2004. 'Fishelsh' a été sélectionnée pour son port, son délai de floraison ainsi que la couleur de ses fleurs et de son feuillage.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Fishelsh' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande PEL 2242, acheté du Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en 2008. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Fishelsh'

	'Fishelsh'	'Amri Sal 09'*	'Sil Silke'*
Couleur des pétales supérieurs (RHS)			
dessus, centre	41D	S/O	49A
Couleur des pétales inférieurs (RHS)			
dessus, marge	52D	S/O	50D
dessous	50D	S/O	49C

*variétés de référence

Pélargonium: 'Fishelsh'

Dénomination proposée: **'Fisrodeep'**
Nom commercial: Rocky Mountain Deep Rose '09
Numéro de la demande: 07-5816
Date de la demande: 2007/03/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Angelika Utecht, Montabaur (Allemagne)

Variété de référence: 'Genvada'

Sommaire: *Le limbe des feuilles est long à très long chez 'Fisrodeep', tandis qu'il est moyen à long chez 'Genvada'. Les feuilles sont larges chez 'Fisrodeep', alors qu'elles sont de largeur moyenne chez 'Genvada'.*

Description:
PLANTE : moyenne à haute, moyenne à large, produisant un nombre faible à moyen d'inflorescences.
TIGE : verte, d'épaisseur moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : long à très long, large, moyennement lobé, à lobes inférieurs divergents; marge bicrénelée, moyennement à fortement ondulée, à incisions peu profondes; dessus vert moyen, non panaché, avec une zone brun rougeâtre moyennement marquée.

ÉPOQUE DE FLORAISON : intermédiaire.
INFLORESCENCES : de diamètre petit à moyen, comportant un nombre moyen à élevé de fleurs ouvertes en même temps; boutons floraux elliptiques; pédoncule court à moyen.
FLEURS : doubles; pétales peu nombreux, à marge entière; fleur la plus grande de diamètre moyen.
PÉTALES SUPÉRIEURS : moyens à larges, avec des rayures très faiblement marquées et une zone blanche basale moyenne à grande; dessus rose-bleu (RHS 67B) à la marge et rose-bleu (71D) au centre; dessous rose-bleu (73A).
PÉTALES INFÉRIEURS : sans marques; dessus violet (67A) à la marge et rose-bleu (67B) au centre; dessous rose-bleu (73A).
PÉTALES INTÉRIEURS : sans marques; dessus rose-bleu (67B) au centre.
PÉDICELLE : non renflé, rouge clair sur son tiers médian; pédicelle le plus long court.

Origine génétique: 'Fisrodeep' est issue d'un croisement entre 'Fistaneon' (parent femelle) et 'K97-2235-1' (parent mâle), réalisé au cours de l'été 2003 à Hillscheid, en Allemagne. Les graines de la descendance ainsi obtenue ont été envoyées à Galdar, à la Grande Canarie, en Espagne, où le semis d'où provient la nouvelle variété a été sélectionné au printemps 2004. Des boutures du semis ont été rapportées à Hillscheid en vue d'un examen plus poussé et d'essais de culture en 2005 et 2006. 'Fisrodeep' a été sélectionnée pour son port et pour la couleur de ses fleurs et de son feuillage.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Fisrodeep' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande PEL 2244, acheté du Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en 2008. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Pélargonium: 'Fisrodeep'

Dénomination proposée: **'Fistan'**
Nom commercial: Tango '09
Numéro de la demande: 07-5817
Date de la demande: 2007/03/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Angelika Utecht, Montabaur (Allemagne)

Variété de référence: 'Fisrocky Dark Red'

Sommaire: *Le limbe des feuilles est moyen à long chez 'Fistan', tandis qu'il est long à très long chez 'Fisrocky Dark Red'. Le dessus du limbe porte une zone fortement marquée chez 'Fistan', alors qu'il porte une zone moyennement marquée chez 'Fisrocky Dark Red'. Le centre du dessus des pétales intérieurs est d'un rouge différent chez 'Fistan' et 'Fisrocky Dark Red'.*

Description:
PLANTE : de hauteur et largeur moyennes, produisant un petit nombre d'inflorescences.
TIGE : verte, d'épaisseur moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : moyen à long, moyen à large, moyennement lobé, à lobes inférieurs divergents à tangents; marge bicrénelée, moyennement ondulée, à incisions peu profondes; dessus vert moyen, non panaché, avec une zone brun rougeâtre fortement marquée.

ÉPOQUE DE FLORAISON : intermédiaire.
INFLORESCENCES : de diamètre grand à très grand, comportant un grand nombre de fleurs ouvertes en même temps; boutons floraux elliptiques; pédoncule court à moyen.
FLEURS : doubles; pétales moyennement nombreux, à marge entière; fleur la plus grande de grand diamètre.
PÉTALES SUPÉRIEURS : larges, avec des rayures très faiblement marquées, sans zone blanche à la base; dessus rouge (RHS 40A-43A) à la marge et au centre; dessous rouge (41A).
PÉTALES INFÉRIEURS : avec des rayures très faiblement marquées; dessus rouge (43A) à la marge et au centre; dessous rouge (41A).
PÉTALES INTÉRIEURS : sans marques; dessus rouge (40A) au centre.
PÉDICELLE : non renflé, rouge clair sur son tiers médian; pédicelle le plus long long.

Origine génétique: 'Fistan' est issue d'un croisement entre 'Fistafire' (parent femelle) et 'K94-2063-1' (parent mâle), réalisé au cours de l'été 2003 à Hillscheid, en Allemagne. Les graines de la descendance ainsi obtenue ont été envoyées à Galdar, à la Grande Canarie, en Espagne, où le semis d'où provient la nouvelle variété a été sélectionné au printemps 2004. Des boutures du semis ont été rapportées à Hillscheid en vue d'un examen plus poussé et d'essais de culture en 2005 et 2006. 'Fisrtan' a été sélectionnée pour son port et pour la couleur de ses fleurs et de son feuillage.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Fistan' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande PEL 2245, acheté du Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en 2008. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Fistan'

	'Fistan'	**'Fisrocky Dark Red'***
Couleur des pétales intérieurs (RHS)		
dessus, centre	40A	43A

*variété de référence

Pélargonium: 'Fistan'

Dénomination proposée: **'Gravio'**
Nom commercial: Graffiti Violet
Numéro de la demande: 07-5818
Date de la demande: 2007/03/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Angelika Utecht, Montabaur (Allemagne)

Description:
PLANTE : moyenne à haute, large, produisant un nombre moyen d'inflorescences.
TIGE : verte, d'épaisseur moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : long, large, fortement à très fortement lobé, à lobes inférieurs très divergents à divergents; marge dentée en scie, faiblement à moyennement ondulée, à incisions peu profondes à moyennement profondes; dessus vert moyen, non panaché, avec une zone brun rougeâtre très fortement marquée.

ÉPOQUE DE FLORAISON : intermédiaire.
INFLORESCENCES : de diamètre moyen, comportant un nombre élevé à très élevé de fleurs ouvertes en même temps; boutons floraux asymétriques; pédoncule moyen à long.
FLEURS : simples; pétales non chevauchants, à marge divisée; fleur la plus grande de diamètre petit à moyen.
PÉTALES SUPÉRIEURS : très étroits à étroits, avec des rayures très faiblement à faiblement marquées, sans zone blanche à la base; dessus rouge-violet (RHS N57A) à la marge et au centre; dessous rouge-violet (58B).
PÉTALES INFÉRIEURS : avec des rayures très faiblement marquées; dessus rouge-violet (N66A) à la marge et au centre; dessous rouge-violet (N66B).
PÉDICELLE : renflé, rouge foncé sur son tiers médian; pédicelle le plus long de longueur moyenne.

Origine génétique: 'Gravio' est issue d'un croisement entre 'Grasalm' (parent femelle) et 'K00-5693-12' (parent mâle), réalisé au cours de l'été 2003 à Hillscheid, en Allemagne. Les graines de la descendance ainsi obtenue ont été envoyées à Galdar, à la Grande Canarie, en Espagne, où le semis d'où provient la nouvelle variété a été sélectionné en avril 2004. Des boutures du semis ont été rapportées à Hillscheid en vue d'un examen plus poussé et d'essais de culture à compter du printemps 2005. 'Gravio' a été sélectionnée pour son port et pour la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Gravio' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande PEL 2246, acheté du Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en 2008. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Pélargonium: 'Gravio'

PÉLARGONIUM
(Pelargonium peltatum)

Dénomination proposée: **'Fisbildeep'**
Nom commercial: Summer Rose Dark Red
Numéro de la demande: 07-5813
Date de la demande: 2007/03/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Angelika Utecht, Montabaur (Allemagne)

Description:
TIGE : verte, de longueur moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : de longueur et largeur moyennes, à lobes inférieurs tangents; marge faiblement à moyennement ondulée; dessus vert moyen, non panaché, avec une zone brun rougeâtre faiblement marquée.

ÉPOQUE DE FLORAISON : hâtive à intermédiaire.
INFLORESCENCES : comportant un nombre faible à moyen de fleurs ouvertes en même temps; boutons floraux elliptiques.
FLEURS : doubles; pétales très nombreux, à marge entière; fleur la plus grande de diamètre petit à moyen.
PÉTALES SUPÉRIEURS : étroits à moyens, avec des rayures moyennement marquées, sans zone blanche à la base; dessus rouge-violet foncé (RHS 185A) à la marge et au centre; dessous rouge-rose foncé (53C).
PÉTALES INFÉRIEURS : avec des rayures très faiblement marquées; dessus rouge-violet foncé (185A) à la marge et au centre; dessous rouge-rose foncé (53C).
PÉTALES INTÉRIEURS : avec des marques; dessus rouge-violet foncé (53B) au centre.
PÉDICELLE : vert sur son tiers médian, non renflé.

Origine génétique: 'Fisbildeep' est issue d'un croisement entre 'Fisruby' (parent femelle) et 'Colorcade Coral Pink' (parent mâle), réalisé au cours de l'été 2003 à Hillscheid, en Allemagne. Les graines de la descendance ainsi obtenue ont été envoyées à Galdar, à la Grande Canarie, en Espagne, où le semis d'où provient la nouvelle variété a été sélectionné au printemps 2004. Des boutures du semis ont été rapportées à Hillscheid en vue d'un examen plus poussé et d'essais de culture aux printemps et aux étés 2005 et 2006. 'Fisbildeep' a été sélectionnée pour son port et pour la couleur et le caractère double de ses fleurs.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Fisbildeep' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande PEL 2241, acheté du Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en 2008. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Pélargonium: 'Fisbildeep'

PERVENCHE
(Vinca minor)

Dénomination proposée: **'Vinsid1'**
Numéro de la demande: 08-6424
Date de la demande: 2008/08/05
Requérant: Gurjit Sidhu, Mission (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Gurjit Sidhu, Mission (Colombie-Britannique)

Variété de référence: 'Illumination'

Sommaire: *Les tiges de 'Vinsid1' sont vert moyen et plus courtes que celles de 'Illumination', qui sont jaune pâle. La base des feuilles est cunéiforme chez 'Vinsid1', alors qu'elle est obtuse chez 'Illumination'. 'Vinsid1' se distingue également de 'Illumination' par la couleur principale des deux faces de ses feuilles. Les fleurs de 'Vinsid1' sont plus de plus grand diamètre que celles de 'Illumination'.*

Description:
PLANTE : étalée ou rampante, comportant un nombre moyen de nouvelles pousses.
TIGES : vert moyen, lisses, minces, moyennement à fortement anthocyanées, faiblement glauques, faiblement pubescentes.

FEUILLES : opposées, simples, panachées, pétiolées, en partie elliptiques et en partie ovées, à sommet aigu à obtus, à base cunéiforme, à marge entière; feuilles nouvellement ouvertes vert foncé à vert clair avec une étroite marge vert-brun RHS 137B-C sur le dessus, vert clair avec des taches vert foncé en dessous; feuilles pleinement développées vert foncé avec une étroite marge vert foncé 139A sur le dessus, vert foncé en dessous.

FLEURS : bleu-violet 93B-C à l'ouverture, bleu-violet 94B-C à maturité.

Origine génétique: 'Vinsid1' est issue d'une mutation raméale apparue spontanément en avril 2005 chez la variété 'Mrs. Bowles'. Elle a été sélectionnée par Gurjit Sidhu à Mission, en Colombie-Britannique, pour son feuillage panaché et pour la taille de ses fleurs. Elle a été multipliée par microbouturage pour la première fois au cours de l'hiver 2005. 'Vinsid1' a été évaluée pour la stabilité et l'uniformité de ses caractères et pour sa performance à compter de l'été 2006.

Épreuves et essais: Les essais de 'Vinsid1' ont été réalisés à l'été 2008 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 16 juin dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 9 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Vinsid1'

	'Vinsid1'	**'Illumination'***
Longueur des pousses (cm)		
moyenne	21,5	27,3
écart-type	2,62	3,33
Couleur principale des feuilles (RHS)		
feuilles nouvellement ouvertes - dessus	144A-C	151B
feuilles nouvellement ouvertes - dessous	145B-C avec taches 143C	S/O
feuilles pleinement développées - dessus	137A	10A-B
feuilles pleinement développées - dessous	137A	5D
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	3,0	2,3
écart-type	0,27	0,14

*variété de référence

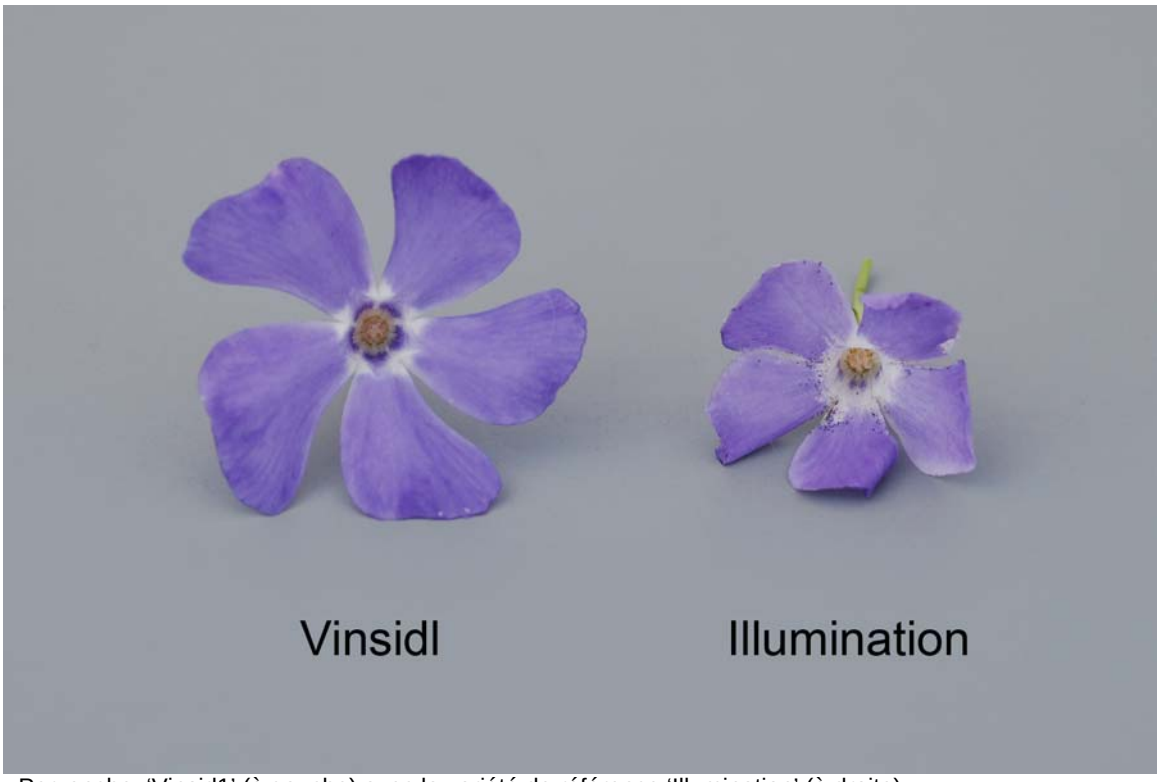

Pervenche: 'Vinsid1' (à gauche) avec la variété de référence 'Illumination' (à droite)

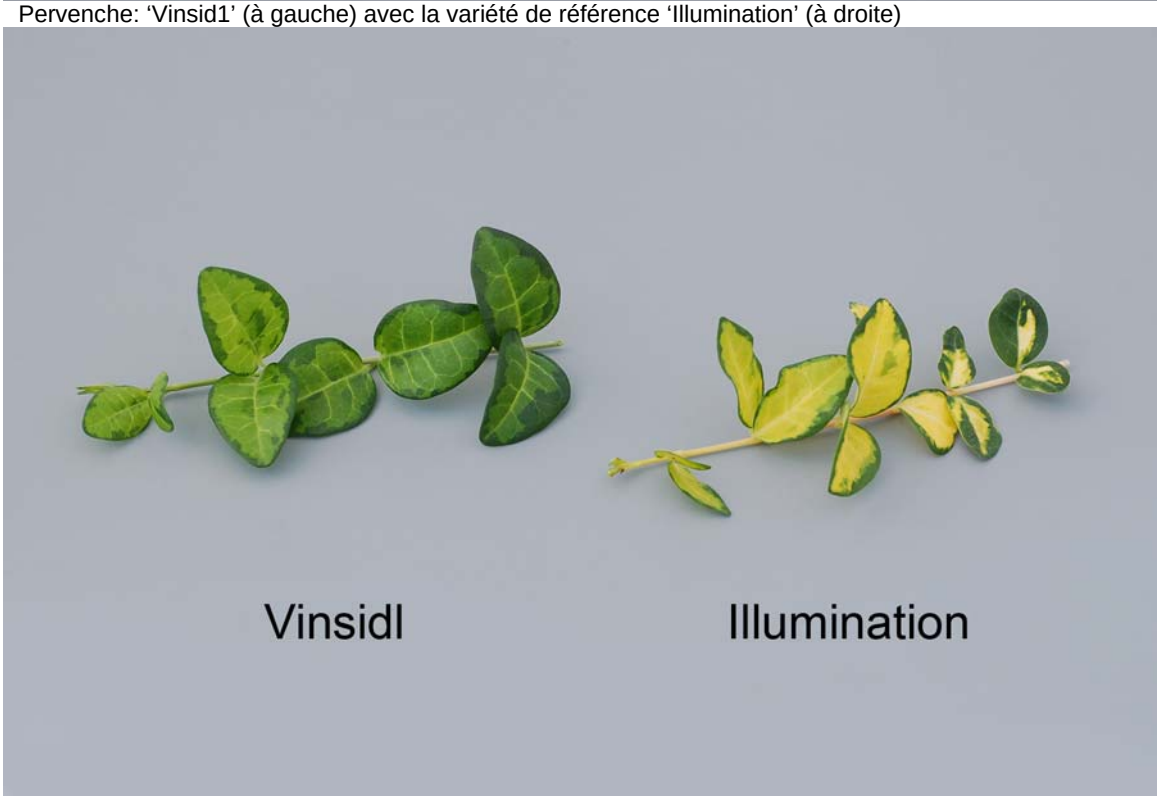

Pervenche: 'Vinsid1' (à gauche) avec la variété de référence 'Illumination' (à droite)

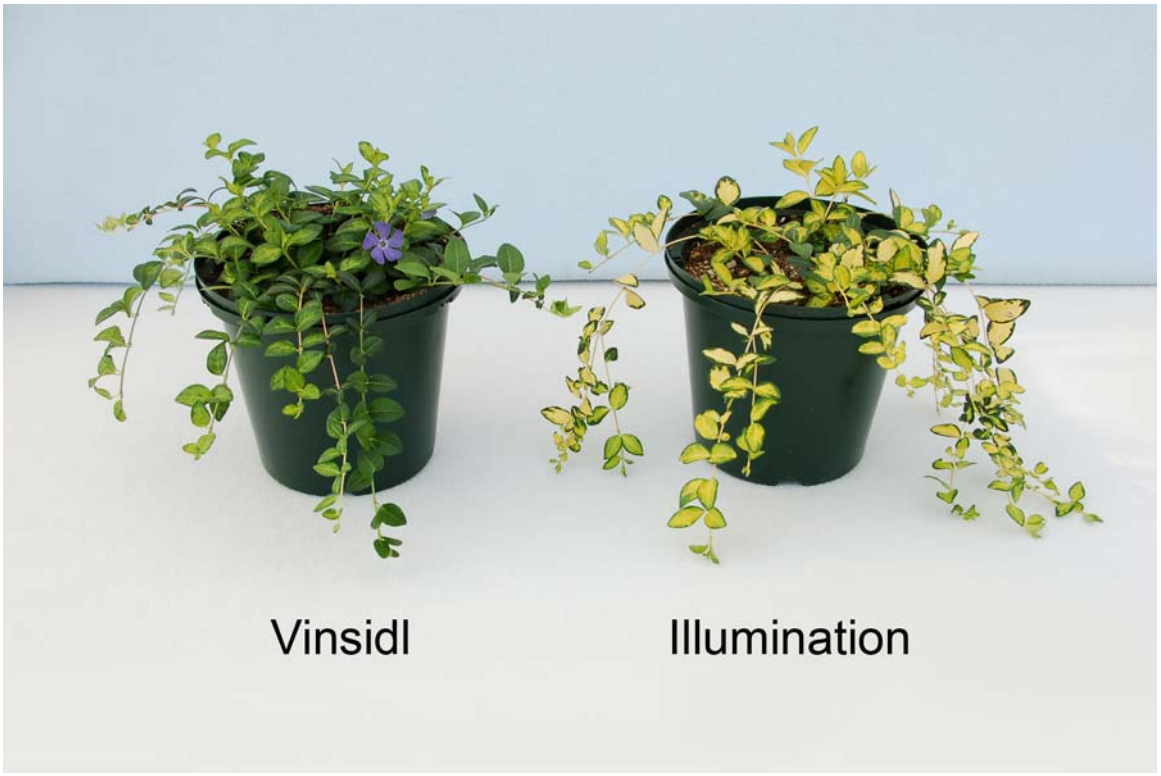

Pervenche: 'Vinsid1' (à gauche) avec la variété de référence 'Illumination' (à droite)

PHLOX
(Phlox paniculata)

Dénomination proposée: **'Delilah'**
Numéro de la demande: 05-4801
Date de la demande: 2005/04/26
Requérant: Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Nicky'

Sommaire: *'Delilah' donne une plante dressée-buissonnante à buissonnante-arrondie plus courte et plus large que 'Nicky'. Les feuilles sont vert foncé chez 'Delilah', alors qu'elles sont vert moyen chez 'Nicky'. La couleur du dessus des pétales des deux variétés diffère légèrement.*

Description:
PLANTE : vivace, dressée-buissonnante à buissonnante-arrondie, peu à moyennement ramifiée.
TIGES : d'épaisseur moyenne, lisses, vert moyen, non anthocyanées, faiblement glauques, glabres.

FEUILLES : sessiles, opposées, simples, elliptiques, à sommet acuminé, à base atténuée, à marge entière, non glauques, glabres sur les deux faces, vert foncé sur le dessus, vert moyen en dessous, sans panachure.

FLORAISON : une par année, intermédiaire à tardive, de durée moyenne.
PÉTALES : moyens à grands, à marge entière modérément ondulée, violet RHS N78A à 71A sur le dessus, violet 77A B en dessous.

Origine génétique: 'Delilah' a été découverte et sélectionnée à la pépinière du sélectionneur, H.G. Oudshoorn, à Rijpwetering, aux Pays-Bas, en 1999. La nouvelle variété est issue d'un croisement 'Lizzy' × 'Rowie' réalisé en 1998. Le programme de sélection visait à créer de nouvelles variétés de Phlox possédant une forme et des caractères floraux améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Delilah' ont été réalisés en serre de polyéthylène au cours de l'été 2008, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété cultivés dans des pots de 15 cm et espacés d'environ 45 cm. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Delilah'

	'Delilah'	**'Nicky'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	46,80	64,29
écart-type	2,78	8,52
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	40,05	38,43
écart-type	3,71	4,79
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	2,46	2,31
écart-type	0,19	0,17
Couleur des pétales (RHS)		
dessus	N78A à 71A	N80A à 71A
dessous	77A-B	77A-B

*variété de référence

Phlox: 'Delilah' (à gauche) avec la variété de référence 'Nicky' (à droite)

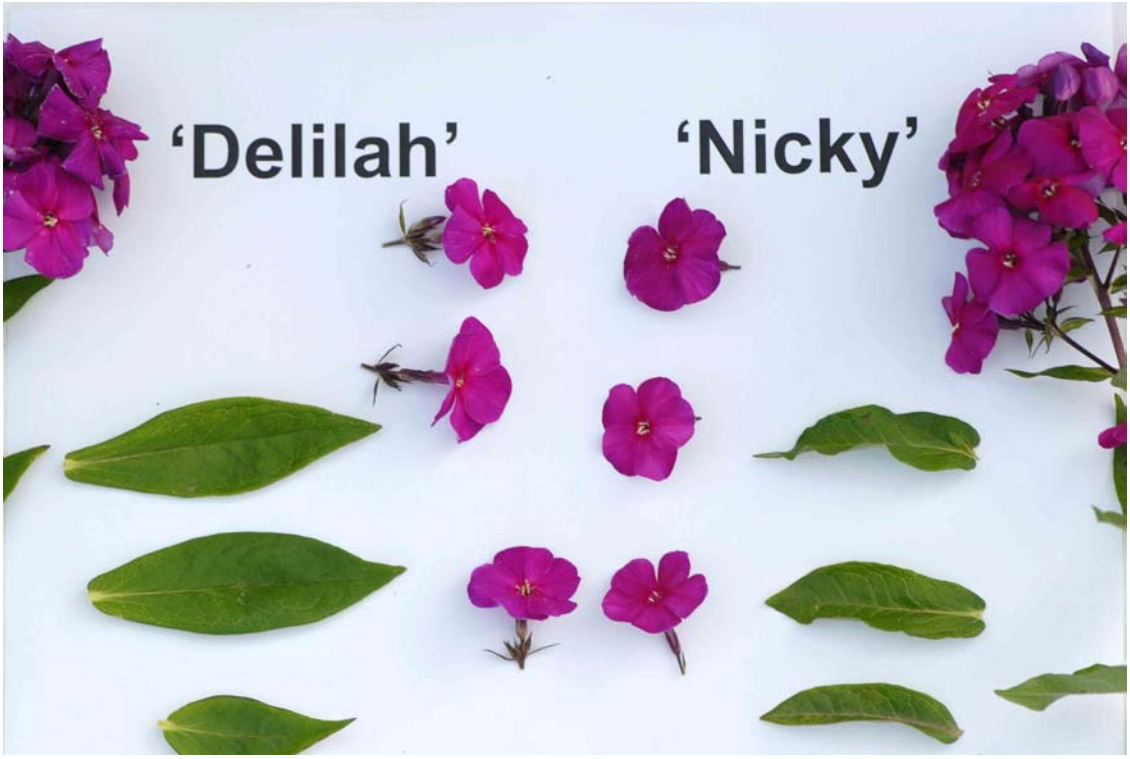

Phlox: 'Delilah' (à gauche) avec la variété de référence 'Nicky' (à droite)

PHYSOCARPE
(Physocarpus opulifolius)

Dénomination proposée: **'Tres'**
Numéro de la demande: 07-5988
Date de la demande: 2007/08/23
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Timothy D. Wood, Spring Lake, Missouri (États-Unis)

Variété de référence: 'Seward' (Summer Wine)

Sommaire: *'Tres' donne un arbuste plus court et plus étroit que 'Seward'. Le feuillage est moyen à dense chez 'Tres', alors qu'il est clairsemé à moyen chez 'Seward'. Les rameaux sont plus courts chez 'Tres' que chez 'Seward'. La marge des feuilles est crénelée chez 'Tres', alors qu'elle est dentée à denticulée chez 'Seward'. Le dessus des feuilles est fortement luisant chez 'Tres', tandis qu'il est faiblement à moyennement luisant chez 'Seward'. 'Tres' se distingue en outre de 'Seward' par la couleur légèrement différente du dessus de ses feuilles.*

Description:
ARBUSTE : décidu, moyennement ramifié (branches et rameaux), à port buissonnant, à feuillage moyen à dense.

TIGES : brun rougeâtre, fortement à très fortement anthocyanées.
BRANCHES : dressées à semi-dressées, moyennes à rigides, à écorce brun rougeâtre.
RAMEAUX : brun rougeâtre, très fortement anthocyanés.

FEUILLES : alternes, ovées, moyennement pliées à l'ouverture, à sommet aigu, à base arrondie, à marge crénelée, à lobes peu profonds à moyens; dessus fortement luisant, brun foncé tant chez les feuilles nouvellement ouvertes que chez les feuilles pleinement développées, avec la nervure principale peu marquée; dessous vert-brun (RHS 191B) avec des tons brun foncé (N186C) chez les feuilles nouvellement ouvertes, vert-brun (147B) chez les feuilles pleinement développées, avec la nervure principale moyennement à fortement marquée, moyennement à fortement anthocyanée, rouge-violet foncé à rouge-rose foncé (53B-C).
PÉTIOLE : de longueur moyenne.

Origine génétique: 'Tres' est issue d'un croisement contrôlé entre 'Nana' (parent femelle) et 'Monlo' (parent mâle), réalisé par le sélectionneur Timothy D. Wood en juin 2000, à Grand Haven, au Michigan. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2003 pour son port et pour la couleur de son feuillage. 'Tres' a été multipliée par boutures semi-ligneuses pour la première fois en 2003, à Grand Haven.

Épreuves et essais: Les essais de 'Tres' ont été réalisés à l'extérieur durant l'été 2008, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate et 8 sujets de la variété de référence. Les arbustes, mis en terre dans des contenants, ont été disposés en rangs et espacés d'environ 1 mètre. Les observations et mesures ont été faites le 16 septembre, et les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Tres'

	'Tres'	'Seward'*
Hauteur de l'arbuste (cm)		
moyenne	46,9	58,8
écart-type	2,33	2,08
Largeur de l'arbuste (cm)		
moyenne	58,3	76,2
écart-type	3,06	4,32

Longueur des rameaux (cm)		
moyenne	28,1	45,1
écart-type	2,02	3,81
Couleur principale du dessus des feuilles (RHS)		
feuilles nouvellement ouvertes	plus foncé que 200A	200B avec tons 187A de forte intensité
feuilles pleinement développées	N200A	N200A avec tons 187A

*variété de référence

Physocarpe: 'Tres' (à gauche) avec la variété de référence 'Seward' (à droite)

Physocarpe: 'Tres' (à gauche) avec la variété de référence 'Seward' (à droite)

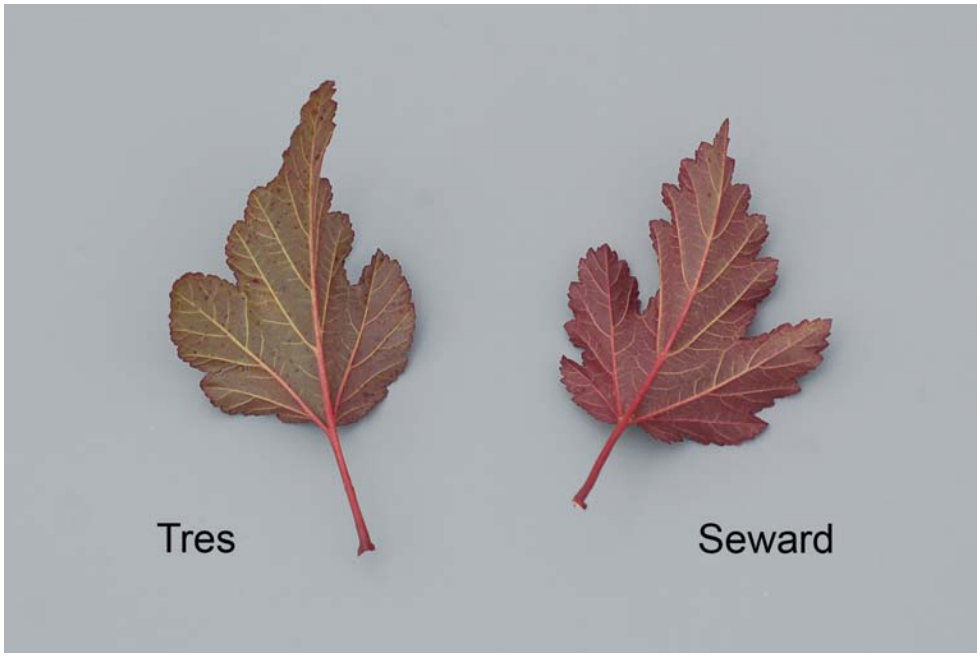

Physocarpe: 'Tres' (à gauche) avec la variété de référence 'Seward' (à droite)

POINSETTIA
(Euphorbia pulcherrima)

Dénomination proposée: **'Carousel Dark Red'**
Numéro de la demande: 06-5237
Date de la demande: 2006/02/22
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Shoji Gotou, Aichi (Japon)

Variété de référence: 'Future'

Sommaire: *La couleur des tiges est de forte intensité chez 'Carousel Dark Red', alors qu'elle est d'intensité moyenne chez 'Future'. Le dessus du pétiole est fortement à très fortement anthocyané chez 'Carousel Dark Red', alors qu'il est moyennement à fortement anthocyané chez 'Future'. La couleur du dessous du pétiole est d'intensité faible à moyenne chez 'Carousel Dark Red', alors qu'elle est d'intensité très faible à faible chez 'Future'. Les bractées sont rouge-violet foncé sur leurs deux faces chez 'Carousel Dark Red', alors qu'elles sont rouges sur le dessus et rouge-rose foncé en dessous chez 'Future'. La couleur de la marge des glandes des cyathes est de très forte intensité chez 'Carousel Dark Red', alors qu'elle est de forte intensité chez 'Future'.*

Description:
PLANTE : moyenne à large, de hauteur moyenne, moyennement à fortement ramifiée, sans monstruosité.
TIGE : à coloration rougeâtre de forte intensité.

FEUILLES : moyennes à longues, étroites à moyennes, largement ovées, panachées, non lobées ou très faiblement lobées, à base cunéiforme, à marge sans incisions; dessous à coloration verdâtre d'intensité moyenne à forte; dessus et dessous avec les nervures rougeâtres.
PÉTIOLE : très court à court; dessous à coloration rougeâtre d'intensité faible à moyenne.

BRACTÉES : fortement espacées, pliées, tordues, non courbées, non lobées, fortement rugueuses entre les nervures, à marge sans incisions; dessus, incluant la marge, uniformément rouge-violet foncé; dessous rouge-violet foncé; bractées unicolores en nombre intermédiaire; bractées bicolores en nombre intermédiaire; bractée la plus grande très courte à courte (incluant le pétiole), étroite, largement ovée, à base arrondie.

CYMES : de largeur moyenne.
CYATHES : à glandes de grandeur moyenne, orange, avec la marge rouge de très forte intensité; ouverture des trois premiers cyathes tardive.

Origine génétique: 'Carousel Dark Red' est issue d'une mutation naturelle de la variété 'Future'. La nouvelle variété a été découverte dans une serre en juillet 2003, au Japon. La plante a été cultivée à l'extérieur et multipliée par bouturage au cours de l'été 2004. Le premier essai de culture, réalisé à l'automne 2004, a confirmé l'uniformité des caractères du clone. 'Carousel Dark Red' a été sélectionnée pour son port, son délai de production ainsi que la couleur de ses fleurs et de son feuillage.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Carousel Dark Red' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 23994, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2007 par l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Carousel Dark Red'

	'Carousel Dark Red'	'Future'*
Couleur des bractées (RHS)		
dessus	46A	45A
dessous	46A	53C

*variété de référence

Poinsettia: 'Carousel Dark Red'

POMME DE TERRE
(Solanum tuberosum)

Dénomination proposée: **'QP95098.06'**
Numéro de la demande: 08-6262
Date de la demande: 2008/04/02
Requérant: Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)
Sélectionneur: Pierre Turcotte, Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)

Variété de référence: 'Envol'

Sommaire: *'QP95098.06' donne une plante plus haute, plus dressée et comportant plus d'inflorescences que la variété de référence 'Envol'. 'QP95098.06' donne une plante de type rameux, tandis que la variété de référence donne une plante de type feuillu. Les folioles latérales de 'QP95098.06' sont plus grandes que celles de la variété de référence. Les inflorescences sont plus grandes chez 'QP95098.06' que chez la variété de référence. La peau du tubercule est beige clair chez 'QP95098.06', tandis qu'elle est blanche chez 'Envol'. La peau du tubercule est moyennement anthocyanée en présence de lumière chez 'QP95098.06', alors qu'elle est fortement anthocyanée chez 'Envol'. Le germe de 'QP95098.06' est conique et présente une pubescence moyenne, alors qu'il est sphérique et présente une forte pubescence chez la variété de référence.*

Description:
PLANTE : dressée, de type rameux; maturation hâtive.

TIGES : moyennement anthocyanées, à nœuds moyennement à fortement renflés; tige principale moyenne à épaisse.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, à silhouette fermée à intermédiaire; rachis et pétiole faiblement anthocyanés; folioles secondaires en nombre intermédiaire à élevé.
FOLIOLE TERMINALE : étroitement ovée, à sommet acuminé, à base cordée.
FOLIOLES LATÉRALES : grandes à très grandes, moyennement ovées, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; pédoncule faiblement anthocyané.
COROLLE : blanche, petite à moyenne, à face interne non anthocyanée, formant une étoile proéminente.

TUBERCULE : rond, à chair crème, sans coloration secondaire.
YEUX : peu profonds, surtout apicaux, à arcades légèrement proéminentes.
PEAU : beige clair, blanche à la base des yeux, moyennement anthocyanée en présence de lumière, à texture lisse.

GERME : conique, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : à pubescence moyenne, à pigmentation anthocyanique moyenne comportant une proportion moyenne de bleu.
SOMMET : plus petit que la base, faiblement anthocyané, à port intermédiaire, à pubescence moyenne.

QUALITÉ DES TUBERCULES : texture farineuse à humide après cuisson à l'eau, délitescence moyenne après cuisson à l'eau, faible altération de la couleur après cuisson, densité moyenne.

Origine génétique: 'QP95098.06' est issue d'un croisement réalisé en 1995 au Centre de recherche Les Buissons Inc., à Pointe-aux-Outardes, au Québec, entre 'TaTa9192-15' (parent femelle) et l'hybride 'QP87097.10' (parent mâle). La variété se distingue par son rendement lors des essais hâtifs avec récolte à 75 jours.

Épreuves et essais: Les essais de 'QP95098.06' ont été réalisés durant l'été 2008 à Pointe-aux-Outardes, au Québec. Les deux répétitions visaient chacune 200 tubercules, espacés de 25 cm.

Tableau de comparaison pour 'QP95098.06'

	'QP95098.06'	'Envol'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	69,0	52,6
écart-type	4,3	3,6

*variété de référence

Pomme de terre: 'QP95098.06' (à droite) avec la variété de référence 'Envol' (à gauche)

Dénomination proposée: **'QP96076.11L'**
Numéro de la demande: 08-6263
Date de la demande: 2008/04/02
Requérant: Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)
Sélectionneur: Pierre Turcotte, Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)

Variété de référence: 'Shepody'

Sommaire: *'QP96076.11L' donne une plante plus courte que la variété de référence 'Shepody'. La tige est plus anthocyanée et plus épaisse chez 'QP96076.11L' que chez la variété de référence. La foliole terminale de 'QP96076.11L' est elliptique avec la base cordée, tandis que celle de 'Shepody' est largement ovée avec la base obtuse. Les folioles latérales de 'QP96076.11L' sont plus grandes que celles de la variété de référence. La foliole terminale et les folioles latérales ont la marge moins ondulée et plus luisante chez 'QP96076.11L' que chez la variété de référence. Le nombre d'inflorescences par plante est moins élevé chez 'QP96076.11L' que chez la variété de référence. Chez 'QP96076.11L', la corolle est plus grande que chez la variété de référence, et sa face interne est moins anthocyanée. La peau du tubercule est réticulée et faiblement anthocyanée en présence de lumière chez 'QP96076.11L', tandis qu'elle est squameuse et moyennement anthocyanée en*

présence de lumière chez 'Shepody'. La chair du tubercule est crème chez 'QP96076.11L', alors qu'elle est blanche chez 'Shepody'. Les arcades des yeux sont proéminentes chez 'QP96076.11L', tandis qu'elles sont légèrement proéminentes chez 'Shepody'. Le germe de 'QP96076.11L' est petit et sphérique, alors que celui de la variété de référence est largement cylindrique et de taille moyenne. Chez 'QP96076.11L', la base du germe est moins anthocyanée et moins pubescente que chez la variété de référence.

Description:
PLANTE : étalée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : moyennement anthocyanées, à nœuds faiblement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette intermédiaire à ouverte; rachis et pétiole non anthocyanés; folioles secondaires en nombre peu élevé.
FOLIOLE TERMINALE : elliptique, à sommet acuminé, à base cordée.
FOLIOLES LATÉRALES : grandes, lancéolées, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; pédoncule faiblement anthocyané.
COROLLE : grande, blanche, à face interne non anthocyanée, formant une étoile proéminente.

TUBERCULE : elliptique, à chair crème, sans coloration secondaire.
YEUX : peu profonds, surtout apicaux, à arcades proéminentes.
PEAU : beige clair, blanche à la base des yeux, faiblement anthocyanée en présence de lumière, à texture réticulée.

GERME : petit, sphérique, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : à pubescence clairsemée, à faible pigmentation anthocyanique ne comportant aucun bleu.
SOMMET : plus petit que la base, faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence clairsemée.

QUALITÉ DES TUBERCULES : texture farineuse à humide après cuisson à l'eau, délitescence moyenne après cuisson à l'eau, altération faible à moyenne de la couleur après cuisson, densité moyenne à élevée.

Origine génétique: 'QP96076.11L' est issue d'un croisement réalisé en 1996 au Centre de recherche Les Buissons Inc., à Pointe-aux-Outardes, au Québec, entre 'A 7961-1' (parent femelle) et l'hybride 'QP87034.044' (parent mâle). La variété se distingue par sa densité relative et son apparence lors des essais de mi-saison.

Épreuves et essais: Les essais de 'QP96076.11L' ont été réalisés durant l'été 2008 à Pointe-aux-Outardes, au Québec. Les deux répétitions visaient chacune 200 tubercules, espacés de 25 cm.

Tableau de comparaison pour 'QP96076.11L'

	'QP96076.11L'	**'Shepody'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	59,6	66,3
écart-type	1,8	3,3

*variété de référence

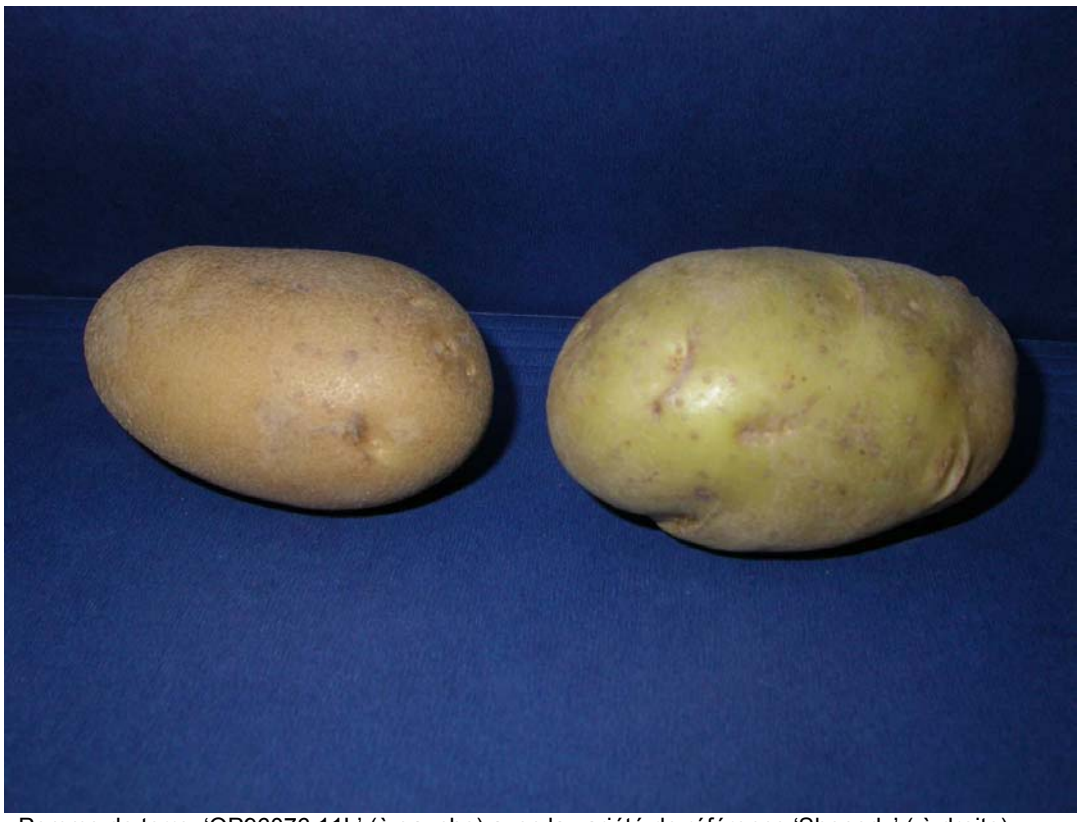

Pomme de terre: 'QP96076.11L' (à gauche) avec la variété de référence 'Shepody' (à droite)

Pomme de terre: La couleur de la chair de 'QP96076.11L' (à gauche) avec la variété de référence 'Shepody' (à droite)

Dénomination proposée: **'QP96122.08L'**
Numéro de la demande: 08-6264
Date de la demande: 2008/04/02
Requérant: Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)
Sélectionneur: Pierre Turcotte, Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)

Variété de référence: 'Shepody'

Sommaire: *'QP96122.08L' donne une plante plus haute que la variété de référence 'Shepody'. 'QP96122.08L' donne une plante dressée de type rameux, tandis que 'Shepody' donne une plante semi-dressée à étalée de type intermédiaire entre rameux et feuillu. La foliole terminale de 'QP96122.08L' est largement ovée avec la base cordée, tandis que la foliole terminale de la variété de référence est étroitement ovée avec la base obtuse. Les feuilles sont moyennement luisantes chez 'QP96122.08L', alors qu'elles sont mates chez 'Shepody'. La corolle de 'QP96122.08L' est blanche, tandis que celle de la variété de référence est violet-bleu. Chez 'QP96122.08L', la corolle est plus grande que chez la variété de référence, et sa face interne est moins anthocyanée. La chair du tubercule est crème chez 'QP96122.08L', alors qu'elle est blanche chez 'Shepody'. Le germe de 'QP96122.08L' est conique et faiblement anthocyané à la base, tandis que celui de 'Shepody' est largement cylindrique et moyennement anthocyané à la base. Le sommet du germe est moins anthocyané et moins pubescent chez 'QP96122.08L' que chez la variété de référence.*

Description:
PLANTE : dressée, de type rameux; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : non anthocyanées, à nœuds faiblement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette intermédiaire à ouverte; rachis et pétiole non anthocyanés; folioles secondaires en nombre intermédiaire.
FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet acuminé, à base cordée.
FOLIOLES LATÉRALES : moyennement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre élevé de fleurs; pédoncule non anthocyané.
COROLLE : blanche, de grandeur moyenne, à face interne non anthocyanée, formant une étoile proéminente.

TUBERCULE : elliptique, à chair crème, sans coloration secondaire.
YEUX : peu profonds, surtout apicaux, à arcades moyennement proéminentes.
PEAU : beige clair, blanche à la base des yeux, moyennement anthocyanée en présence de lumière, à texture squameuse.

GERME : conique, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : à pubescence moyenne, à faible pigmentation anthocyanique ne comportant aucun bleu.
SOMMET : plus petit que la base, faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence clairsemée.

QUALITÉ DES TUBERCULES : texture farineuse après cuisson à l'eau, délitescence moyenne à élevée après cuisson à l'eau, faible altération de la couleur après cuisson, densité élevée.

Origine génétique: 'QP96122.08L' est issue d'un croisement réalisé en 1996 au Centre de recherche Les Buissons Inc., à Pointe-aux-Outardes, au Québec, entre 'QP87015.13' (parent femelle) et l'hybride 'A7961.1' (parent mâle). La variété se distingue par sa teneur en matière sèche et son apparence lors des essais de mi-saison.

Épreuves et essais: Les essais de 'QP96122.08L' ont été réalisés durant l'été 2008 à Pointe-aux-Outardes, au Québec. Les deux répétitions visaient chacune 200 tubercules, espacés de 25 cm.

Tableau de comparaison pour 'QP96122.08L'

	'QP96122.08L'	'Shepody'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	72,8	66,3
écart-type	2,2	3,3

*variété de référence

Pomme de terre: 'QP96122.08L' (à droite) avec la variété de référence (à gauche)

Pomme de terre: La couleur de la chair de 'AP96122.08.08L' (à gauche) avec la variété de référence 'Shepody' (à droite)

Dénomination proposée: **'QP96139.01'**
Numéro de la demande: 08-6265
Date de la demande: 2008/04/02
Requérant: Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)
Sélectionneur: Pierre Turcotte, Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)

Variété de référence: 'Envol'

Sommaire: *'QP96139.01' donne une plante plus haute que la variété de référence 'Envol'. La silhouette de la feuille est ouverte chez 'QP96139.01', tandis qu'elle est intermédiaire chez 'Envol'. La foliole terminale de 'QP96139.01' est étroitement ovée, tandis que celle de la variété de référence est largement ovée. Les inflorescences sont plus grandes et plus nombreuses par plante chez 'QP96139.01' que chez la variété de référence. La corolle de 'QP96139.01' est plus grande que celle de la variété 'Envol'. La peau du tubercule est beige clair chez 'QP96139.01', tandis qu'elle est blanche chez 'Envol'. La peau du tubercule est moyennement anthocyanée en présence de lumière chez 'QP96139.01', tandis qu'elle est fortement anthocyanée en présence de lumière chez 'Envol'. Le germe de 'QP96139.01' est ovoïde, alors que celui de la variété de référence est sphérique. Le sommet du germe est ouvert et faiblement anthocyané chez 'QP96139.01', alors qu'il est fermé et moyennement anthocyané chez 'Envol'. Sa pubescence est clairsemée chez 'QP96139.01', alors qu'elle est forte chez 'Envol'. 'QP96139.01' a une fréquence plus élevée d'émergence des racines ainsi que des ramifications latérales plus courtes que la variété de référence.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type feuillu; maturation hâtive.

TIGES : moyennement à fortement anthocyanées, à nœuds moyennement à fortement renflés; tige principale moyenne à épaisse.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette ouverte; rachis et pétiole non anthocyanés; folioles secondaires en nombre intermédiaire.
FOLIOLE TERMINALE : étroitement ovée, à sommet acuminé, à base cordée.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre intermédiaire de fleurs; pédoncule non anthocyané.
COROLLE : blanche, de grandeur moyenne, à face interne non anthocyanée, formant une étoile proéminente.

TUBERCULE : rond, à chair blanche, sans coloration secondaire.
YEUX : peu profonds, surtout apicaux, à arcades légèrement proéminentes.
PEAU : beige clair, blanche à la base des yeux, moyennement anthocyanée en présence de lumière, à texture lisse.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : à pubescence forte, à forte pigmentation anthocyanique comportant une proportion moyenne de bleu.
SOMMET : de même grosseur que la base, faiblement anthocyané, à port ouvert, à pubescence clairsemée.

QUALITÉ DES TUBERCULES : densité moyenne.

Origine génétique: 'QP96139.01' est issue d'un croisement réalisé en 1996 au Centre de recherche Les Buissons Inc., à Pointe-aux-Outardes, au Québec, entre 'Brise du Nord' (parent femelle) et l'hybride 'QP88147.03' (parent mâle). La variété se distingue par son apparence et par l'uniformité de ses tubercules.

Épreuves et essais: Les essais de 'QP96139.01' ont été réalisés durant l'été 2008 à Pointe-aux-Outardes, au Québec. Les deux répétitions visaient chacune 200 tubercules, espacés de 25 cm.

Tableau de comparaison pour 'QP96139.01'

	'QP96139.01'	'Envol'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	62,3	52,6
écart-type	3,1	3,6

*variété de référence

Pomme de terre: 'QP96139.01' (à droite) avec la variété de référence 'Envol' (à gauche)

Dénomination proposée: **'Rebond'**
Numéro de la demande: 06-5442
Date de la demande: 2006/04/24
Requérant: Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)
Sélectionneur: Pierre Turcotte, Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)

Variété de référence: 'Superior'

Sommaire: *'Rebond' donne une plante plus courte que la variété de référence 'Superior'. La tige principale de 'Rebond' est mince, tandis que celle de 'Superior' est d'épaisseur moyenne. La silhouette de la feuille est ouverte chez 'Rebond', tandis qu'elle est intermédiaire chez la variété de référence. La pigmentation anthocyanique des boutons floraux, du pédoncule et de la face interne de la corolle est plus faible chez 'Rebond' que chez 'Superior'. Le germe de 'Rebond' est sphérique, alors que celui de 'Superior' est ovoïde. Le sommet du germe est moyennement anthocyané chez 'Rebond', tandis qu'il est faiblement anthocyané chez la variété de référence.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : très faiblement anthocyanées, à nœuds moyennement renflés; tige principale mince.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette ouverte; rachis non anthocyané; pétiole très faiblement anthocyané; folioles secondaires en nombre peu élevé.
FOLIOLE TERMINALE : étroitement ovée, à sommet acuminé, à base cordée.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; pédoncule non anthocyané.
COROLLE : blanche, de grandeur moyenne, à face interne non anthocyanée, formant une étoile proéminente.

TUBERCULE : rond, à chair crème, sans coloration secondaire.
YEUX : peu profonds, surtout apicaux, à arcades non proéminentes à légèrement proéminentes.
PEAU : beige clair, blanche à la base des yeux, moyennement anthocyanée en présence de lumière, à texture squameuse.

GERME : sphérique, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : faiblement pubescente, à pigmentation anthocyanique moyenne ne comportant aucun bleu.
SOMMET : plus petit que la base, faiblement pubescent, moyennement anthocyané, à port intermédiaire.

QUALITÉ DES TUBERCULES : texture farineuse après cuisson à l'eau, délitescence moyenne après cuisson à l'eau, altération très faible à faible de la couleur après cuisson.

Origine génétique: 'Rebond' est issue d'un croisement réalisé en 1992 au Centre de recherche Les Buissons Inc., à Pointe-aux-Outardes, au Québec, entre 'QP86013.02' (parent femelle) et 'W231' (parent mâle). La variété se distingue par son rendement et les caractères liés à la qualité des tubercules lors des essais de mi-saison avec récolte à 120 jours.

Épreuves et essais: Les essais de 'Rebond' ont été réalisés durant l'été 2008 à Pointe-aux-Outardes, au Québec. Les deux répétitions visaient chacune 200 tubercules, espacés de 25 cm.

Tableau de comparaison pour 'Rebond'

	'Rebond'	**'Superior'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	64	70
écart-type	2,3	4,4

*variété de référence

Pomme de terre: 'Rebond' (à droite) avec la variété de référence 'Superior' (à gauche)

PRUNIER
(Prunus domestica)

Dénomination proposée: **'Vandor'**
Numéro de la demande: 07-6071
Date de la demande: 2007/12/21
Requérant: University of Guelph, Guelph (Ontario)
Sélectionneur: Jayasanker Subramanian, University of Guelph - Vineland Campus, Vineland Station (Ontario)

Variétés de référence: 'Valerie', 'Vanette', 'Bluefre' et 'Stanley'

Sommaire: *'Vandor' se distingue des variétés de référence principalement par la hauteur de l'arbre, la position des bourgeons à bois sur le rameau, la pigmentation anthocyanique de l'extrémité des rameaux, la pubescence du dessus du limbe des feuilles, la précocité de floraison, la disposition des pétales, la précocité de maturation des fruits, la profondeur de la suture du fruit et la grosseur du noyau par rapport au fruit. 'Vandor' donne un arbre court, alors que 'Valerie' donne un arbre moyen, et 'Vanette' et 'Stanley', un arbre moyen à haut. Les bourgeons à bois sont distinctement divergents par rapport au rameau chez 'Vandor', alors qu'ils ne sont que légèrement divergents chez 'Valerie' et 'Vanette' et apprimés chez 'Bluefre' et 'Stanley'. Les rameaux de l'année sont faiblement anthocyanés chez 'Vandor', tandis qu'ils sont moyennement à fortement anthocyanés chez 'Valerie' et moyennement anthocyanés chez 'Vanette', 'Bluefre' et 'Stanley'. Le dessus du limbe des feuilles est faiblement pubescent chez 'Vandor', alors qu'il est glabre chez les variétés de référence. La floraison est hâtive à intermédiaire chez 'Vandor', tandis qu'elle est tardive chez 'Stanley'. Les pétales sont tangents chez 'Vandor', alors qu'ils sont libres chez les variétés de référence. La maturation des fruits est hâtive à intermédiaire chez 'Vandor', alors qu'elle est très hâtive à hâtive chez 'Valerie', tardive chez 'Bluefre' et intermédiaire à tardive chez 'Stanley'. La suture du fruit est de profondeur moyenne chez 'Vandor', tandis qu'elle est peu profonde chez 'Vanette' et profonde chez 'Bluefre'. Le noyau est petit par rapport au fruit chez 'Vandor', alors qu'il est moyen chez 'Valerie' et 'Vanette' et gros chez 'Bluefre' et 'Stanley'.*

Description:
ARBRE : court, étroit à moyen, dressé à étalé, de vigueur faible, sans tendance au drageonnement; houppier clairsemé à moyen.
RAMEAUX DE UN AN : semi-dressés, minces, brun rougeâtre, moyennement colorés sur leur côté ensoleillé, faiblement à moyennement pubescents; lenticelles peu nombreuses; lambourdes courtes à moyennes; boutons floraux absents ou très peu nombreux.
BOURGEONS À BOIS : petits à moyens, coniques, distinctement divergents par rapport au rameau, à sommet pointu, à support petit à moyen.
RAMEAUX DE L'ANNÉE : moyennement à fortement pubescents, à extrémité faiblement anthocyanée.

FEUILLES : perpendiculaires au rameau, largement obovées, à pointe formant un angle presque droit à obtus, à sommet mucroné, à base en U; dessus vert foncé, moyennement luisant, faiblement pubescent; dessous moyennement à fortement pubescent.
MARGE DU LIMBE : crénelée, sans dents secondaires.
PÉTIOLE : moyennement pubescent sur le dessus, faiblement pubescent en dessous; rainure de profondeur moyenne.
GLANDES : généralement au nombre de deux, situées sur le pétiole.

FLEURS : de diamètre moyen à grand; fleurs à pétales doubles absentes; floraison hâtive à intermédiaire.
PÉDONCULE : moyen à épais, moyennement pubescent.
RÉCEPTACLE : de profondeur moyenne, glabre sur sa face intérieure au stade de bouton blanc, faiblement pubescent sur sa face extérieure.
SÉPALES : apprimés aux pétales, elliptiques, pubescents sur leurs deux faces.
PÉTALES : blancs et glabres sur leurs deux faces, tangents, obovés, formant à la base un angle ouvert; marge glabre, moyennement ondulée, dentée dans sa partie supérieure.
PISTIL : sans carpelles supplémentaires, à stigmate au même niveau que les anthères, à ovaire et style très faiblement pubescents.

ANTHÈRES : jaunâtres à jaunes avant leur déhiscence; pollen auto-incompatible.

FRUIT : de grosseur moyenne, arrondi, symétrique, à diamètre maximal situé à mi-hauteur, à suture constante et de profondeur moyenne, à sommet déprimé et glabre, à maturation hâtive à intermédiaire.
PÉDONCULE : à pubescence clairsemée, inséré dans une cavité moyenne à profonde.
PEAU : d'épaisseur moyenne, moyennement pruinée, réticulée, violette avec des points rougeâtres.
CHAIR : ambre, moyenne à ferme, de texture intermédiaire, moyennement juteuse, moyennement acide, moyennement sucrée.

NOYAU : non adhérent à semi-adhérent à la chair, petit par rapport au fruit, ové en vue latérale, sub-globuleux à aplati en vue ventrale, rond-elliptique en vue basale, symétrique de profil et en vue ventrale, à largeur maximale à mi-hauteur; carène partiellement développée; faces latérales granuleuses; rainure dorsale à bords entiers; bords de la rainure latérale non fusionnés; bords du noyau moyennement tranchants; zone latérale et extrémité pédonculaire de largeur moyenne; extrémité pédonculaire formant un angle droit ou presque droit; extrémité pistillaire arrondie.

RÉATION AUX MALADIES : modérément résistante à criblure (*Coccomyces* spp.) et à la pourriture brune causée par les *Sclerotinia* spp. ainsi que résistante à modérément résistante au nodule noir (*Dibotryon morbosum*) et à la pourriture brune causée par le *Monilinia fructicola*.

RÉACTION AUX INSECTES : résistante à modérément résistante aux pucerons et aux tordeuses, modérément résistante au tétranyque rouge du pommier et au perceur du pêcher et modérément résistante à modérément sensible au pou de San José (*Azpidiotus perniciosus* C.)

Origine génétique: 'Vandor' est issue d'un croisement entre 'Valor' et 'California Blue' réalisé en 1970 à l'Institut de recherches horticoles de l'Ontario, à Vineland Station, en Ontario. Les noyaux issus de ce croisement ont été récoltés, stratifiés et mis à germer, et les semis ainsi obtenus ont été élevés francs de pied puis évalués dans une parcelle d'évaluation aux fins de sélection. La lignée 'V70032' a été sélectionnée en 1977 et élevée sur porte-greffe commercial aux fins d'essais supplémentaires. D'autres parcelles ont été établies à Vineland Station en 1979, 1985 et 1992 aux fins d'évaluation et d'essais additionnels.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Vandor' ont été réalisés au cours des étés 2007 et 2008 à la station de recherche de l'Université de Guelph, à Vineland Station, en Ontario. Les essais ont porté sur 6 sujets de la variété candidate et 4 sujets de chacune des variétés de référence, plantés en 1992 et élevés sur porte-greffe Myrobalan B. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 20 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Vandor'

	'Vandor'	**'Valerie'***	**'Vanette'***	**'Bluefre'***	**'Stanley'***
Longueur des entre-nœuds des rameaux de un an (mm)					
moyenne	29,95	37,2	33,7	30,8	35,3
écart-type	1,77	6,01	7,11	4,07	6,17
Longueur du pétiole (mm)					
moyenne	22,79	26,78	20,29	14,87	23,20
écart-type	1,67	3,02	2,51	2,45	3,26

*variétés de référence

Prunier: 'Vandor' (à gauche) avec les variétés de référence 'Valerie' (centre gauche), 'Vanette' (au centre), 'Bluefre' (centre droit) et 'Stanley' (à droite)

Prunier: 'Vandor' (à gauche) avec les variétés de référence 'Valerie' (centre gauche), 'Vanette' (au centre), 'Bluefre' (centre droit) et 'Stanley' (à droite)

ROSIER
(Rosa)

Dénomination proposée: **'Evera108'**
Numéro de la demande: 05-4699
Date de la demande: 2005/04/06
Requérant: Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Rosa Eskelund Hansen, Fåborg (Danemark)

Variété de référence: 'Evera116'

Sommaire: *Chez 'Evera108', les aiguillons sont principalement verdâtres, tandis qu'ils sont principalement jaunâtres chez 'Evera116'. Chez 'Evera108', les feuilles sont plus courtes que chez 'Evera116', et les fleurs sont d'un diamètre plus petit. Chez 'Evera108', les sépales sont très faiblement à faiblement appendiculés, alors qu'ils sont faiblement à moyennement appendiculés chez 'Evera116'. Chez 'Evera108', les pétales sont plus courts que chez 'Evera116'. Chez 'Evera108', la face interne des pétales est jaune, avec l'extrémité jaune clair à vert-jaune, tandis que cette face est d'un jaune uniforme chez 'Evera116'.*

Description:
PLANTE : miniature.
JEUNES RAMEAUX : non anthocyanés.
AIGUILLONS : en nombre moyen, principalement verdâtres.

FEUILLES : anthocyanées; dessus vert moyen; marge plate ou très faiblement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : ovée; base obtuse; sommet acuminé.

POUSSE FLORIFÈRE : à ramifications très peu nombreuses, comportant chacune un très petit nombre de fleurs.
BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.
SÉPALES : très faiblement à faiblement appendiculés.
FLEURS : doubles, du groupe de couleur jaune, irrégulièrement arrondies; centre jaune; dessus convexe aplati; dessous concave; faible parfum épicé.
PÉTALES : en densité moyenne, s'ouvrant un à la fois, largement obovés, nullement ou très faiblement incisés; marge moyennement à fortement réfléchie et faiblement ondulée; face interne unicolore, jaune, avec coloration plus claire près du sommet, jaune clair à vert-jaune; face externe jaune RHS 12A-B, à centre jaune clair 4D.
TACHE BASALE : aucune.
ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet principalement jaune moyen.

Origine génétique: 'Evera108' est issue d'un croisement réalisé en mars 2002, à Fåborg, au Danemark, entre deux semis hybrides non identifiés. En juin 2003, un sujet unique de la descendance ainsi obtenue a été sélectionné par la sélectionneuse Rosa Eskelund Hansen pour la couleur, la taille et le nombre de ses fleurs. Le bouturage du nouveau rosier a été entrepris en novembre 2003.

Épreuves et essais: Les essais de 'Evera108' ont été menés durant l'été 2008 dans une serre, à Beamsville, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, issus de boutures provenant du Danemark plantées directement à la semaine 28 dans des pots de 10 cm, à raison de 3 boutures par pot, et nébulisées pendant deux semaines. Les sujets ont été rabattus aux semaines 31 et 34 et espacés à la semaine 35. Les rosiers ont été cultivés avec un régulateur de croissance dans les conditions propres à la culture en serre. Les observations et mesures ont été faites le 23 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Evera108'

	'Evera108'	'Evera116'*
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	6,9	7,9
écart-type	0,23	0,62
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	6,5	7,5
écart-type	0,55	0,72
Longueur des pétales (cm)		
moyenne	2,4	3,6
écart-type	0,29	0,20
Couleur des pétales (RHS)		
face interne	7C-D, 8B passant à 4C-D au sommet	7A-B, sommet 12B

*variété de référence

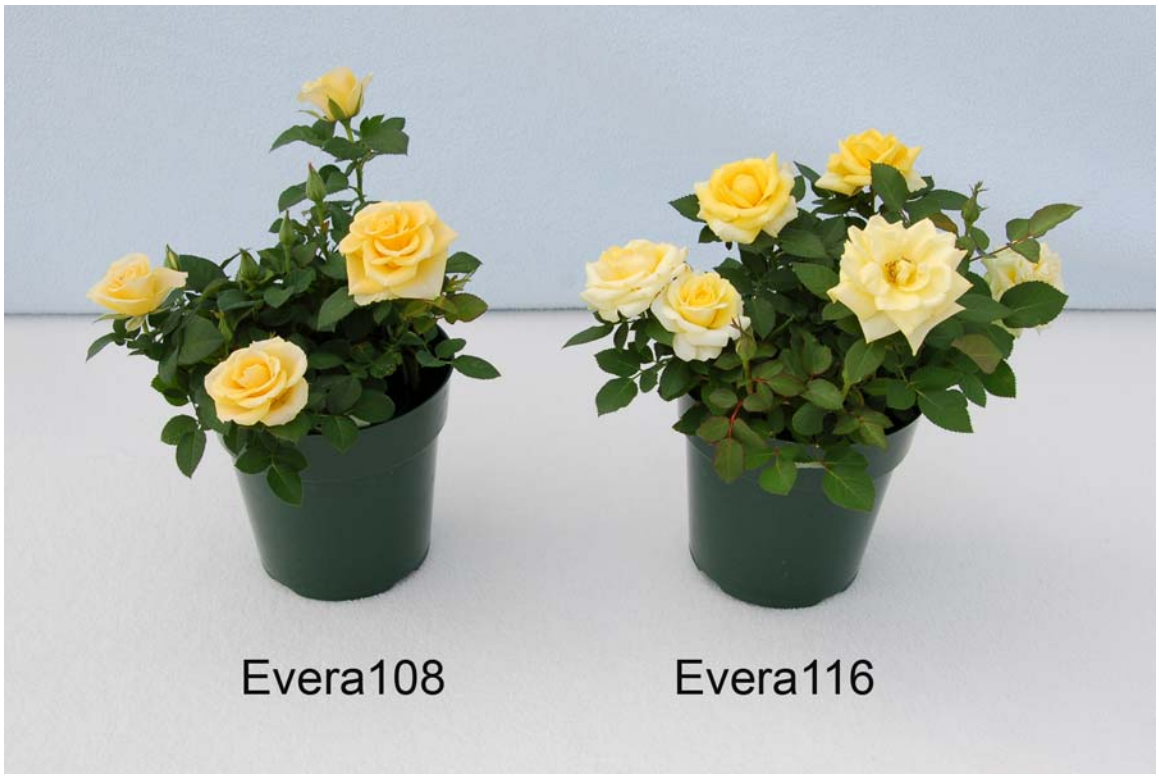

Rosier: 'Evera108' (à gauche) avec la variété de référence 'Evera116' (à droite)

Rosier: 'Evera108' (à gauche) avec la variété de référence 'Evera116' (à droite)

Dénomination proposée: **'Evera126'**
Numéro de la demande: 04-4471
Date de la demande: 2004/11/04
Requérant: Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Rosa Eskelund Hansen, Fåborg (Danemark)

Variété de référence: 'Evera117'

Sommaire: *Chez 'Evera126', les jeunes rameaux sont faiblement anthocyanés, tandis qu'ils sont moyennement à fortement anthocyanés chez 'Evera117'. Les aiguillons sont principalement jaunâtres chez 'Evera126', tandis qu'ils sont principalement rougeâtres chez 'Evera117'. Le dessus des feuilles est vert foncé chez 'Evera126', alors qu'il est vert moyen chez 'Evera117'. Chez 'Evera126', la foliole terminale est plus courte que chez 'Evera117'. Les fleurs de 'Evera126' ont plus de pétales que celles de 'Evera117'. Chez 'Evera126', les pétales sont densément répartis, alors qu'ils sont clairsemés à moyens chez 'Evera117'. Les fleurs de 'Evera126' sont arrondies, alors que celles de 'Evera117' sont irrégulièrement arrondies. La base des fleurs est convexe chez 'Evera126', alors qu'elle est concave chez 'Evera117'. Chez 'Evera126', la marge des pétales est faiblement à moyennement réfléchie et faiblement à moyennement ondulée, alors qu'elle est fortement réfléchie et moyennement ondulée chez 'Evera117'. Les pétales de 'Evera126' sont plus étroits que ceux de 'Evera117'.*

Description:
PLANTE : miniature.
JEUNES RAMEAUX : anthocyanés uniquement dans le cas des nouveaux rameaux, qui sont faiblement anthocyanés.
AIGUILLONS : en nombre moyen, principalement jaunâtres.

FEUILLES : anthocyanées, à coloration verte fortement intense; marge plate ou très faiblement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : ovée, à base arrondie; sommet aigu.

POUSSE FLORIFÈRE : sans ramifications.
SÉPALES : faiblement appendiculés.

BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.
FLEURS : doubles, du groupe de couleur rouge, arrondies, moyennement parfumées; dessus convexe aplati; dessous convexe; centre rouge; pétales densément répartis.
PÉTALES : s'ouvrant simultanément, arrondis à largement obovés, nullement ou très faiblement incisés; marge faiblement à moyennement réfléchie et faiblement ondulée; face interne d'un rouge uniforme; face externe rouge-violet foncé.
TACHE BASALE (face interne) : petite, blanche; marge rouge-violet RHS 57B.
ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet principalement jaune moyen.

Origine génétique: 'Evera126' est issue d'un croisement réalisé en mai 2001, à Fåborg, au Danemark, entre deux semis hybrides non identifiés. En août 2003, un sujet unique de la descendance ainsi obtenue a été sélectionné par la sélectionneuse Rosa Eskelund Hansen pour son port, la couleur de ses fleurs et sa résistance aux maladies. Le bouturage du nouveau rosier a été entrepris en août 2003.

Épreuves et essais: Les essais de 'Evera126' ont été réalisés durant l'été 2008 dans une serre, à Beamsville, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, issus de boutures provenant du Danemark plantées directement à la semaine 28 dans des pots de 10 cm, à raison de 3 boutures par pot, et nébulisées pendant deux semaines. Les sujets ont été rabattus aux semaines 31 et 34 et espacés à la semaine 35. Les rosiers ont été cultivés avec un régulateur de croissance dans les conditions propres à la culture en serre. Les observations et mesures ont été faites le 23 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Evera126'

	'Evera126'	**'Evera117'***
Longueur de la foliole terminale (cm)		
moyenne	4,3	5,0
écart-type	0,24	0,49
Nombre de pétales		
moyenne	35,0	20,4
écart-type	2,0	5,63
Largeur des rayons (cm)		
moyenne	3,1	3,6
écart-type	0,21	0,21

*variété de référence

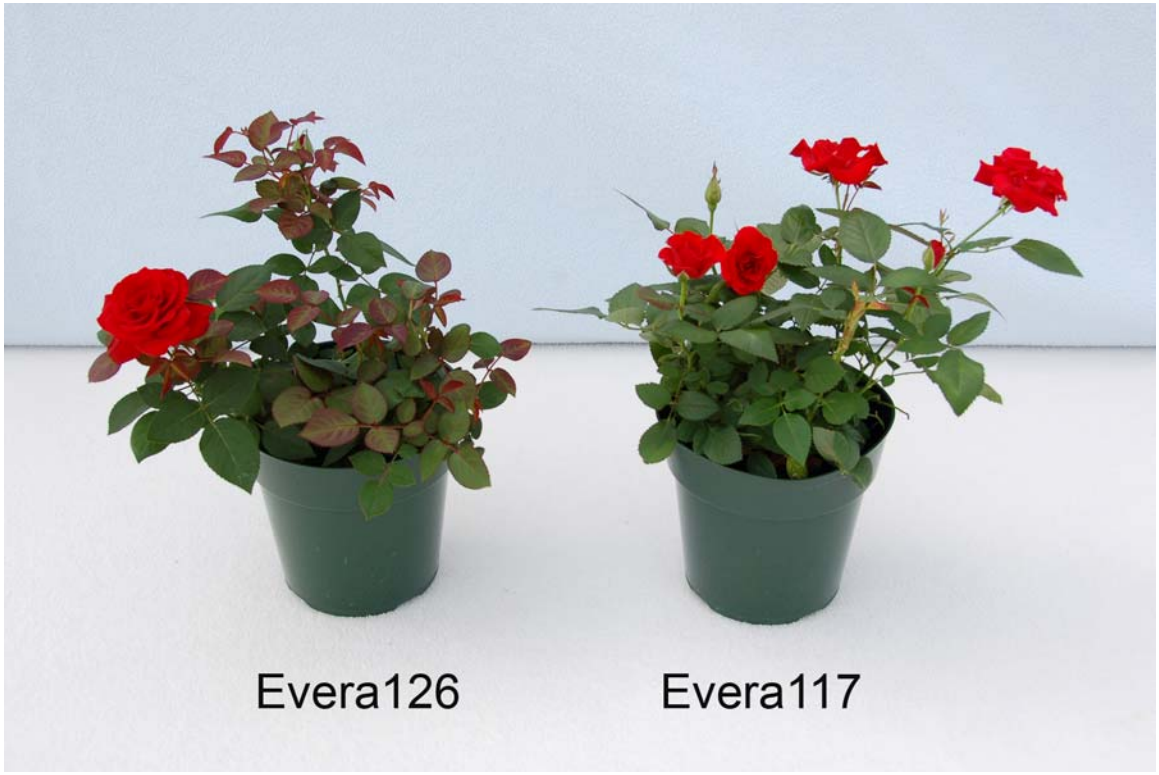

Rosier: 'Evera126' (à gauche) avec la variété de référence 'Evera117' (à droite)

Rosier: 'Evera126' (à gauche) avec la variété de référence 'Evera117' (à droite)

Dénomination proposée: **'Evera129'**
Numéro de la demande: 04-4472
Date de la demande: 2004/11/04
Requérant: Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Rosa Eskelund Hansen, Fåborg (Danemark)

Variété de référence: 'Remoever'

Sommaire: *Pendant la seconde pousse, la plante est plus courte chez 'Evera129' que chez 'Remoever'. Les jeunes rameaux de 'Evera129' sont faiblement à moyennement anthocyanés, tandis que ceux de 'Remoever' ne sont pas anthocyanés. Chez 'Evera129', les tiges portent un nombre faible à moyen d'aiguillons, tandis que chez 'Remoever' elles n'en portent pas ou en portent un nombre très faible. Les feuilles sont plus longues chez 'Evera129' que chez 'Remoever'. Les feuilles de 'Evera129' sont fortement luisantes, alors que celles de 'Remoever' sont mates ou très faiblement luisantes. Les fleurs de 'Evera129' sont irrégulièrement arrondies, avec les pétales densément répartis, alors que celles de 'Remoever' sont en forme d'étoile, avec les pétales en densité modérée. Les fleurs sont de plus petit diamètre chez 'Evera129' que chez 'Remoever'. Les pétales de 'Evera129' sont plus petits que ceux de 'Remoever'. Chez 'Evera129', la face interne des pétales est bicolore, jaune clair et orange, tandis que chez 'Remoever' elle est unicolore, orange-jaune à orange. La face externe des pétales est de couleur différente chez les deux variétés. Chez 'Evera129', la tache basale des pétales est très petite, alors qu'elle est moyenne chez 'Remoever'.*

Description:
PLANTE : miniature.
JEUNES RAMEAUX : faiblement à moyennement anthocyanés.
AIGUILLONS : en nombre faible à moyen, principalement verdâtres ou rougeâtres.

FEUILLES : anthocyanées; dessus vert moyen, fortement luisant; marge plate ou très faiblement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : ovée; base arrondie à cordée; sommet acuminé.

POUSSE FLORIFÈRE : à ramifications très peu nombreuses, comportant chacune très peu de fleurs.
BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.
SÉPALES : moyennement à fortement appendiculés.
FLEURS : doubles, des groupes de couleur mélange de jaune et mélange de rose, irrégulièrement arrondies, nullement ou très faiblement parfumées; centre jaune; pétales densément répartis; dessus convexe; dessous concave.
PÉTALES : s'ouvrant un à la fois, transversalement elliptiques, nullement ou très faiblement incisés; marge fortement réfléchie, faiblement ondulée; face interne bicolore, jaune clair, avec marge orange; pétales extérieurs à face externe orange; pétales intérieurs à face externe brun-orange à rouge-orange ou rose-rouge.
TACHE BASALE : très petite, jaune moyen.
ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet principalement jaune clair.

Origine génétique: 'Evera129' est issue d'un croisement réalisé en avril 2002, à Fåborg, au Danemark, entre deux semis hybrides non identifiés. En décembre 2003, un sujet unique de la descendance ainsi obtenue a été sélectionné par la sélectionneuse Rosa Eskelund Hansen pour son port, la couleur de ses fleurs et sa résistance aux maladies. Le bouturage du nouveau rosier a été entrepris en décembre 2003.

Épreuves et essais: Les essais de 'Evera129' ont été réalisés durant l'été 2008 dans une serre, à Beamsville, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets de chaque variété, issus de boutures provenant du Danemark plantées directement à la semaine 28 dans des pots de 10 cm, à raison de 3 boutures par pot, et nébulisées pendant deux semaines. Les sujets ont été rabattus aux semaines 31 et 34 et espacés à la semaine 35. Les rosiers ont été cultivés avec un régulateur de croissance dans les conditions propres à la culture en serre. Les observations et mesures ont été faites le 23 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Evera129'

	'Evera129'	'Remoever'*
Hauteur de la plante pendant la seconde pousse (cm)		
moyenne	16,3	21,1
écart-type	1,11	1,51
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	8,5	7,1
écart-type	0,67	0,25
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	5,9	8,1
écart-type	0,38	0,48
Longueur des pétales (cm)		
moyenne	2,5	4,0
écart-type	0,10	0,22
Largeur des pétales (cm)		
moyenne	3,2	3,8
écart-type	0,28	0,21
Couleur des pétales (RHS)		
couleur principale de la face interne	10A	22A-24B
couleur secondaire de la face interne	29B passant à 28D	S/O
couleur principale de la face externe	pétales extérieurs 29B; pétales intérieurs 33C, 41C, 43C	22B-C

*variété de référence

Rosier: 'Evera129' (à gauche) avec la variété de référence 'Remoever' (à droite)

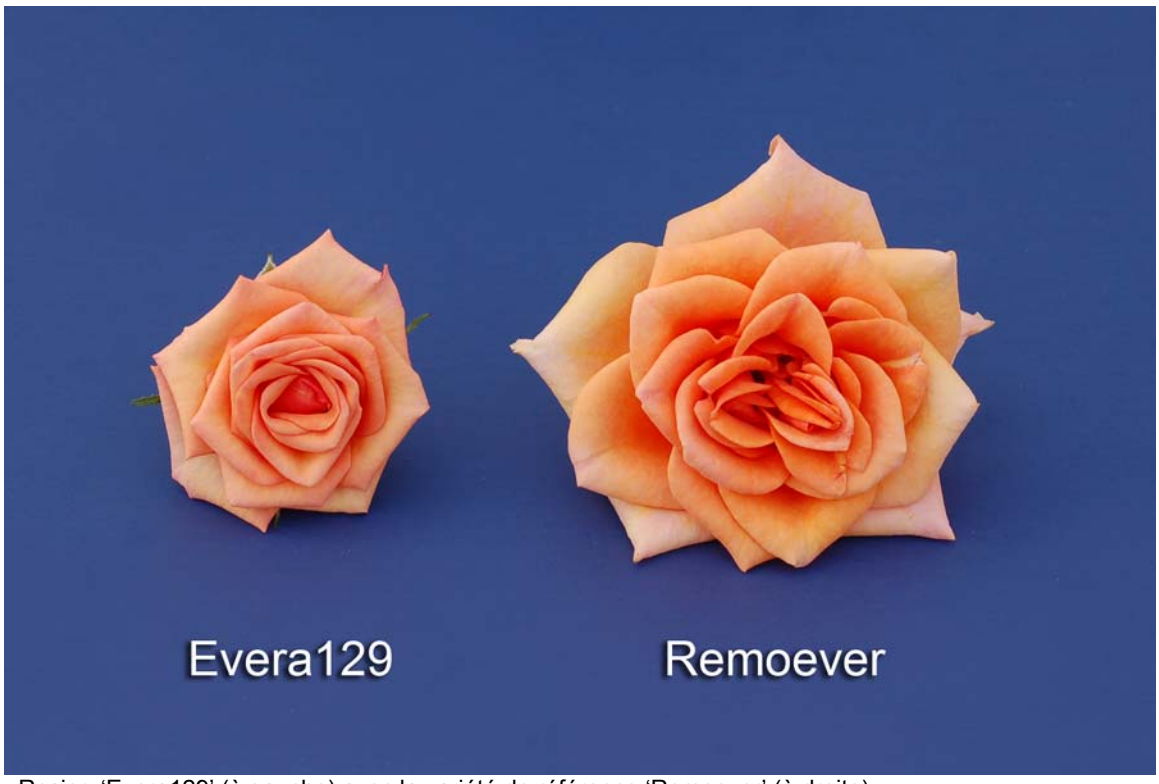

Rosier: 'Evera129' (à gauche) avec la variété de référence 'Remoever' (à droite)

Dénomination proposée: **'Evera131'**
Numéro de la demande: 05-5023
Date de la demande: 2005/07/25
Requérant: Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Rosa Eskelund Hansen, Fåborg (Danemark)

Variété de référence: 'Remoever'

Sommaire: *Chez 'Evera131', les tiges portent un nombre faible à moyen d'aiguillons, alors qu'elles n'en portent pas ou en portent un nombre très faible chez 'Remoever'. Les feuilles de 'Evera131' sont moyennement à fortement luisantes, alors que celles de 'Remoever' sont mates ou très faiblement luisantes. Les fleurs de 'Evera131' sont plus petites que celles de 'Remoever'. Chez 'Evera131', les pétales sont densément répartis, alors qu'ils sont en densité moyenne chez 'Remoever'. Les fleurs sont arrondies chez 'Evera131', tandis qu'elles sont en forme d'étoile chez 'Remoever'. Chez 'Evera131', la marge des pétales est faiblement réfléchie et moyennement ondulée, tandis que chez 'Remoever' elle est fortement réfléchie et faiblement ondulée. Les pétales de 'Evera131' sont plus petits que ceux de 'Remoever'. La face interne des pétales est de trois couleurs ou plus chez 'Evera131', tandis qu'elle est unicolore chez 'Remoever'.*

Description:
PLANTE : miniature.
JEUNES RAMEAUX : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
AIGUILLONS : en nombre faible à moyen, principalement jaunâtres.

FEUILLES : anthocyanées, moyennement à fortement luisantes; dessus vert moyen; marge plate ou très faiblement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : ovée; base arrondie; sommet acuminé.

POUSSE FLORIFÈRE : à ramifications très peu nombreuses, comportant chacune un très petit nombre de fleurs.
BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.
SÉPALES : faiblement à moyennement appendiculés.

FLEURS : doubles, des groupes de couleur orange à mélange de rose, arrondies, nullement ou très faiblement parfumées; centre orange; dessus et dessous convexes aplatis.
PÉTALES : s'ouvrant simultanément, arrondis à largement obovés, très densément répartis, nullement ou très faiblement incisés; face interne avec plus de deux couleurs, orange RHS 25B à orange-jaune 23B, lavé de rouge-orange à brun orange (32B-C), à sommet rouge-violet N57B; face externe rouge-orange à brun-orange (33B-C); marge faiblement réfléchie et moyennement ondulée.
TACHE BASALE (face interne) : de grandeur moyenne, jaune moyen.
FILET DES ÉTAMINES EXTERNES : principalement jaune clair à jaune moyen.

Origine génétique: 'Evera131' est issue d'un croisement réalisé le 1er juin 2002, à Fåborg, au Danemark, entre deux semis hybrides non identifiés. En décembre 2003, un sujet unique de la descendance ainsi obtenue a été sélectionné par la sélectionneuse Rosa Eskelund Hansen pour la couleur de ses fleurs, le nombre de leurs pétales, son port et sa résistance aux maladies. Le bouturage du nouveau rosier a été entrepris en février 2004.

Épreuves et essais: Les essais de 'Evera131' ont été réalisés durant l'été 2008 dans une serre, à Beamsville, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets de chaque variété, issus de boutures provenant du Danemark plantées directement à la semaine 28 dans des pots de 10 cm, à raison de 3 boutures par pot, et nébulisées pendant deux semaines. Les sujets ont été rabattus aux semaines 31 et 34 et espacés à la semaine 35. Les rosiers ont été cultivés avec un régulateur de croissance dans les conditions propres à la culture en serre. Les observations et mesures ont été faites le 23 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Evera131'

	'Evera131'	**'Remoever'***
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	4,0	8,1
écart-type	0,27	0,48
Longueur des pétales (cm)		
moyenne	2,5	4,0
écart-type	0,20	0,22
Largeur des pétales (cm)		
moyenne	2,6	3,8
écart-type	0,16	0,21
Couleur de la face interne des pétales (RHS)		
principale	lavis 32B-C	22A-24B
secondaire	fond 25B à 23B	S/O
tertiaire	sommet N57B	S/O

*variété de référence

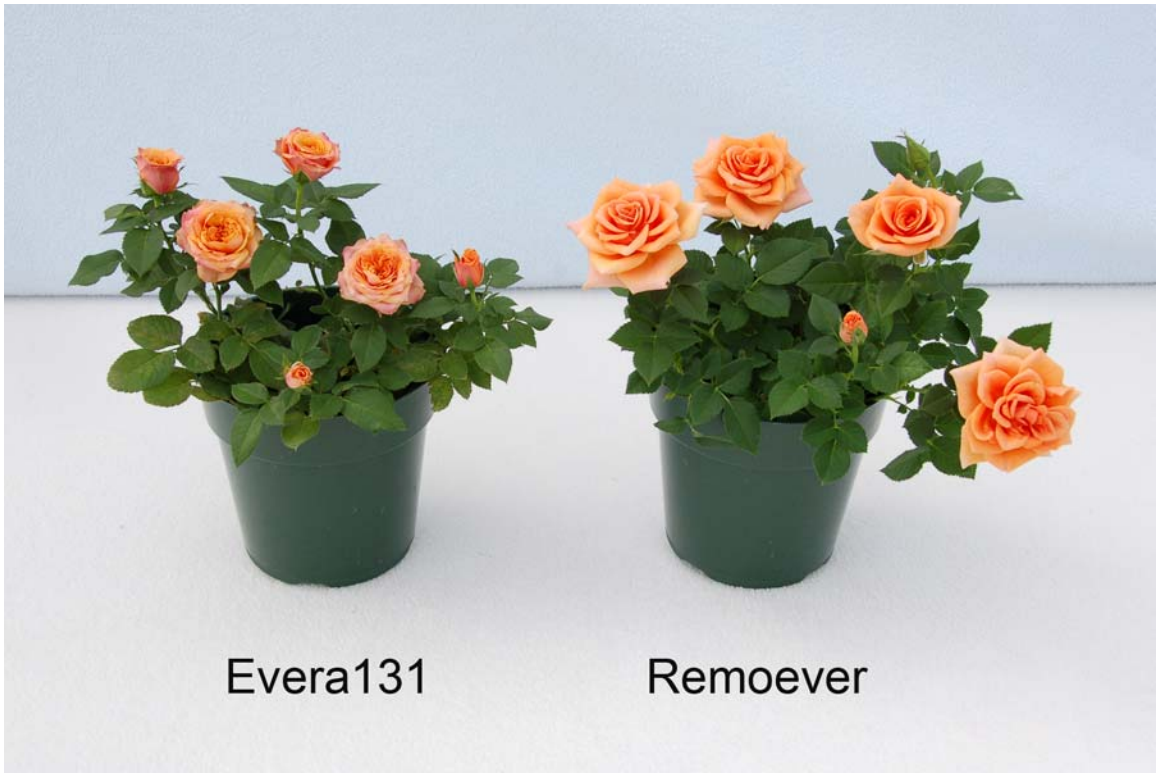

Rosier: 'Evera131' (à gauche) avec la variété de référence 'Remoever' (à droite)

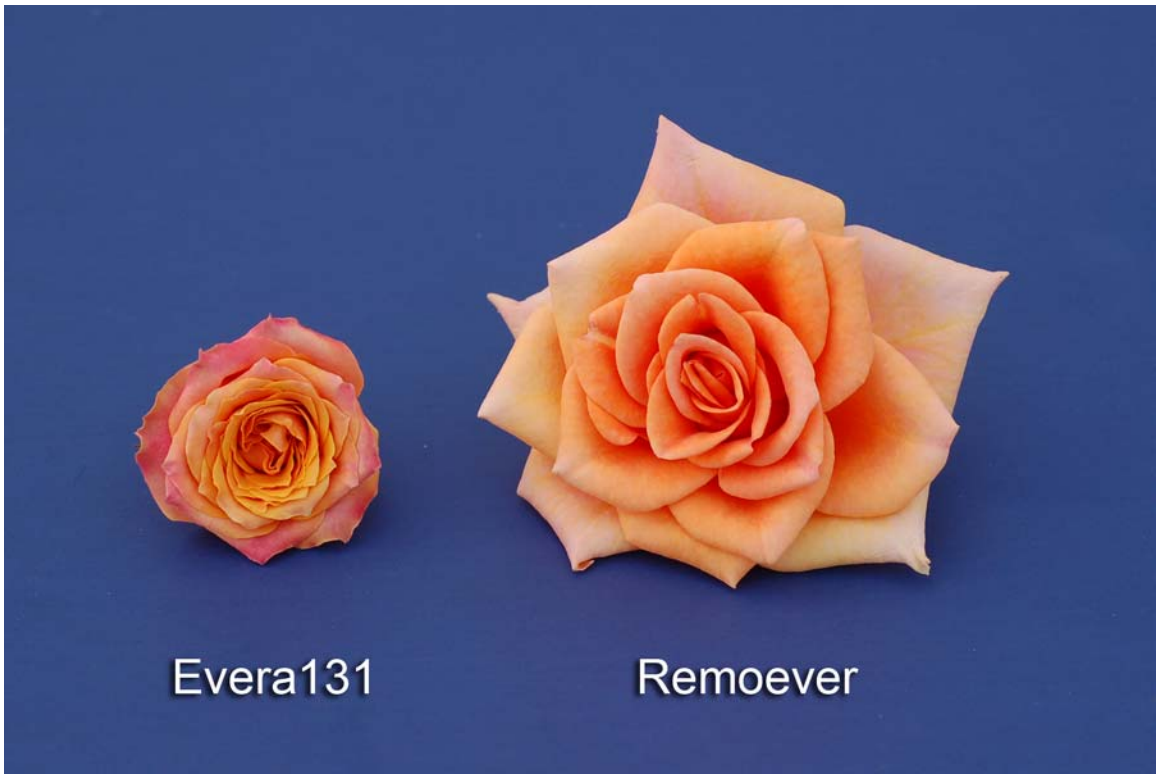

Rosier: 'Evera131' (à gauche) avec la variété de référence 'Remoever' (à droite)

Dénomination proposée: **'Radtkopink'**
Nom commercial: Double Pink Knock Out
Numéro de la demande: 08-6391
Date de la demande: 2008/06/23
Requérant: CP Delaware, Inc., Wilmington, Delaware (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Jason Brown, Elkton, Maryland (États-Unis)
Cockcroft Dave, Cockcroft, Dave, Granby, Connecticut (États-Unis)
Jerome Lavalee, Granby, Connecticut (États-Unis)

Variété de référence: 'Radcon' (Pink Knock Out)

Sommaire: *Les jeunes rameaux de 'Radtkopink' sont faiblement anthocyanés, tandis que ceux de 'Radcon' ne sont pas anthocyanés. Le dessus des feuilles est vert foncé chez 'Radtkopink', tandis qu'il est vert moyen chez 'Radcon'. Les fleurs de 'Radtkopink' ont plus de pétales que celles de 'Radcon'. Les pétales de Radtkopink' sont en densité faible à moyenne et de couleur secondaire rouge-violet, alors que ceux de 'Radcon' sont en densité faible et de couleur secondaire rose-bleu clair à blanche. Les pétales sont plus étroits chez 'Radtkopink' que chez 'Radcon'. Chez 'Radtkopink', le filet des étamines externes est principalement jaune clair, alors qu'il est principalement rouge-orange ou rouge-brun chez 'Radcon'.*

Description:
PLANTE : arbustive, semi-dressée.
JEUNES RAMEAUX : faiblement anthocyanés.
AIGUILLONS : peu nombreux, verdâtres ou violacés.

FEUILLES : moyennes à grandes, dépourvues de pigmentation anthocyanique; dessus vert foncé, moyennement luisant; marge faiblement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : ovée; base arrondie; sommet acuminé.

POUSSE FLORIFÈRE : sans ramifications, comportant très peu à peu de fleurs.
BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.
SÉPALES : moyennement appendiculés.
FLEURS : arrondies, du groupe de couleur rose, moyennement parfumées; centre vert ou rose; dessus convexe aplati; dessous convexe.
PÉTALES : s'ouvrant un à la fois, obcordés, très faiblement à faiblement incisés, en densité faible à moyenne; marge faiblement à moyennement réfléchie, très faiblement à faiblement ondulée; face interne bicolore (sans la tache basale), avec coloration uniforme ou plus claire vers la base, rouge-violet RHS N57A-B, avec base rouge-violet 61C-D.
TACHE BASALE : très petite; face externe rose-bleu à rose-bleu clair (62A-B); face interne verdâtre.
FILET DES ÉTAMINES EXTERNES : jaune clair.
FRUIT : petit à moyen à la tombée des pétales, en forme d'urne en section longitudinale, orange ou rouge à maturité.

Origine génétique: 'Radtkopink' est issue d'une mutation naturelle spontanée de 'Radtko'. La nouvelle variété a été découverte en 2004 parmi 500 boutures enracinées de 3 ans de la variété 'Radtko', multipliées à Granby, au Connecticut, aux États-Unis, en 2001. 'Radtkopink' a été sélectionnée pour son port, sa vigueur, la couleur de ses fleurs et l'aspect de son feuillage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Radtkopink' ont été effectués dans une serre de polyéthylène, à Oxford Station, en Ontario et ont portés sur 15 sujets de 'Radtkopink' et 12 sujets de 'Radcon', qui ont été cultivés dans des pots de pépinière numéro 2, espacés d'environ 0,5 mètre.

Rosier: 'Radtkopink' (à gauche) avec la variété de référence 'Radcon' (à droite)

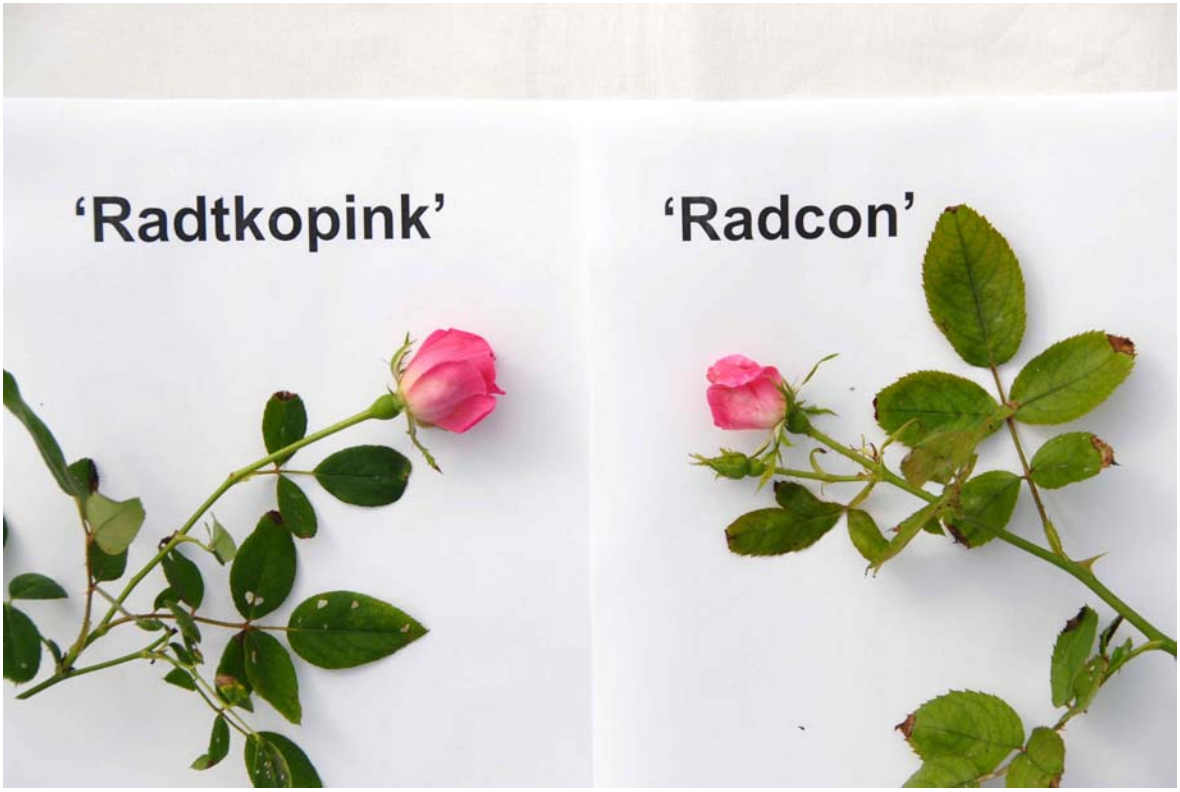

Rosier: 'Radtkopink' (à gauche) avec la variété de référence 'Radcon' (à droite)

TRITICALE
(×Triticosecale)

Dénomination proposée: **'Luoma'**
Numéro de la demande: 08-6359
Date de la demande: 2008/06/03
Requérant: Alberta Agriculture and Rural Development, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Donald F. Salmon, Alberta Agriculture and Rural Development, Lacombe (Alberta)

Variétés de référence: 'Bobcat' et 'Pika'

Sommaire: *'Luoma' est un triticale d'hiver hexaploïde donnant une plante de hauteur semblable à 'Pika' mais plus haute que 'Bobcat'. 'Luoma' donne une plante demi-dressée, alors que 'Pika' donne une plante couchée. La gaine de la dernière feuille est moins glauque chez 'Luoma' que chez 'Bobcat'. Le col de l'épi est glabre chez 'Luoma', alors qu'il présente une pubescence clairsemée chez 'Pika'. À maturité, le col de l'épi est moins courbé chez 'Luoma' que chez 'Bobcat'. L'épi de 'Luoma' est dépourvu d'arêtes, alors que celui de 'Pika' est entièrement aristé.*

Description:
COLÉOPTILE : non anthocyané.
PLANTE AU STADE DU GONFLEMENT : demi-dressée.

DERNIÈRE FEUILLE : retombante, moyennement glauque; oreillettes très faiblement anthocyanées ou non anthocyanées.
PLANTE APRÈS L'ÉPIAISON : très haute; précocité de maturation intermédiaire; moelle de la paille épaisse en section transversale.
COL DE L'ÉPI : modérément recourbé, glabre.

ÉPI : blanc, de grosseur moyenne, de densité moyenne, non glauque ou très faiblement glauque.
ARÊTES : réduites (à l'extrémité seulement), très faiblement anthocyanées.
GLUME INFÉRIEURE : glabre sur sa face externe, à premier bec très court et à deuxième bec très petit.
ANTHÈRES : très faiblement anthocyanées.

GRAIN : de couleur havane, de grosseur moyenne, de longueur et largeur moyennes, ové à elliptique; coloration au phénol foncée.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrenage; bonne tolérance à la sécheresse; bonne rusticité; tendance moyenne à la germination sur pied.

RÉACTION AUX MALADIES : plante résistante à l'oïdium (*Erysiphe graminis* f.sp. *tritici*), à la carie (*Tilletia caries*, *T. foetida*), au charbon nu (*Ustilago tritici*), à la rouille noire (*Puccinia graminis* f.sp. *tritici*) et à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*), modérément résistante au piétin commun (*Fusarium* sp.), à la tache auréolée (*Pyrenophora tritici-repentis*), à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*) et à l'ergot (*Claviceps purpurea*) ainsi que sensible à la moisissure nivéale (*Typhula* sp., *Monographella nivalis*, *Coprinus psychromorbidus*, *Myriosclerotinia borealis*), à la tache septorienne (*Septoria tritici*) et à la tache des glumes (*Septoria nodorum*).

Origine génétique: 'Luoma', inscrite aux essais coopératifs sous la désignation 94D024001 (WT004), est issue d'un croisement 92A003/2/81DE01012/87A076/3/Pika/4/88DL01 réalisé en 1994 au Field Crop Development Centre, à Lacombe, en Alberta. '92A003' et '87A076' sont des génotypes de triticale d'hiver introduits d'Oregon. '81DE01012' est une lignée sœur du triticale d'hiver 'Pika', tandis que '88DL01' est la population originale de triticale d'hiver à arêtes rudimentaires parmi laquelle 'Bobcat' avait été sélectionnée. Les arêtes rudimentaires de '88DL01' résultent d'un croisement triticale × blé de printemps ('RL4137') suivi de plusieurs rétrocroisements avec des triticales de printemps et d'hiver. La génération F2 a été cultivée au champ en 1996, puis soumise à une sélection fondée sur le degré de réduction des arêtes et sur la rusticité. Les générations F3 et F4 ont été soumises à une sélection classique par épi-ligne principalement fondée sur le type de plante, le degré de réduction des arêtes et la rusticité. Les générations F6 à F9 ont ensuite été évaluées en pépinière quant à leur

rusticité et à leur rendement à Lacombe, Olds, Trochu et Stettler, en Alberta. Les arêtes rudimentaires de 'Luoma' proviennent de la même source que celles du triticale 'Bobcat' et des triticales de printemps 'Bunker' et 'Tyndal'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Luoma' ont été réalisés durant les étés 2006 à 2008 à Lacombe et Olds, en Alberta, à raison de 4 répétitions par variété. Chaque parcelle comprenait 8 rangs longs de 2,5 mètres et espacés de 14 cm. La densité d'ensemencement était de 258 graines par mètre carré.

Tableau de comparaison pour 'Luoma'

	'Luoma'	'Bobcat'*	'Pika'*
Hauteur de la plante, y compris les arêtes (cm)			
moyenne	123	97	122

*variétés de référence

Triticale: 'Luoma' (94D024001) (à droite) avec les variétés de référence 'Bobcat' (à gauche) et 'Pika' (au centre)